



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services
SERVICE DE LA COMPETITIVITE ET DU DEVELOPPEMENT DES PME
SOUS DIRECTION DES CHAMBRE CONSULAIRES
BUREAU DE LA FORMATION

**BILAN DE L'ACTIVITE 2012 DES CONSEILS DE LA FORMATION INSTITUES AUPRES DES
CHAMBRES REGIONALES DE METIERS ET DE L'ARTISANAT ET DES CHAMBRES DE
METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION**

ANNEE 2012



Préambule

La réforme du financement de la formation professionnelle continue des chefs d'entreprise artisanale mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2008 a créé les conseils de la formation institués auprès des chambres régionales de métiers et de l'artisanat (CRMA) et des chambres de métiers et de l'artisanat de région (CMAR). Ils financent les actions de formation des chefs d'entreprise artisanale dans les domaines de la gestion et du développement de leurs entreprises.

Il existe 25 conseils de la formation dont 21 situés en métropole (le dispositif ne s'applique pas dans la région Alsace) et 4 dans les Départements d'Outre-mer hors Mayotte.

Méthodologie pour réaliser le bilan d'activités 2012

Le rapport d'activités pour l'exercice 2012 a été réalisé sur la base des données statistiques transmises par les conseils de la formation et des données de l'INSEE relatives au secteur de l'artisanat.

Le rapport d'activités vise à présenter pour chaque région l'utilisation par les conseils de la formation de la contribution des chefs d'entreprise artisanale à la formation professionnelle continue (FPC). Il présente également la typologie des stagiaires et des actions de formation financées.

Les données non communiquées sont signalées dans les graphiques par le sigle « NC ».

Principales données

Les conseils de la formation disposent de ressources provenant :

- De la contribution acquittée par les chefs d'entreprise artisanale non auto-entrepreneurs, dont le montant est égal à 0,12% du plafond annuel de la sécurité sociale (soit 43,65 € par artisan en 2012). 37M€ ont été versés en 2012 aux 25 conseils de la formation ;
- de la contribution acquittée par les auto-entrepreneurs du secteur artisanal dont le montant est égal à 0,12% de leur chiffre d'affaires annuel. 2M€ ont été versés en 2012 aux 25 conseils de la formation.

Pour l'exercice 2012, le montant total des contributions versées aux 25 conseils de la formation s'élève à environ 39M€.

Pour l'exercice 2012, le total des dépenses de formation des conseils de la formation s'est élevé à environ 36,3M€.

En 2012, les conseils de la formation ont financé la formation professionnelle de 66 849 stagiaires sur une population de 900 000 artisans.

Table des matières

I)	Le budget des conseils de la formation (CF)	page 8
	1) Ressources des CF.....	page 9
	2) Répartition des dépenses globales des CF.....	page 10
	3) Répartition des dépenses de formation selon la nature de l'action de formation.....	page 11
II)	Typologie des entreprises / stagiaires qui bénéficient du financement des CF	page 12
	1) Les entreprises	
	A) Part des entreprises artisanales bénéficiant d'une ou plusieurs formations financées par le CF.....	page 13
	B) Répartition des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF selon les secteurs d'activités.....	page 14
	C) Comparaison de la part d'entreprises artisanales ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF avec la part d'entreprises artisanales de la région	
	a) Secteur du bâtiment.....	page 15
	b) Secteur des métiers et services.....	page 16
	c) Secteur de la production.....	page 17
	d) Secteur de l'alimentation.....	page 18
	D) Répartition du nombre d'entreprises bénéficiant d'un financement par le CF, selon le nombre de formations suivies.....	page 19
	E) Part des nouvelles entreprises artisanales ayant bénéficié d'un financement par le CF en 2012, et d'aucun financement en 2011.....	page 20
	2) Les stagiaires	
	A) Répartition des stagiaires selon le nombre de formations financées par le CF.....	page 21
	B) Profil des stagiaires	
	a) Répartition des stagiaires par genre.....	page 22
	b) Répartition par tranches d'âge des stagiaires bénéficiant d'un financement par le CF.....	page 23

c) Répartition de l'ensemble des stagiaires selon leur statut.....	page 24
3) Les stagiaires créateurs et repreneurs d'entreprises	
A) Part des dépenses de formations des CF, dédiée au financement d'actions de formation des créateurs/repreneurs, installés depuis moins de 3 ans (hors SPI).....	page 25
B) Répartition des dépenses des CF, dédiée au financement d'actions de formation des créateurs/repreneurs installés depuis moins de 3 ans (hors SPI), selon les secteurs d'activités.....	page 26
C) Montant moyen financé par le CF pour des actions d'accompagnement, d'information et de conseil, par stagiaire créateur/repreneur (hors SPI)	page 27
D) Montant financé par les CF pour une heure d'accompagnement, d'information et de conseil au bénéfice des stagiaires créateurs/repreneurs (hors SPI).....	page 28
E) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire créateur/repreneur installé depuis moins de 3 ans (hors SPI).....	page 29
F) Pourcentage de créateurs/repreneurs installés depuis moins de 3 ans parmi les stagiaires bénéficiant d'un financement d'actions de formation par le CF (hors SPI)	page 30
4) Les stagiaires créateurs et repreneurs d'entreprises participant au stage de préparation à l'installation (SPI)	
A) Part des dépenses de formation des CF dédiées au SPI pour les créateurs/repreneurs.....	page 31
B) Répartition des dépenses des CF dédiées au financement du SPI suivi par les créateurs/repreneurs, selon les secteurs d'activité.....	page 32
C) Montant moyen financé par le CF pour les stagiaires ayant suivi le SPI.....	page 33
D) Part des stagiaires créateurs/repreneurs bénéficiant du financement d'un SPI.....	page 34
5) Les stagiaires auto-entrepreneurs	
A) Part des dépenses de formation des CF dédiées au financement d'actions de formation suivies par les auto-entrepreneurs.....	page 35
B) Montant moyen financé pour les actions de formation suivies par un stagiaire auto-entrepreneur.....	page 36
C) Part d'auto-entrepreneurs inscrits au répertoire des métiers (RM) bénéficiant d'un financement par le CF par rapport au nombre total d'entreprises bénéficiant d'un financement par le CF	page 37
D) Comparaison de la part d'auto-entrepreneurs (AE) inscrits au RM bénéficiant du financement de formations par le CF.....	page 38
E) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire auto-entrepreneur.....	page 39

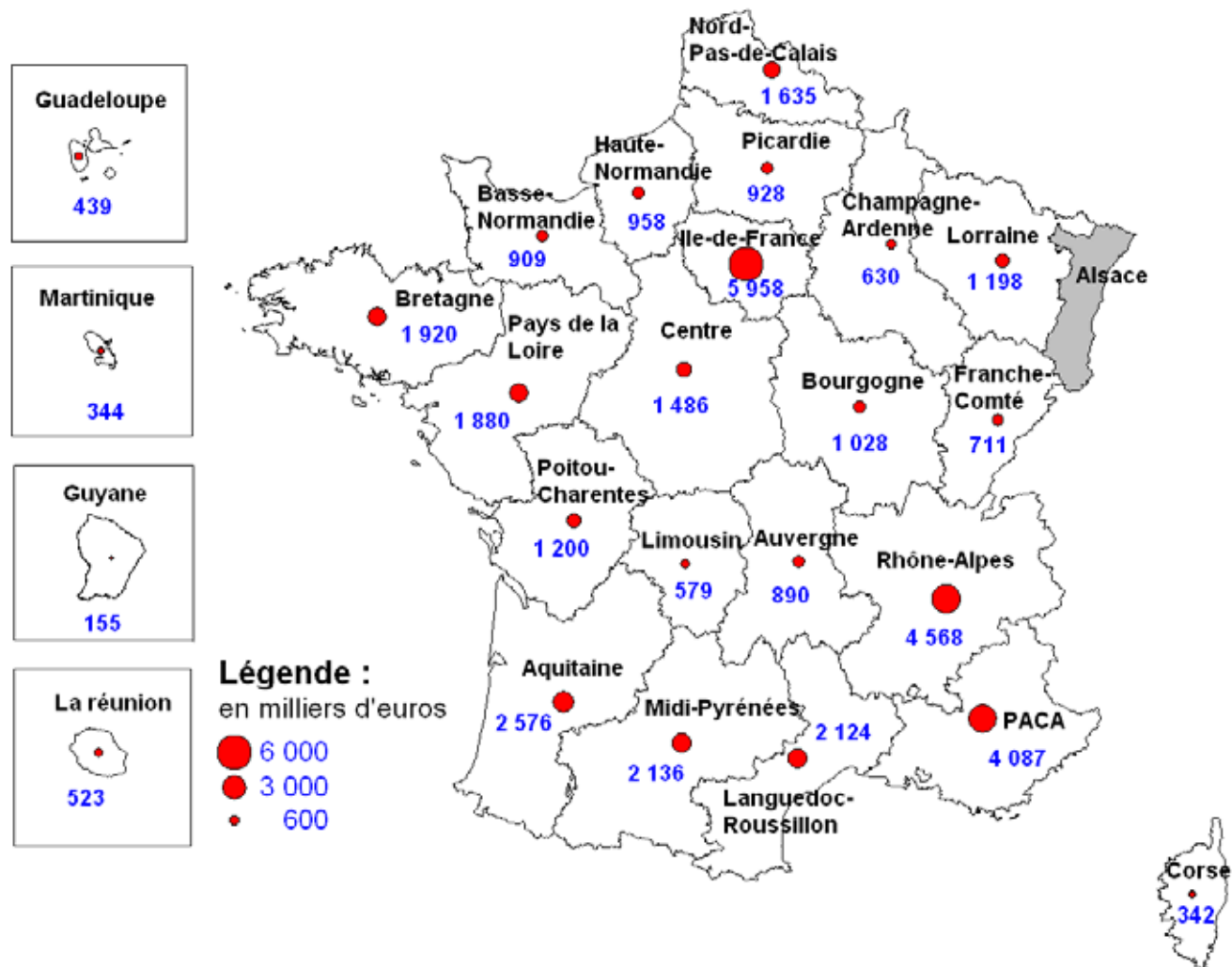
F)	Répartition du nombre d'auto-entrepreneurs bénéficiant d'un financement du CF selon la nature des actions de formation suivies.....	page 40
III)	La typologie des actions de formation financées par les conseils de la formation.....	page 41
1)	Nombre de formations individuelles et nombre d'heures de formations financées par les CF	
A)	Nombre de formations individuelles financées par le CF.....	page 42
B)	Nombre d'heures de formations financées par les CF.....	page 43
2)	Répartition des formations financées par les CF selon la nature des actions de formation	
A)	Répartition des formations suivies selon la nature de la formation.....	page 44
B)	Répartition globale par genre des formations financées par les CF selon la nature des actions de formation.....	page 45
C)	Répartition par genre pour chaque région des formations financées par les CF, selon la nature de l'action de formation	
a)	Pour les hommes.....	page 46
b)	Pour les femmes.....	page 47
3)	Répartition des dépenses des CF dédiées au financement de la formation selon la nature des actions de formation.....	page 48
4)	Répartition des actions de formation financées par le CF selon la durée du stage.....	page 49
5)	Les formations diplômantes	
A)	Part des dépenses de formation des CF dédiées au financement d'actions de formation diplômante.....	page 50
B)	Les CF où la part du financement des formations diplômantes a varié d'environ 0 à 25% entre 2009 et 2012.....	page 51
C)	Les CF où la part du financement des formations diplômantes a varié d'environ 25 à 50% entre 2009 et 2012.....	page 52
D)	Les CF où la part du financement des formations diplômantes a augmenté ou diminué de manière constante depuis 2009.....	page 53
E)	Montant moyen financé pour une formation diplômante et financement moyen accordé par le CF pour une heure stagiaire	
a)	Montant moyen financé pour une formation diplômante.....	page 54
b)	Financement moyen de l'heure stagiaire pour une formation diplômante.....	page 55

	F) Part des formations diplômantes financées par les CF.....	page 56
	G) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire ayant suivi une formation diplômante.....	page 57
	H) Répartition des formations diplômantes financées par les CF selon le diplôme.....	page 58
IV)	Répartition des financements d'actions de formation par les conseils de formation selon les organismes de formation.....	page 59
	1) Répartition des dépenses de formation des CF dédiées au financement d'actions de formation, dispensées par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) / Organismes Professionnels (OP) / autres Organismes de Formation (OF)	page 60
	2) Part des stagiaires selon que la formation est dispensée par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat / les Organismes Professionnels (OP) / autres Organismes de Formation (OF)	page 61
V)	La formation des élus des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA).....	page 62
	1) Proportion d'élus formés.....	page 63
	2) Pourcentage du plafond des dépenses autorisées utilisé pour financer les actions de formation suivies par les élus des CMA.....	page 64
	3) Montant moyen financé pour les actions de formation suivies par un élu des CMA.....	page 65
	4) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire élu des CMA.....	page 66
	5) Montant moyen financé pour une heure de formation suivie par un élu.....	page 67
VI)	La formation des demandeurs d'emploi financée par les excédents de trésorerie.....	page 68
	1) Comparaison entre les ressources de 2012 et les excédents de trésorerie constatés au 31 décembre 2011.....	page 69

2) Utilisation en 2012 de l'excédent de trésorerie constaté au 31 décembre 2011 : Financement des formations de demandeurs d'emploi ou reversement au Trésor Public.....	page 70
3) Typologie des actions de formation suivies par les demandeurs d'emploi	
A) Répartition des formations des stagiaires demandeurs d'emploi selon la nature du stage.....	page 71
B) Nombre d'heures stagiaires demandeurs d'emploi financées selon la nature de la formation.....	page 72
C) Répartition des montants financés par les CF selon la nature des actions de formation.....	page 73
D) Répartition des durées d'actions de formation.....	page 74
4) Typologie des stagiaires demandeurs d'emploi	
A) Répartition des stagiaires par genre.....	page 75
B) Répartition des femmes stagiaires par tranches d'âges.....	page 76
C) Répartition des hommes stagiaires par tranches d'âges.....	page 77

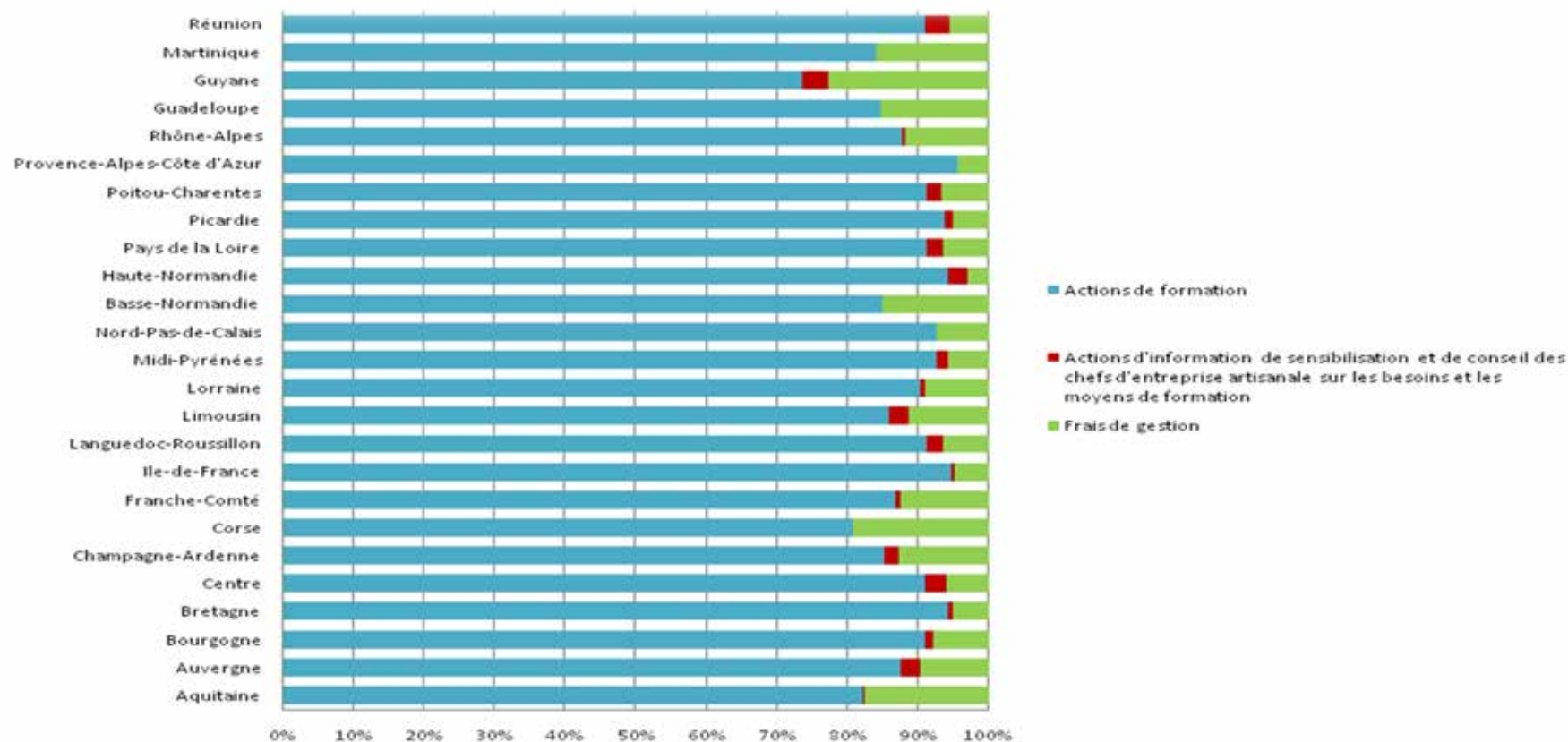
I) Le budget des conseils de la formation (CF)

1) Ressources des conseils de la formation. Contribution à la formation professionnelle des chefs d'entreprise artisanale versée en 2012 aux conseils de la formation (0,12% du plafond de la sécurité sociale).



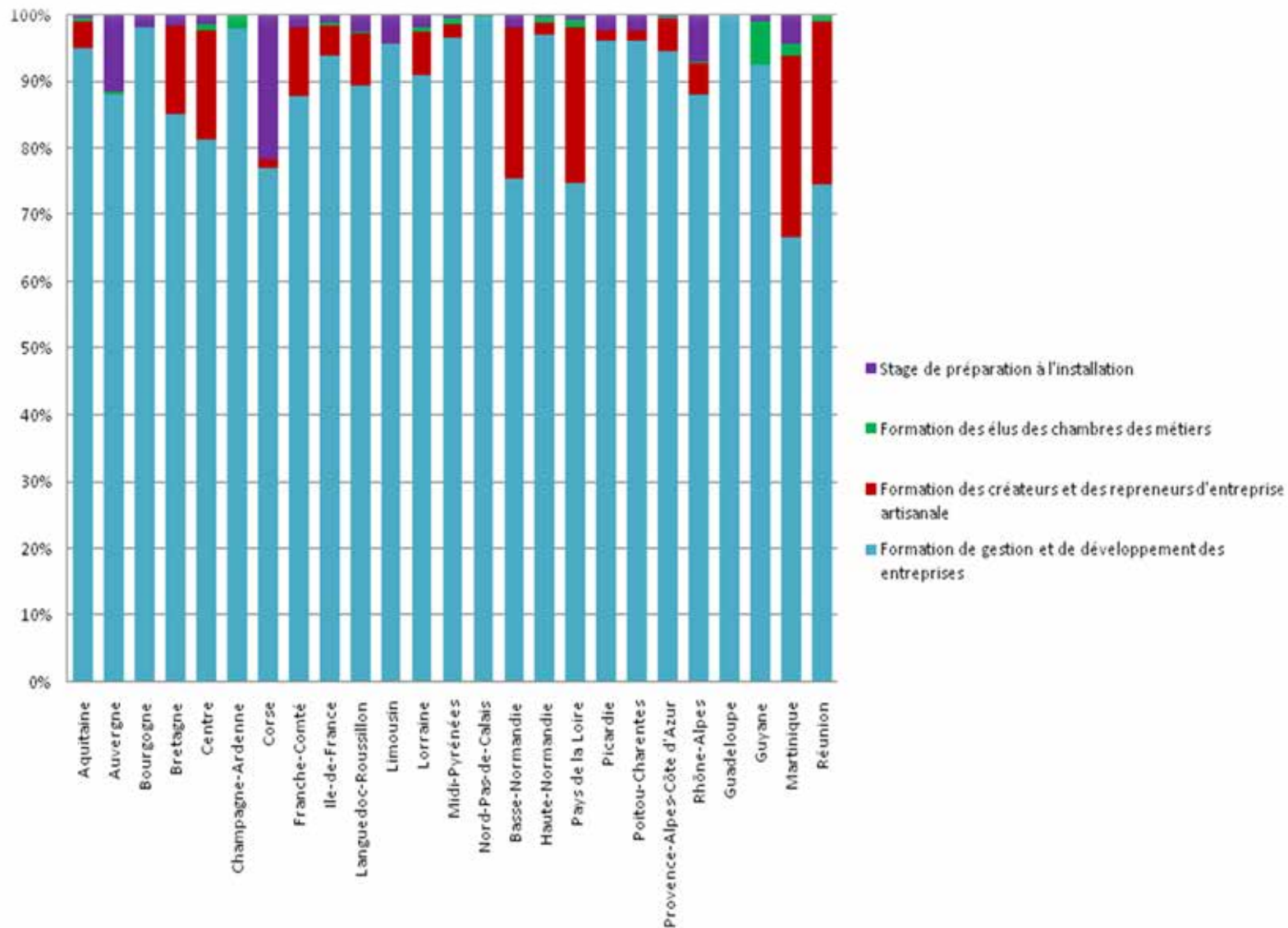
Total des ressources versées en 2012 : 39M€

2) Répartition des dépenses globales des conseils de formation (hors formation demandeurs d'emplois et reversements au Trésor Public issus des excédents de trésorerie constatés au 31 décembre 2011)



- Total des dépenses : 40M€. Ces dépenses sont financées par la contribution à la formation versée en 2012 (39M€) et par une partie des réserves financières constituées lors des exercices précédents (1M€).
- En moyenne, 91% des ressources des CF sont dédiées aux actions de formation, à l'exception de la Guyane qui y consacre 73%.
- Les frais de gestion représentent en moyenne 10,1% des dépenses. En Guyane, ils constituent 23% des dépenses.

3) Répartition des dépenses de formation selon la nature de l'action de formation

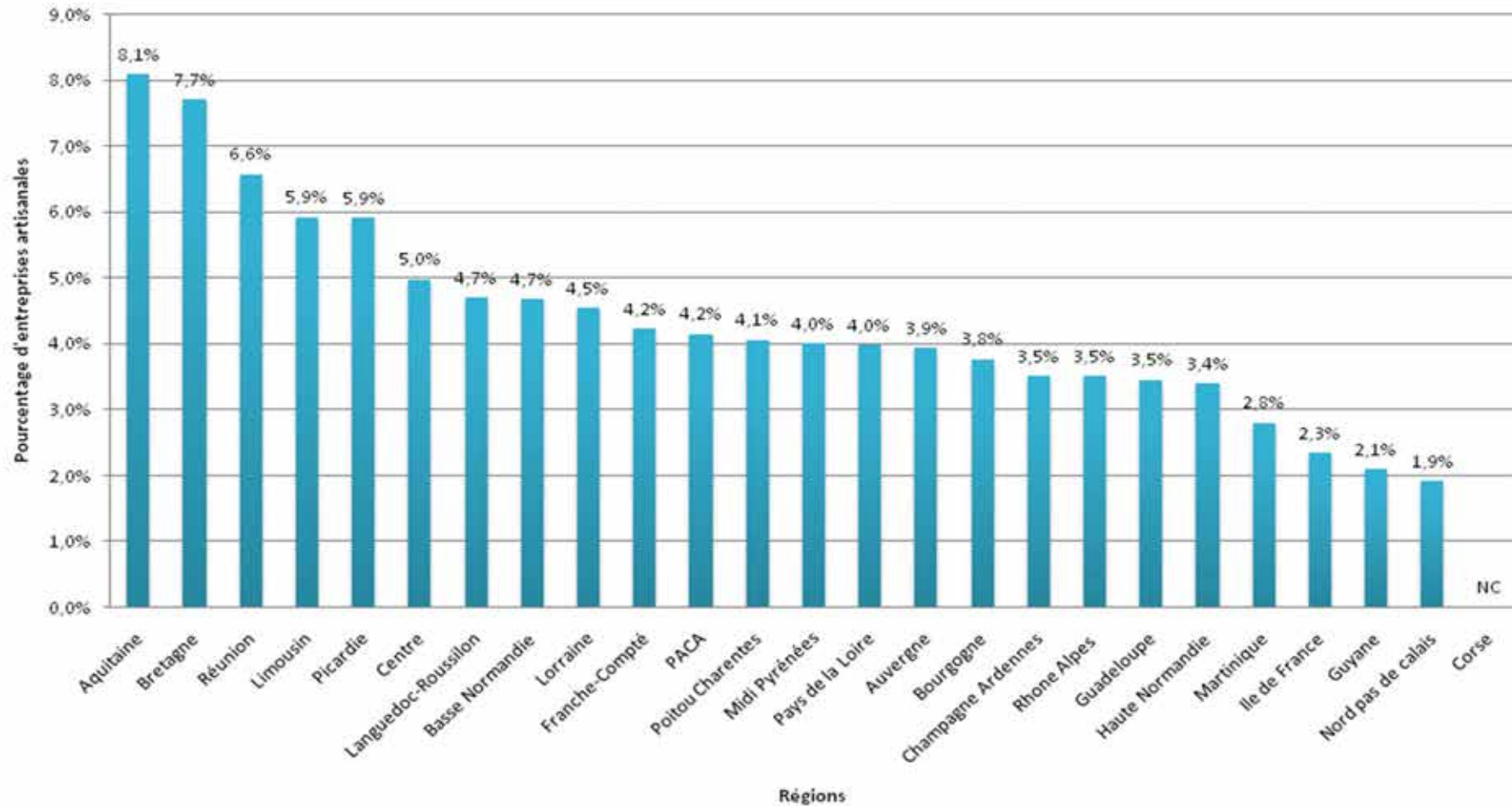


Les formations de gestion et de développement des entreprises représentent en moyenne 86,2% des dépenses de formation.

II) Typologie des entreprises / stagiaires qui bénéficient du financement des conseils de la formation

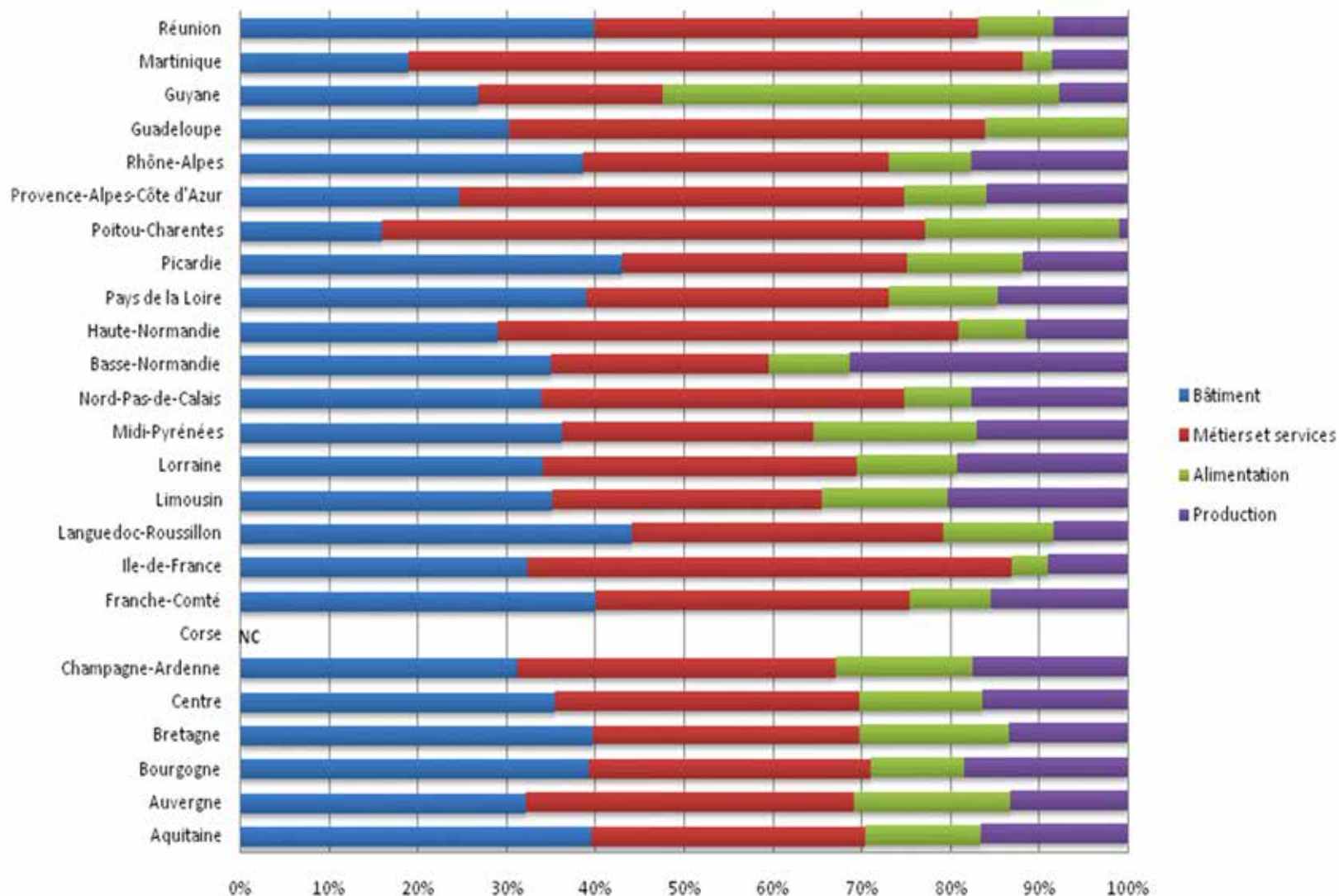
1) Les entreprises

A) Part des entreprises artisanales bénéficiant d'une ou plusieurs formations financées par le conseil de la formation



En moyenne, 4,3% des entreprises artisanales bénéficient d'un ou plusieurs financement du CF.

B) Répartition des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du conseil de la formation selon les secteurs d'activité



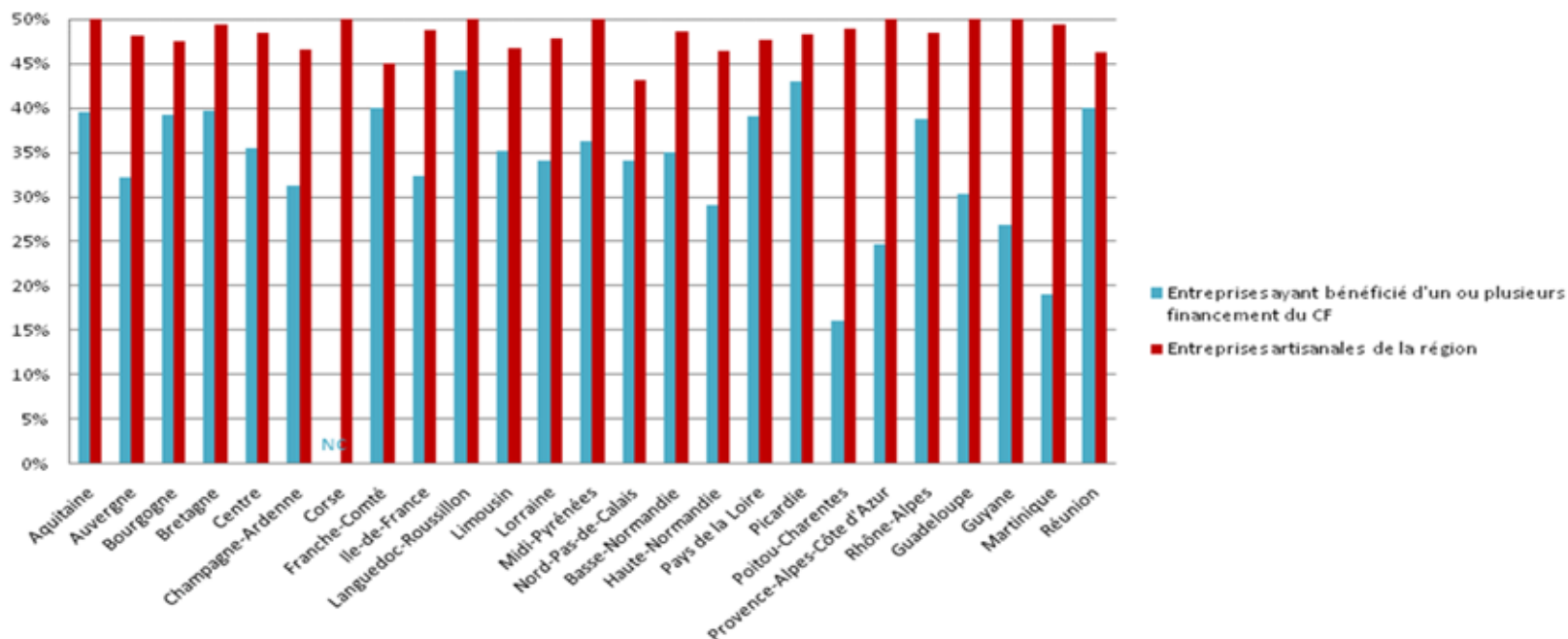
Le secteur du bâtiment et celui des métiers et services représentent en moyenne 73,6% des secteurs d'activités qui ont bénéficiés d'un financement de la part des CF pour une ou plusieurs formations.

Ces secteurs représentent 79% des entreprises artisanales françaises.

La Guyane est la région où la part des entreprises du secteur de l'alimentation à avoir bénéficié de financement par le CF est la plus élevée avec 44%.

C) Comparaison de la part d'entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du conseil de la formation avec la part qu'elle représente au niveau de la région selon les secteurs d'activité (source INSEE)

a) Secteur du bâtiment



En France, les entreprises du bâtiment représentent 49% des entreprises artisanales.

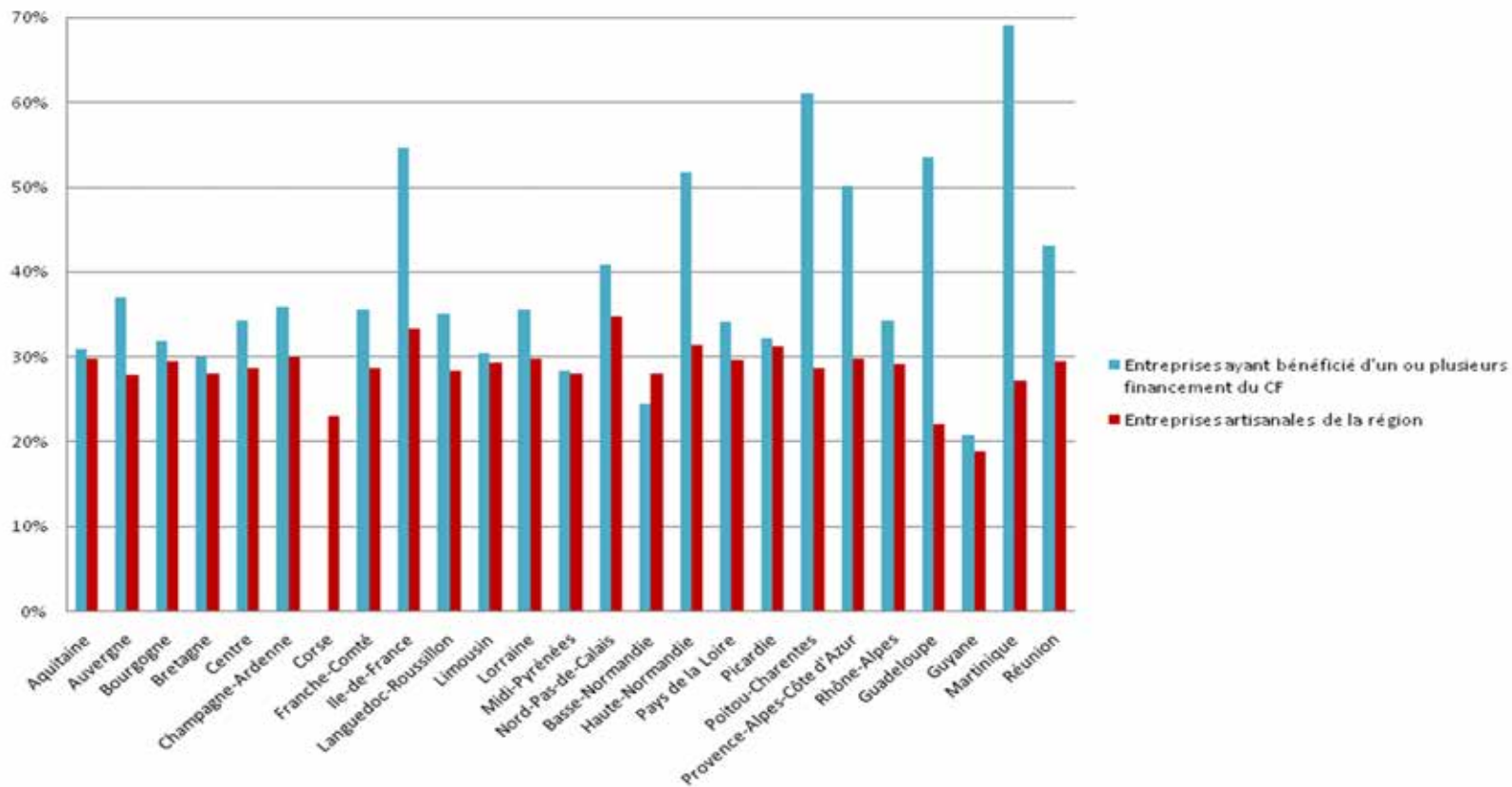
Parmi les entreprises artisanales qui ont bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF en 2012, en moyenne 34% appartiennent au secteur du bâtiment.

Pour toutes les régions, la part des entreprises du bâtiment ayant bénéficiés d'un ou plusieurs financements est inférieure à la part des entreprises de ce secteur.

Les 4 régions où l'écart est le plus important sont :

- Poitou-Charentes : 16% contre 48,9%
- Provence Alpes Côte d'Azur : 24,7% contre 52,4%
- Martinique : 19% contre 49,4%
- Guyane : 26,8% contre 54,6%

b) Secteur des métiers et services



En France, les entreprises des métiers et services représentent 30% des entreprises artisanales.

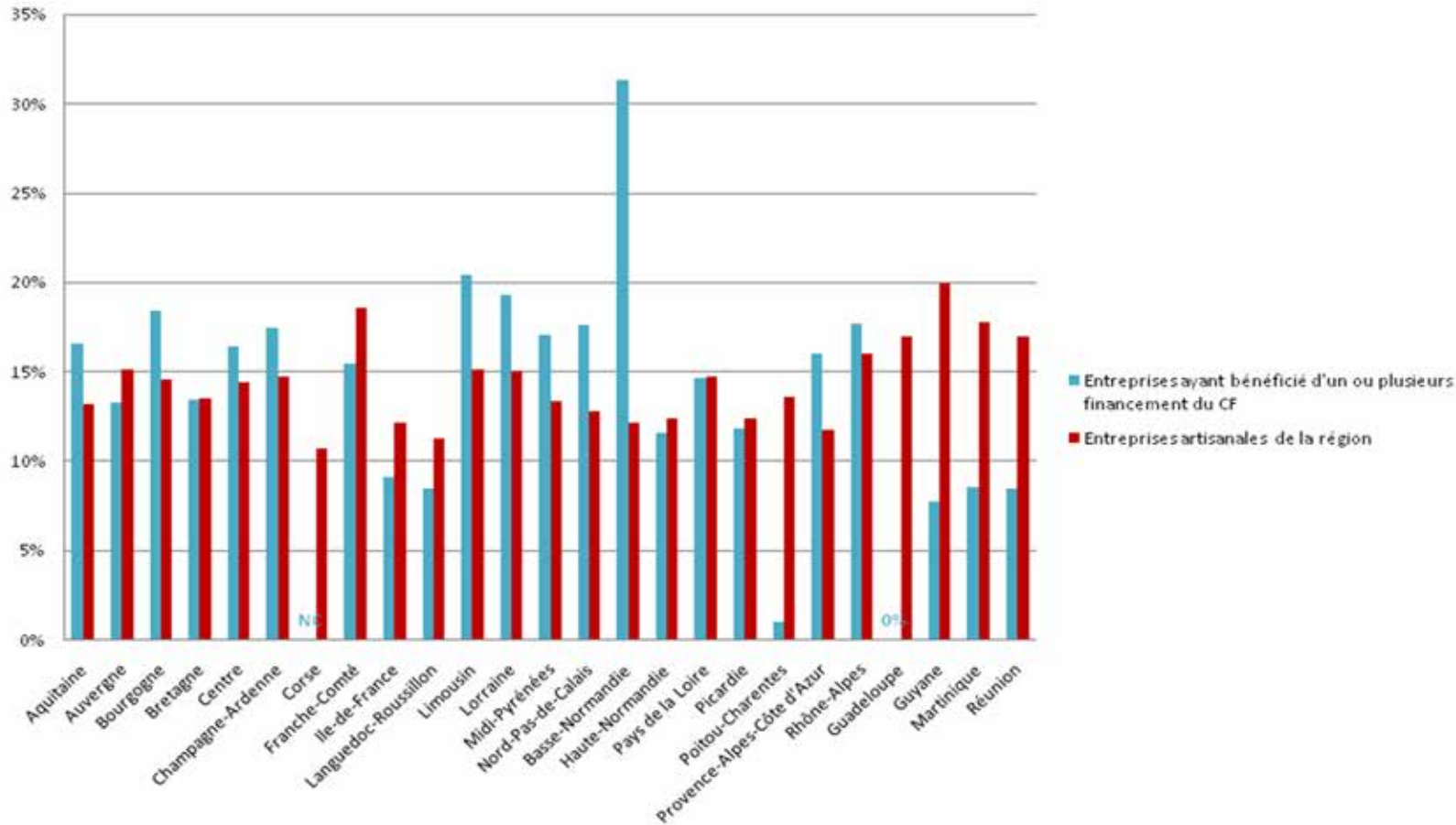
Parmi les entreprises artisanales qui ont bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF en 2012, en moyenne 38,9% appartiennent au secteur des métiers et services.

Pour toutes les régions à l'exception de la Basse Normandie, la part des entreprises des métiers et services ayant bénéficiés d'un ou plusieurs financements est supérieure à la part des entreprises de ce secteur.

Les 4 régions où l'écart est le plus important sont :

- Martinique : 69% contre 27,2%
- Guadeloupe : 53,6% contre 22%
- Poitou-Charentes : 61,1% contre 28,7%
- Haute-Normandie : 51,8% contre 31,4%

c) Secteur de la production

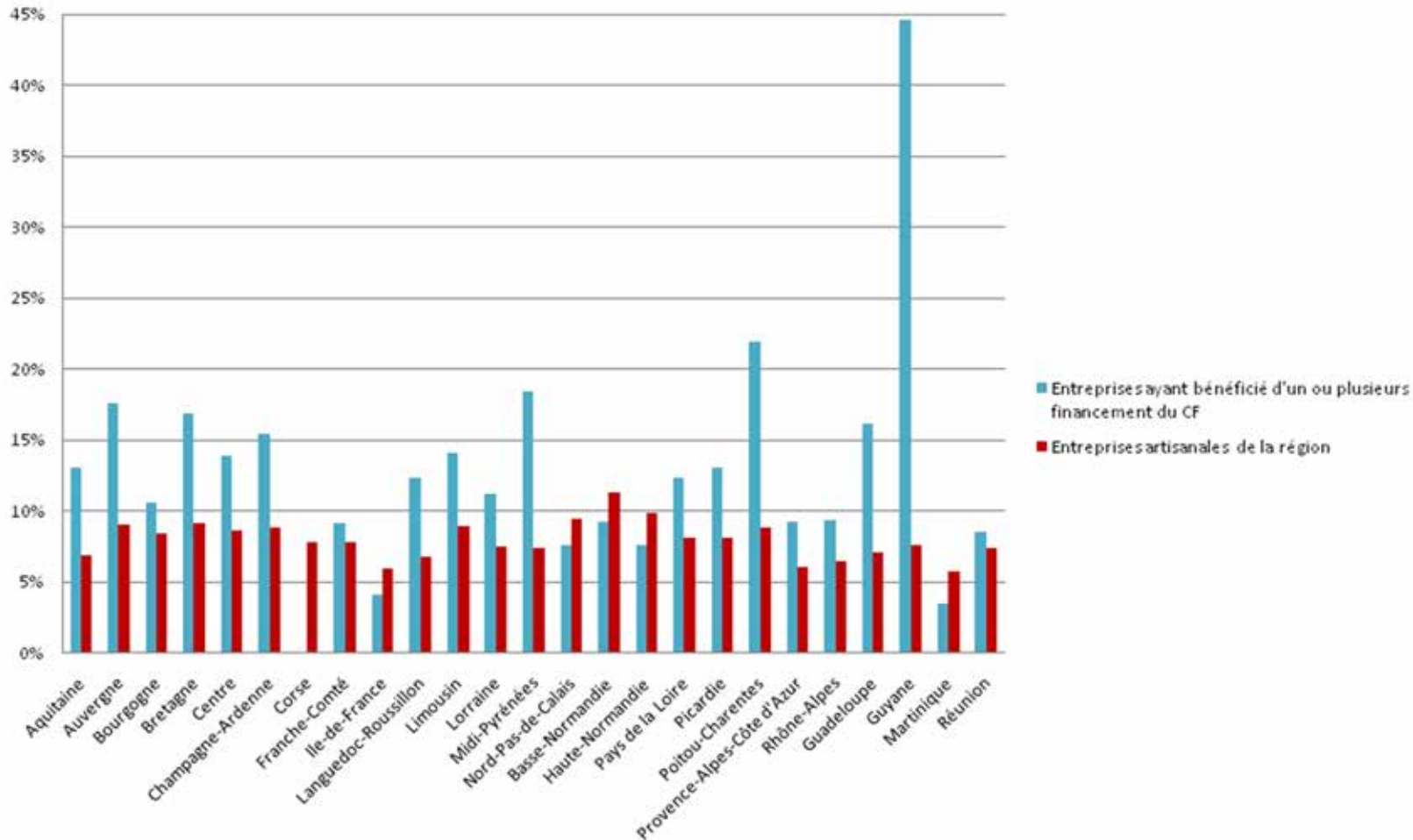


En France, les entreprises de la production représentent 14% des entreprises artisanales.

Parmi les entreprises artisanales qui ont bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF en 2012, en moyenne 13,8% appartiennent au secteur de la production.

- D'une région à l'autre la situation est très différente puisqu'une partie des entreprises du secteur de la production ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF est sous-représentée et une autre partie est surreprésentée par rapport au poids du secteur.
- En région Poitou-Charentes, la part des entreprises qui ont bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF est de 1% alors que le secteur de la production représente 13,6%.
- En région Basse Normandie la part des entreprises qui ont bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF est de 31,3% alors que le secteur de la production représente 12,1%.

d) Secteur de l'alimentation

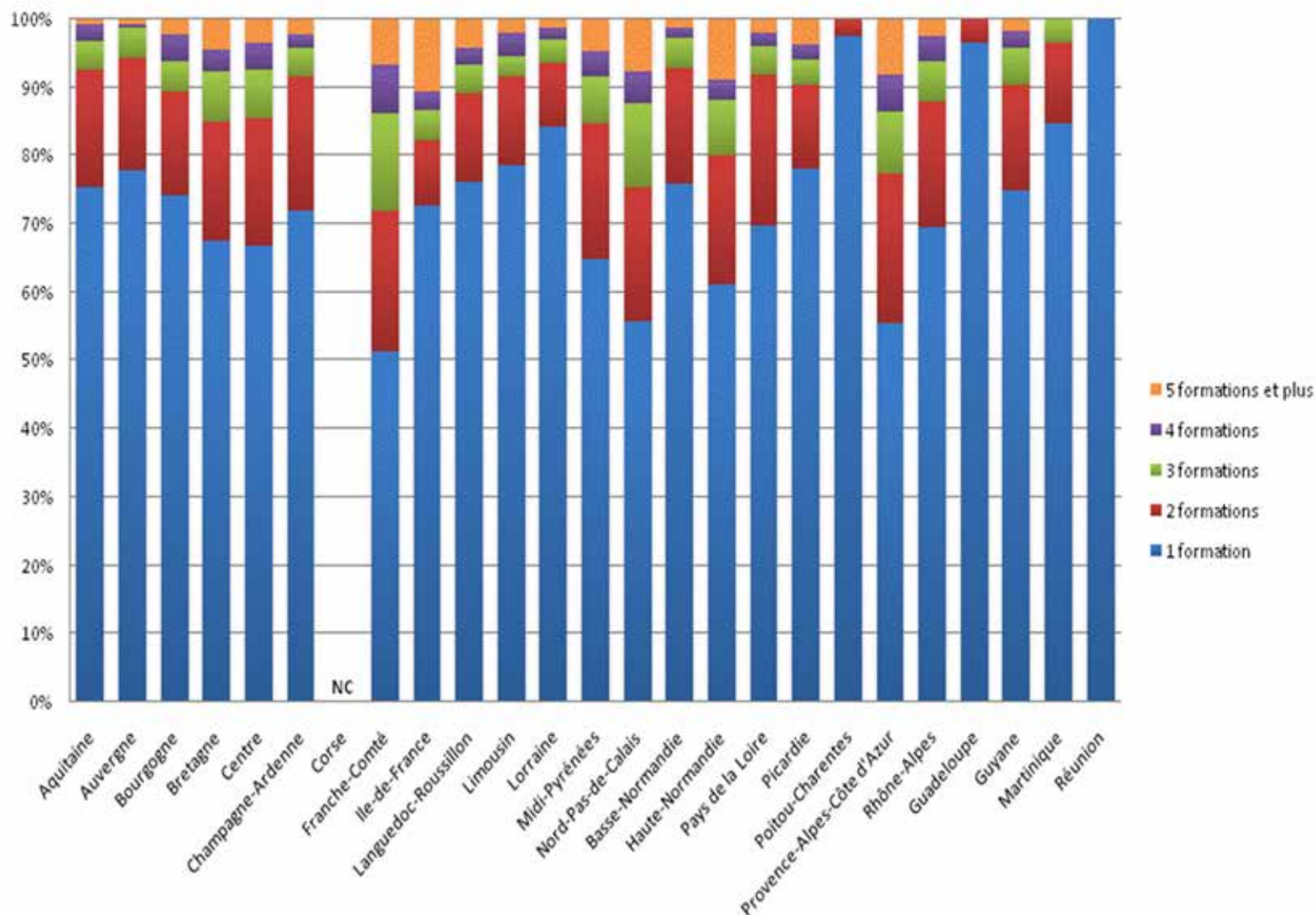


En France, les entreprises du secteur de l'alimentation représentent 7% des entreprises artisanales. Parmi les 4 grands secteurs, c'est celui qui, en moyenne, est le moins représenté en nombre d'entreprises artisanales

Parmi les entreprises artisanales qui ont bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF en 2012, en moyenne 13,3% appartiennent au secteur de l'alimentation.

- Dans 19 régions la part des entreprises du secteur de l'alimentation ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF est surreprésentée par rapport au poids du secteur. Cette situation est particulièrement illustrée en Guyane où la part des entreprises ayant bénéficié d'un ou plusieurs financements du CF est de 44% alors que le secteur de l'alimentation représente 15%.

D) Répartition du nombre d'entreprises bénéficiant d'un financement par le conseil de la formation selon le nombre de formations suivies

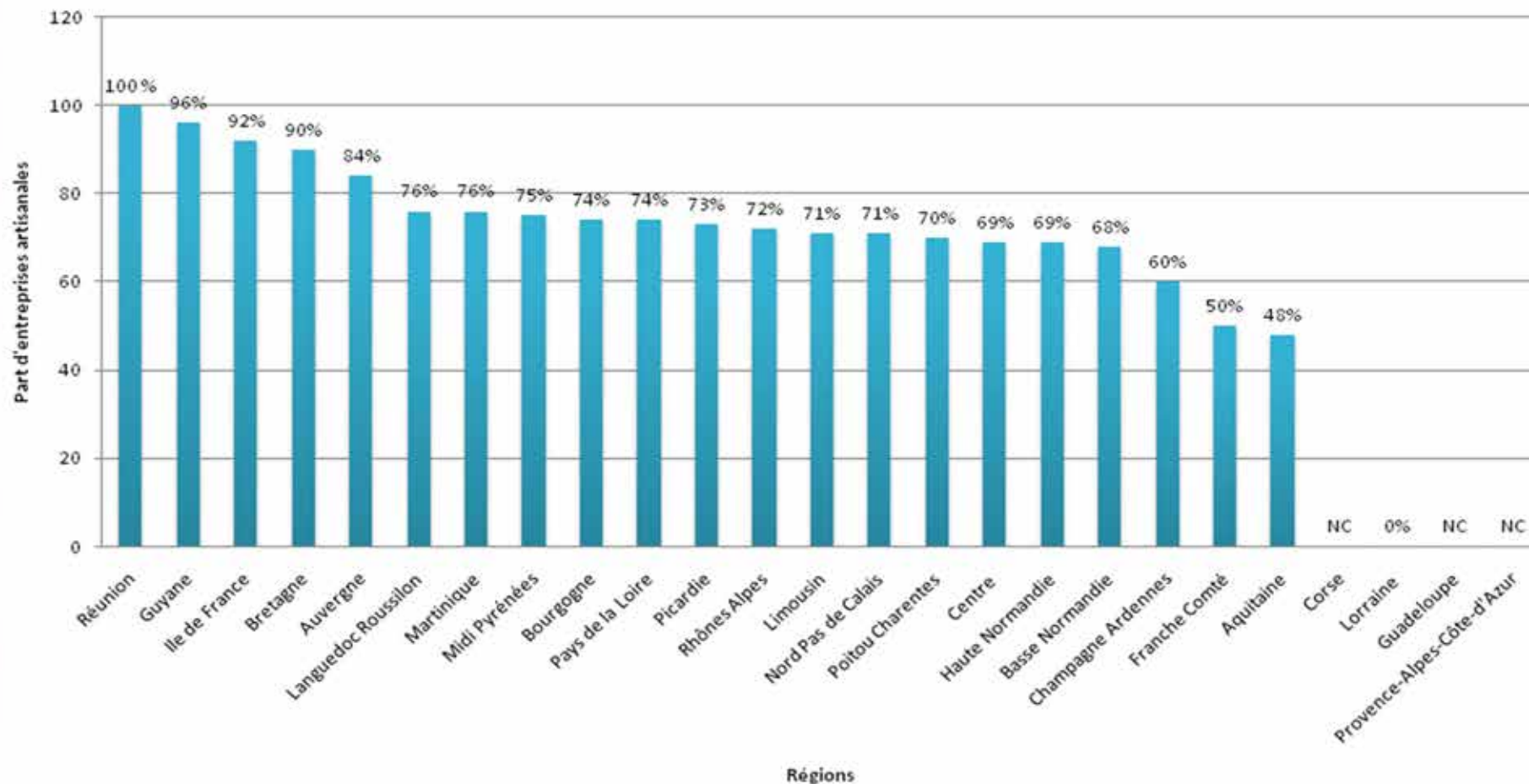


En moyenne, parmi les entreprises artisanales qui ont bénéficié du financement du CF :

- 71,4% ont bénéficié du financement d'une formation
- 16% de deux formations
- 5,5% de trois formations
- 6,9% de 4 formations et plus

Les régions Ile de France, Provence Alpes Côte d'Azur, Haute-Normandie et Nord Pas de Calais sont celles qui ont les taux les plus importants en termes d'entreprises ayant bénéficié d'un financement du CF pour 5 formation et plus, respectivement à hauteur de 11%, 8%, 8% et 7%.

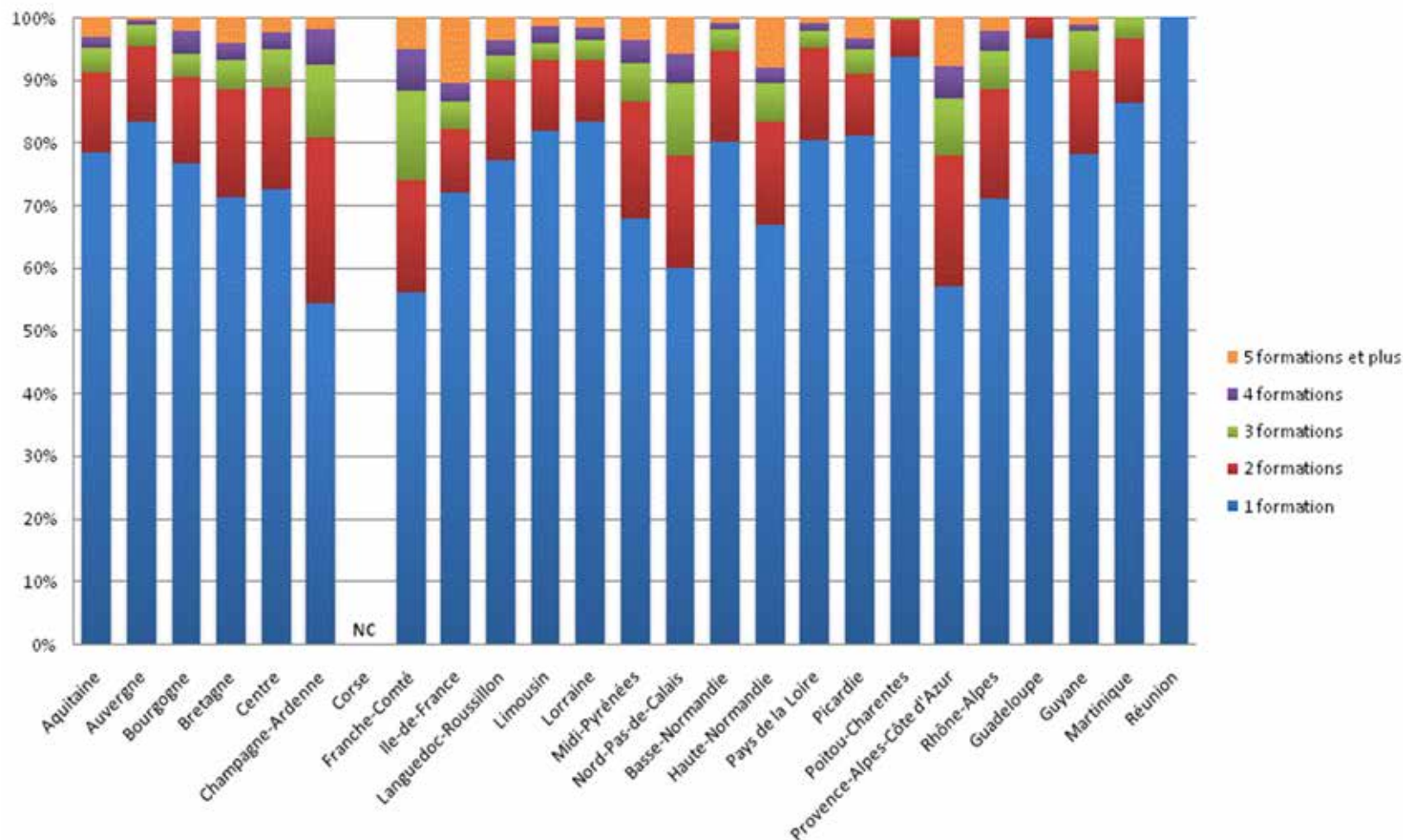
E) Pourcentage d'entreprises artisanales nouvelles bénéficiant d'un financement par le conseil de la formation en 2012 et d'aucun financement en 2011



- En moyenne, 71% des entreprises artisanales bénéficiant d'un financement en 2012 n'ont bénéficié d'aucun financement en 2011.
- L'ensemble des entreprises artisanales de la Réunion ayant bénéficié d'un financement par le CF en 2012 n'ont bénéficié d'aucun financement en 2011. (NB : Ce chiffre a été confirmé par le CF de cette région).

2) Les stagiaires

A) Répartition des stagiaires selon le nombre de formations financées par le conseil de la formation



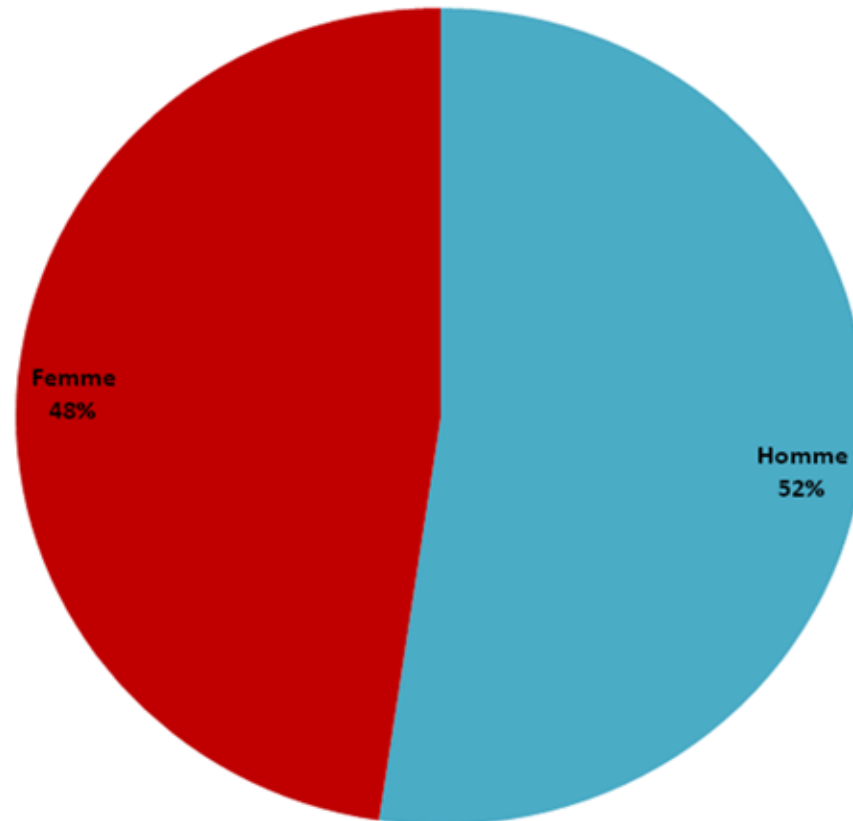
En moyenne, parmi les stagiaires qui ont bénéficié du financement du CF :

- 74,1% ont bénéficié d'un financement pour une formation.
- 14,4% pour 2 formations.
- 11,5% pour 3 formations et plus.

Les régions Franche-Comté, Nord Pas de Calais et Provence Alpes Côte d'Azur sont celles qui ont les taux les plus importants de stagiaires ayant effectués 3 formations et plus, respectivement à hauteur de 25% ,22% et 22%.

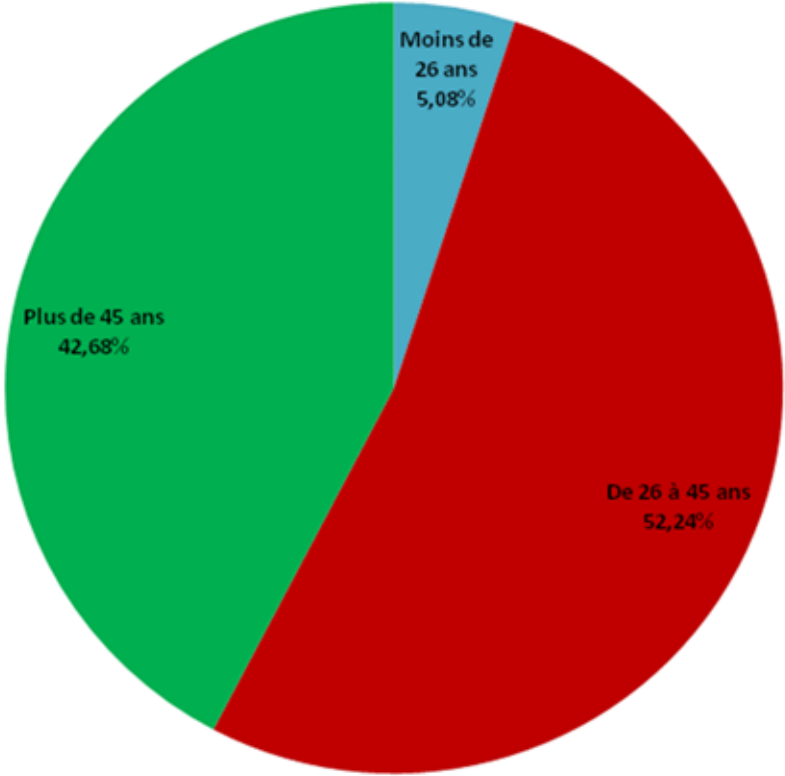
B) Profil des stagiaires

a) Répartition des stagiaires par genre



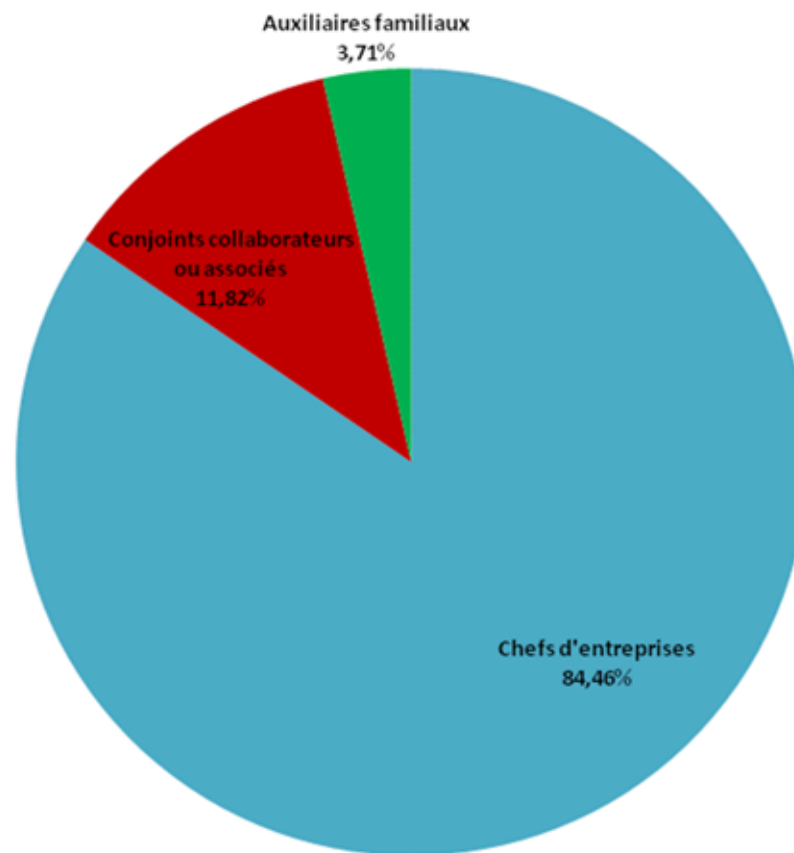
Par rapport à 2011, la part des femmes dans le financement des formation a augmenté d'un point.

B) Répartition par tranches d'âge des stagiaires bénéficiant de financements par le conseil de la formation



La répartition par tranches d'âge pour l'année 2012 est quasi identique à celle constatée en 2011

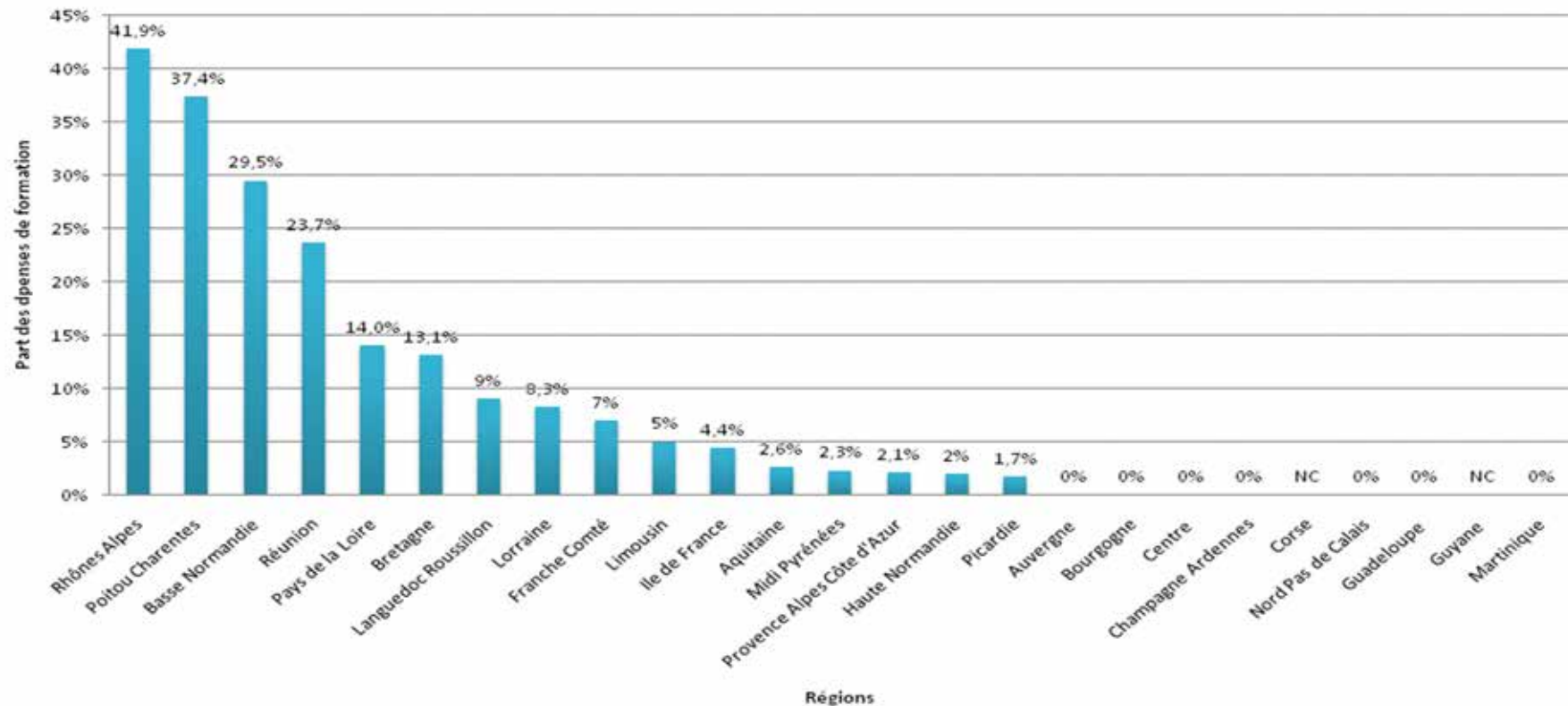
c) Répartition des stagiaires selon leur statut



- Le pourcentage d'auxiliaires familiaux est en hausse de 1,9 point par rapport à 2011. Cette progression globale est due pour l'essentiel à la situation observée dans la région Pays de la Loire où le nombre d'auxiliaires familiaux a fortement augmenté en passant de 117 stagiaires en 2011 à 1 106 stagiaires 2012.
- Hormis cette région, la part d'auxiliaires familiaux est de 2% en 2012 contre 1,8% en 2011.

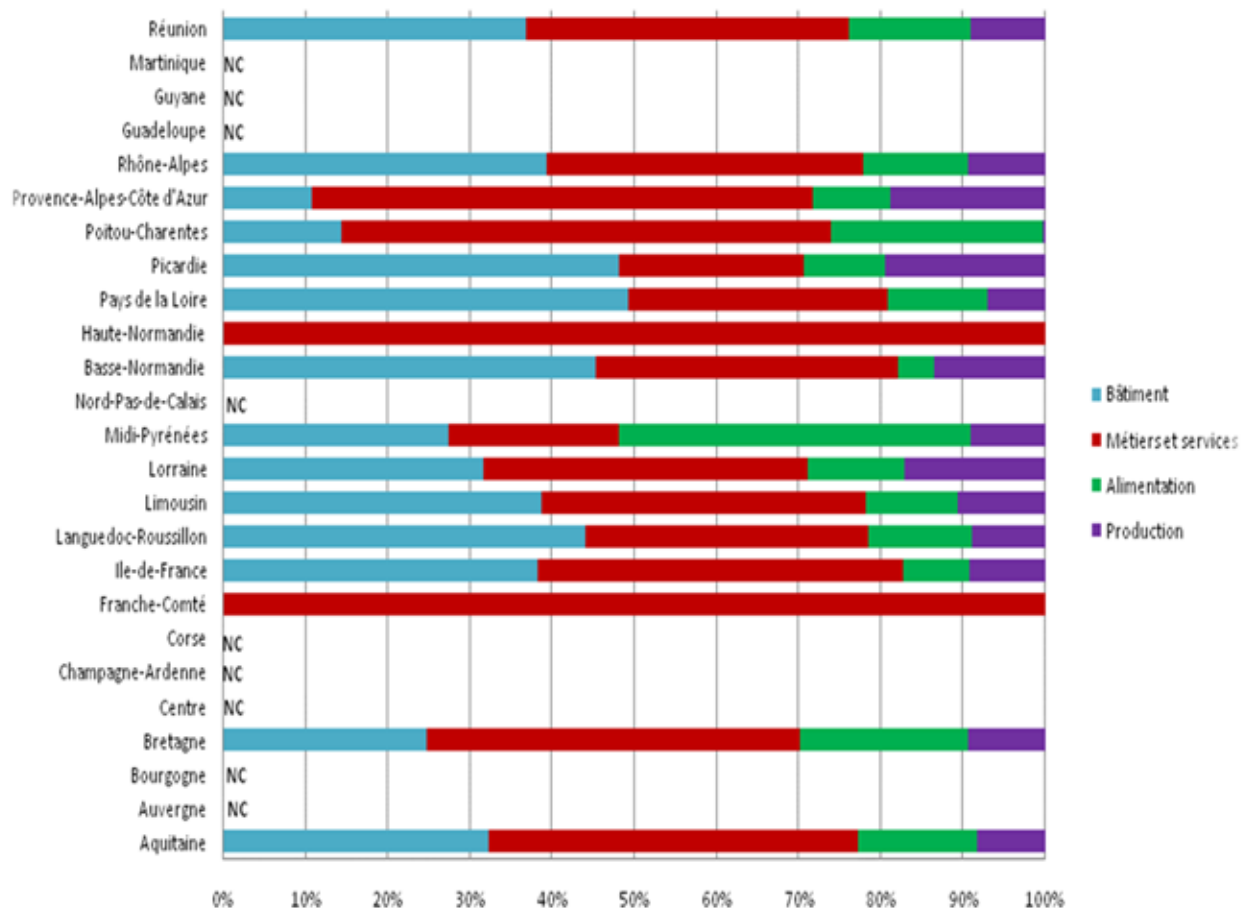
3) Les stagiaires créateurs et repreneurs d'entreprise

A) Part des dépenses de formations des conseils de la formation dédiée au financement d'actions de formation des créateurs / repreneurs installés depuis moins de 3 ans (hors SPI)



- Les régions Rhône-Alpes, Poitou-Charentes, Basse Normandie et Réunion consacrent plus de 20% de leurs ressources au financement des formations des créateurs / repreneurs.
- 7 régions ne financent aucune formation pour les créateurs / repreneurs.

B) Répartition des dépenses des conseils de la formation dédiées au financement d'actions de formation des créateurs / repreneurs installés depuis moins de 3 ans (SPI non comptabilisés) selon les secteurs d'activité

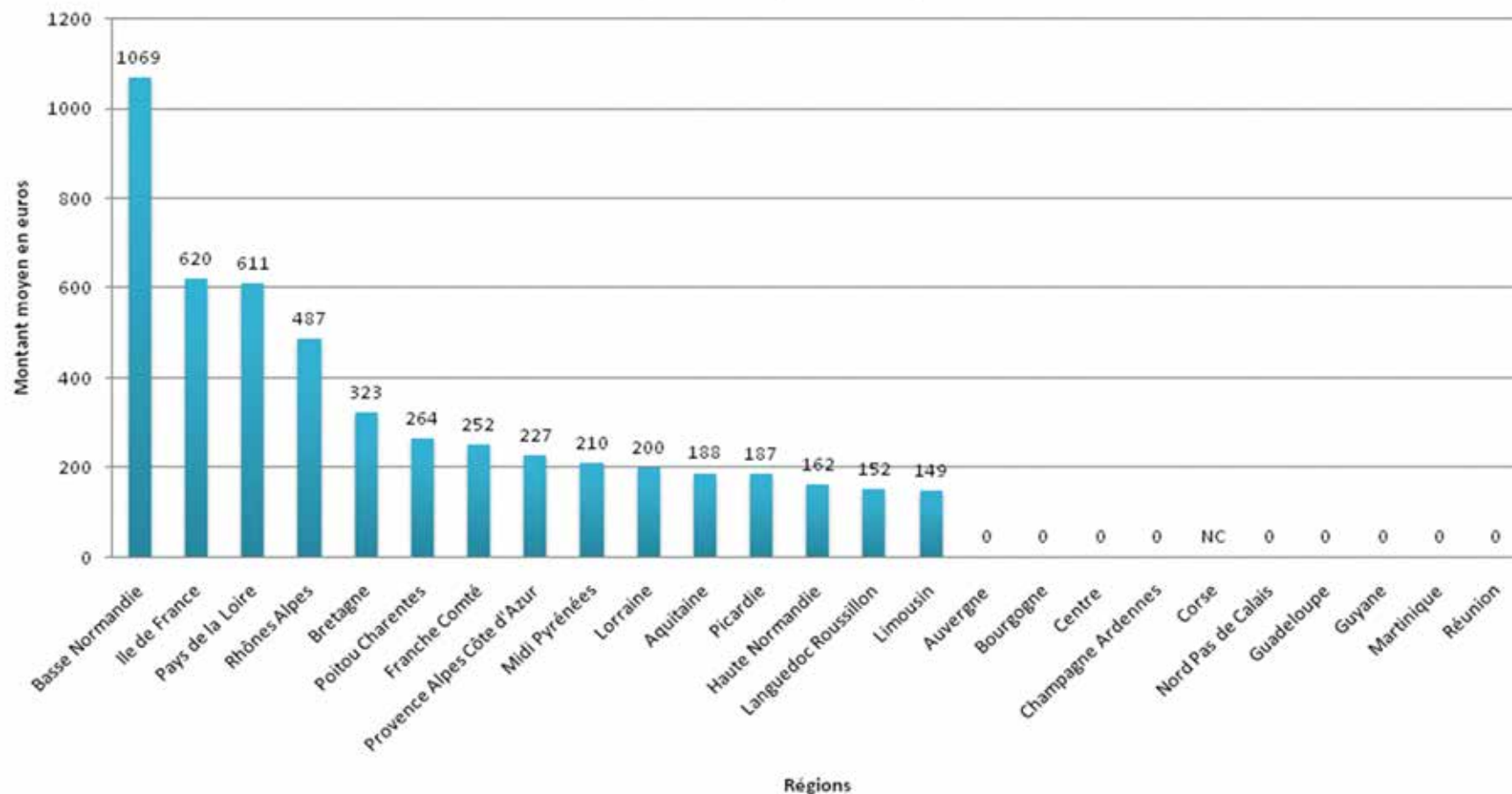


La part moyenne de dépenses des CF dédiée aux actions de formation des créateurs / repreneurs dans les secteurs de la production et du bâtiment sont de 9% et 33%, sachant que le secteur de la production représente 14% des entreprises artisanales françaises, et le secteur du bâtiment 49%.

Pour les secteurs de l'alimentation et celui des métiers et services, les parts de dépenses des CF dédiées aux actions de formation des créateurs / repreneurs sont de 15% et 44%, alors que ces secteurs représentent respectivement 7% et 30% des entreprises artisanales françaises.

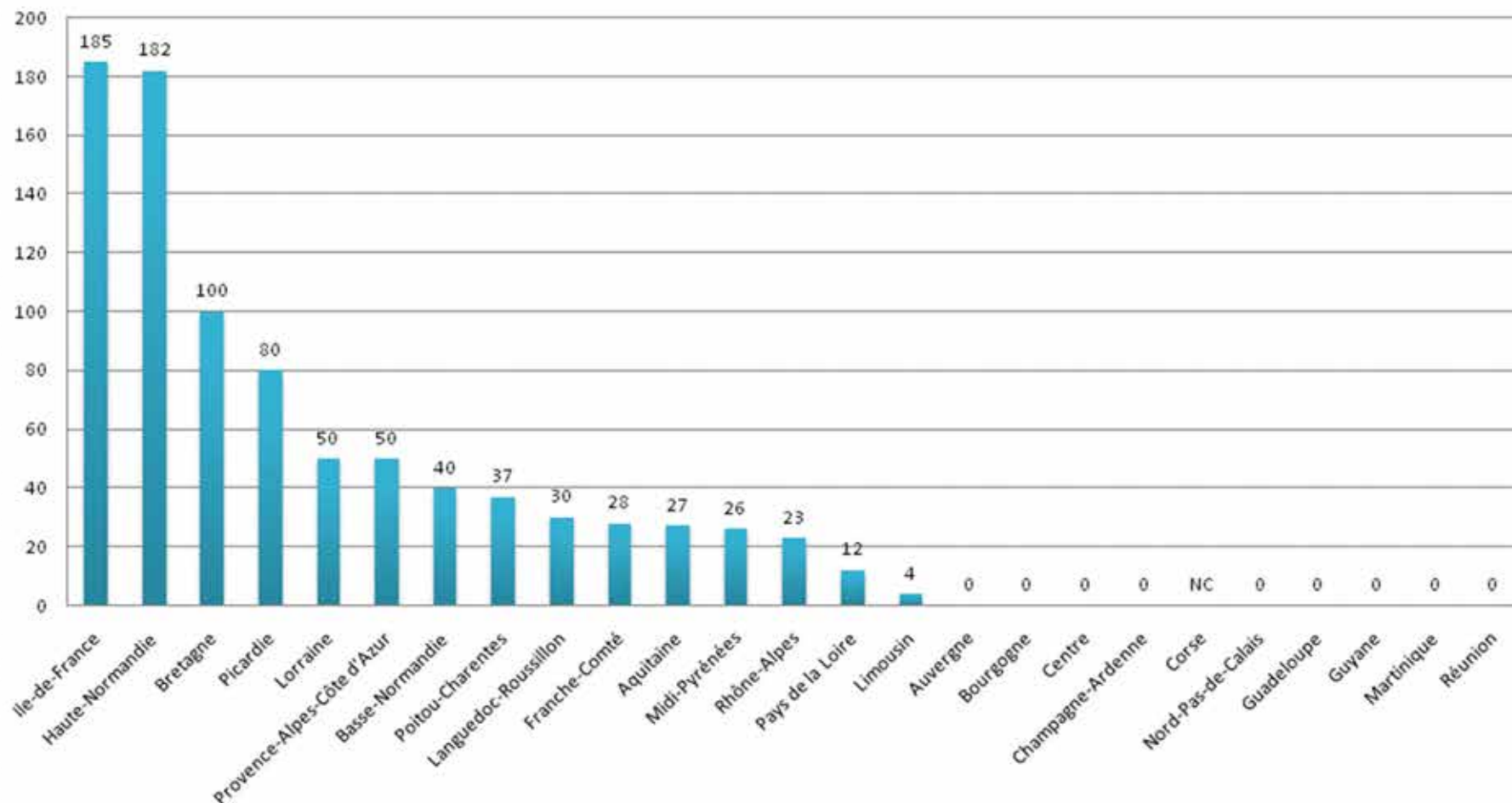
On remarque que les CF de la Haute Normandie et de la Franche Comté financent exclusivement le secteur des métiers et services.

C) Montant moyen financé par les conseils de la formation pour des actions d'accompagnement, d'information et de conseil, par stagiaire créateur / repreneur (hors SPI)



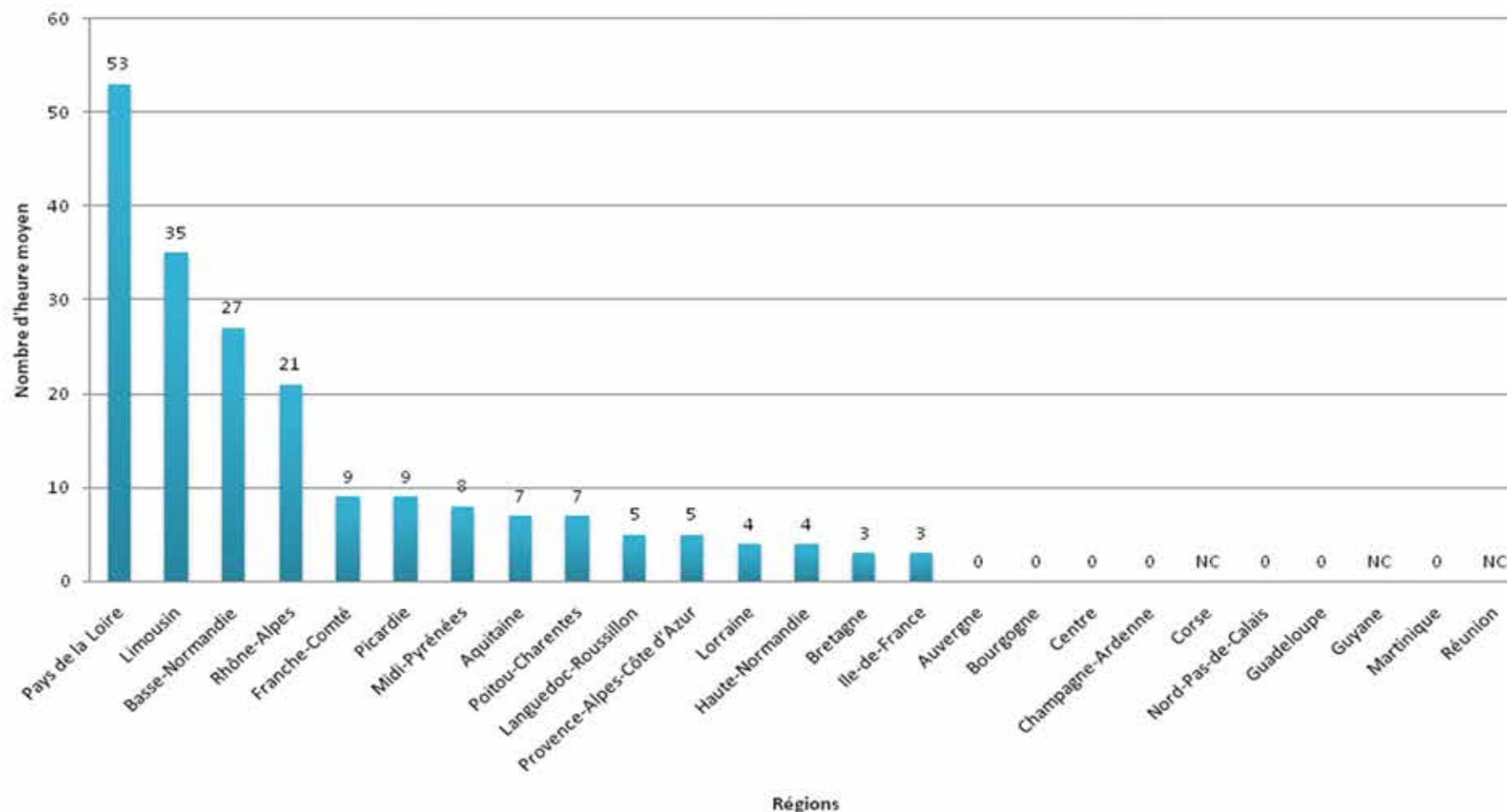
- Le montant moyen pour les actions d'accompagnement, d'information et de conseil par stagiaire est de 204 € avec une dispersion forte selon les régions allant de 149 à 1 069 € pour les 15 régions ayant financé ce type de formation.

D) Montant financé par les conseils de la formation pour une heure d'accompagnement, d'information et de conseil au bénéfice des stagiaires créateur / repreneur (hors SPI)



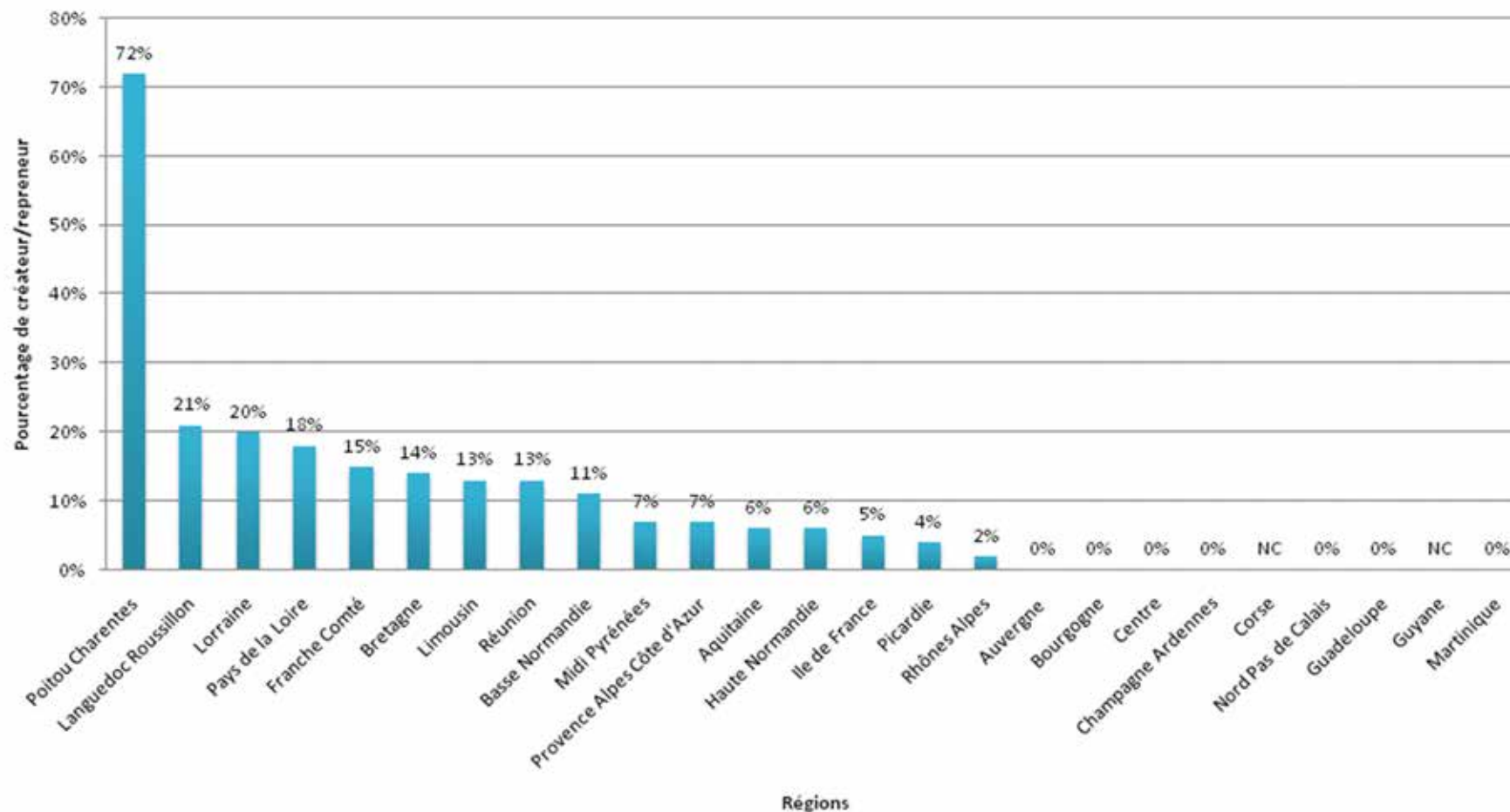
- Le montant moyen financé par les CF pour une heure d'accompagnement d'information et de conseil est de 36 €, avec une dispersion régionale élevée allant de 4 à 185 € pour les 15 régions ayant financé ce type de formation.

E) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire créateur / repreneur installé depuis moins de 3 ans (hors SPI)



- En moyenne, les stagiaires créateurs / repreneurs bénéficient de 9 heures de formations financées par les CF.
- 4 régions financent en moyenne plus de 20 heures de formations : Pays de la Loire, Limousin, Basse Normandie et Rhône Alpes.

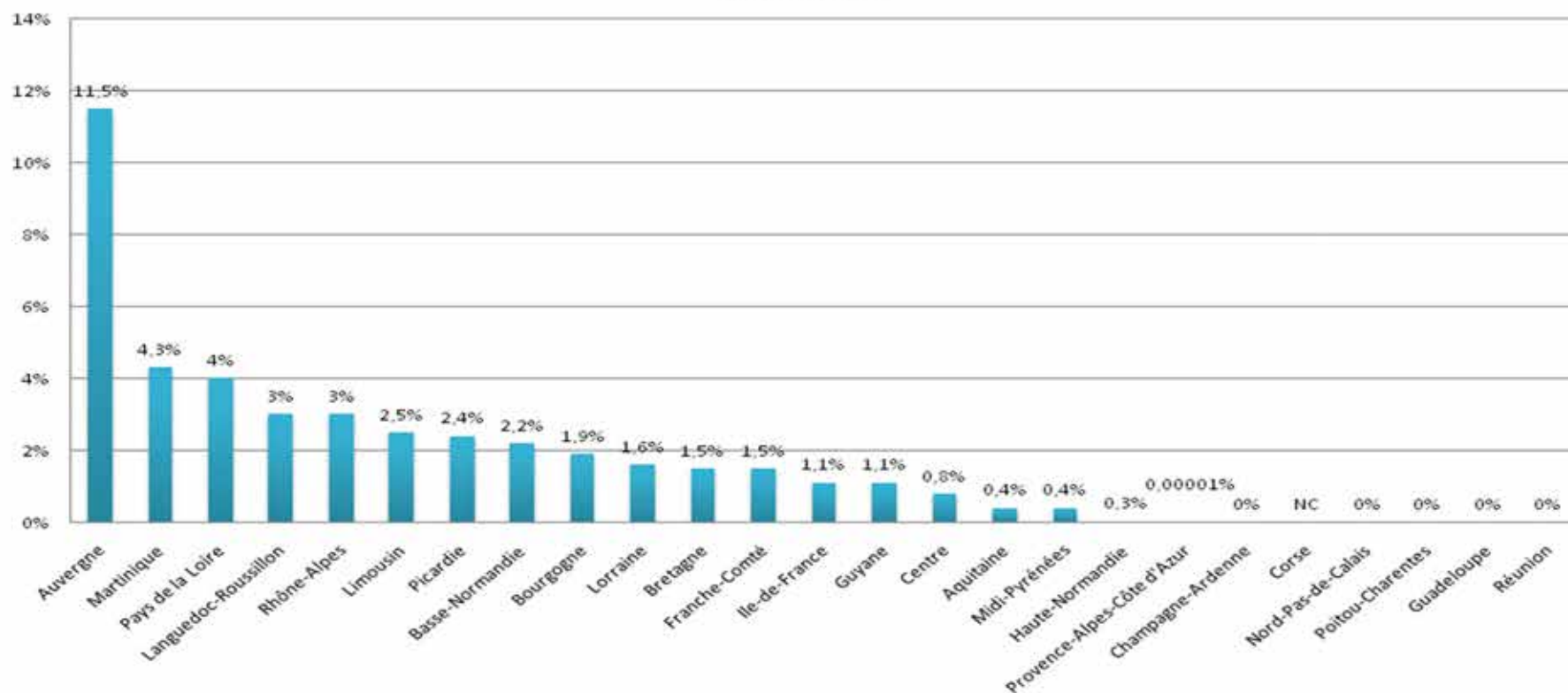
F) Pourcentage de créateurs/repreneurs installés depuis moins de 3 ans parmi les stagiaires bénéficiant d'un financement d'actions de formation par le conseil de la formation (hors SPI)



- 6 364 stagiaires créateurs/repreneurs (représentant 14% de l'ensemble des stagiaires) ont bénéficié d'un financement d'actions de formation.
- La part de stagiaire créateur/repreneur du Poitou-Charentes a augmenté de 31,7% en 2011 à 72% en 2012.

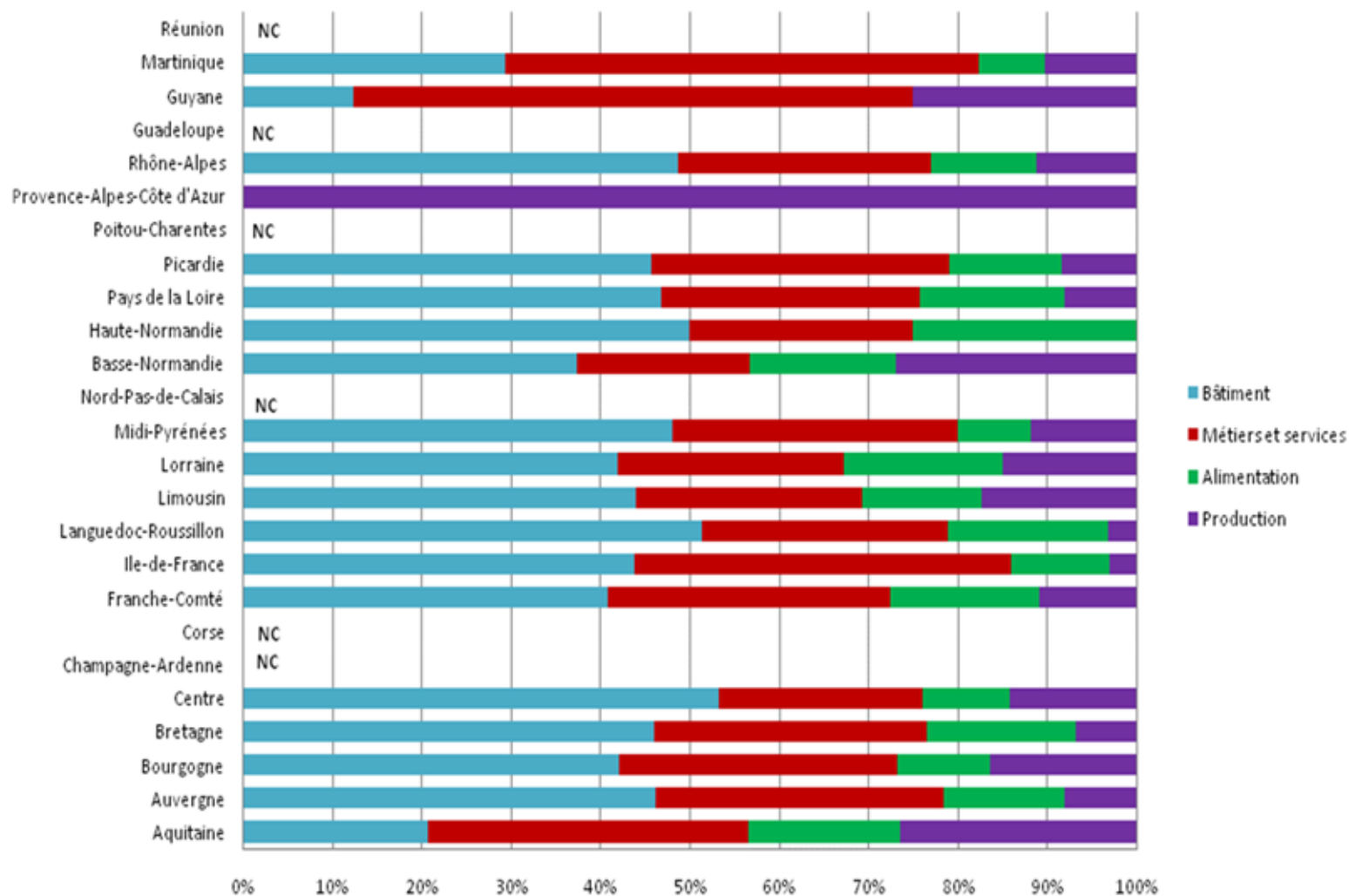
4) Les stagiaires créateurs et repreneurs d'entreprises participant au stage de préparation à l'installation (SPI)

A) Part des dépenses de formation des conseils de la formation dédiée au financement du stage de préparation à l'installation pour les créateurs / repreneurs



- Les 19 CF qui financent le SPI des créateurs / repreneurs y consacrent 1,8% de leur ressource en moyenne, soit 2,2 points de moins qu'en 2011.
- En Auvergne, le taux a diminué, de 25% en 2011 à 11,5% en 2012.

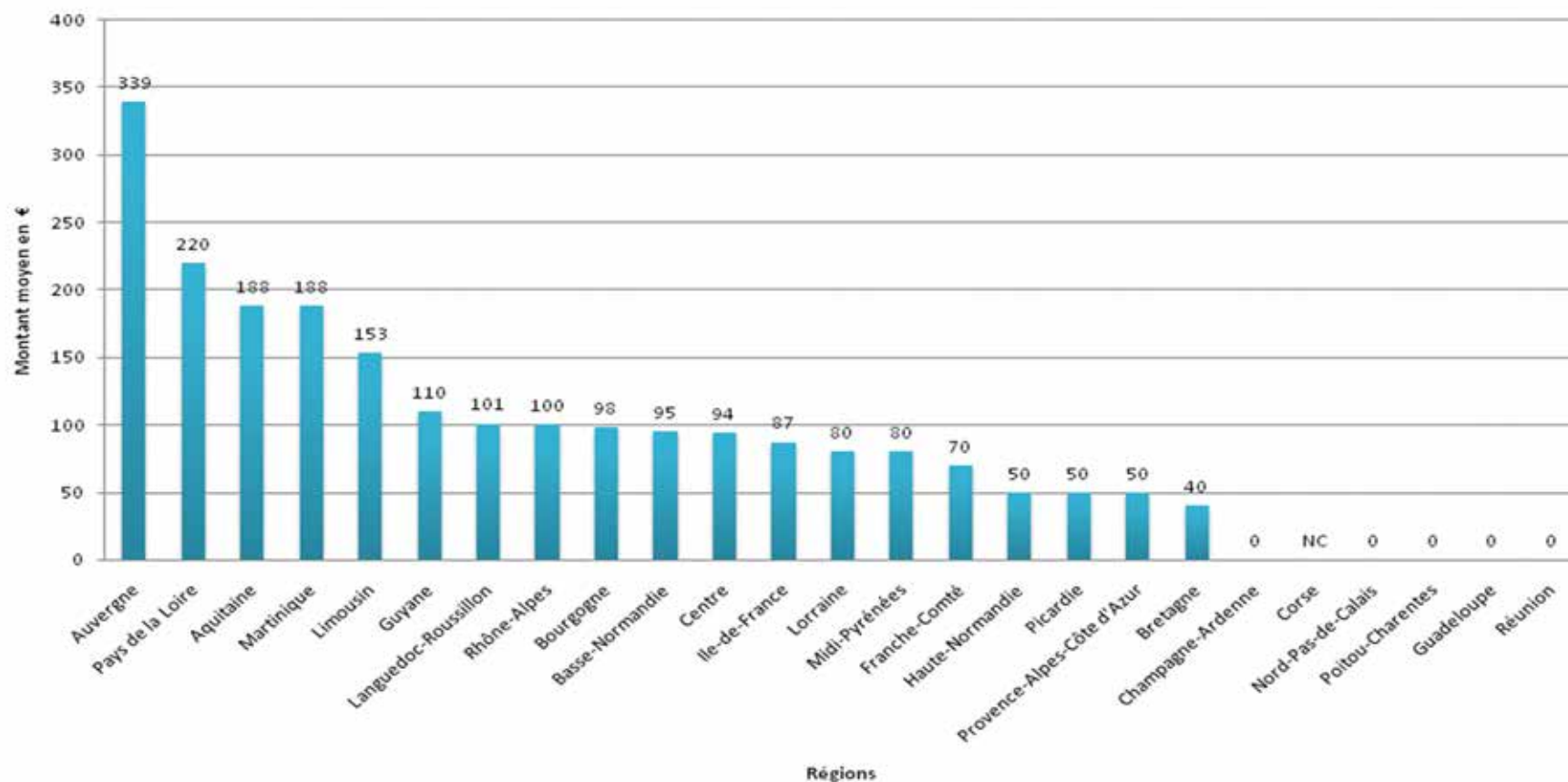
B) Répartition des dépenses des conseils de la formation dédiées au financement du SPI suivi par les créateurs / repreneurs selon les secteurs d'activité



Les dépenses des CF dédiées au financement du SPI se répartissent ainsi :

- 45,8% pour le secteur du bâtiment, sachant que ce secteur représente 54% des entreprises artisanales françaises créées en 2012.
- 31% pour le secteur des métiers et services, sachant que ce secteur représente 31% des entreprises artisanales françaises créées en 2012.
- 13,8% pour le secteur de l'alimentation, sachant que ce secteur représente 3% des entreprises artisanales françaises créées en 2012.
- 9,4% pour le secteur de la production sachant que ce secteur représente 12% des entreprises artisanales françaises créées en 2012.

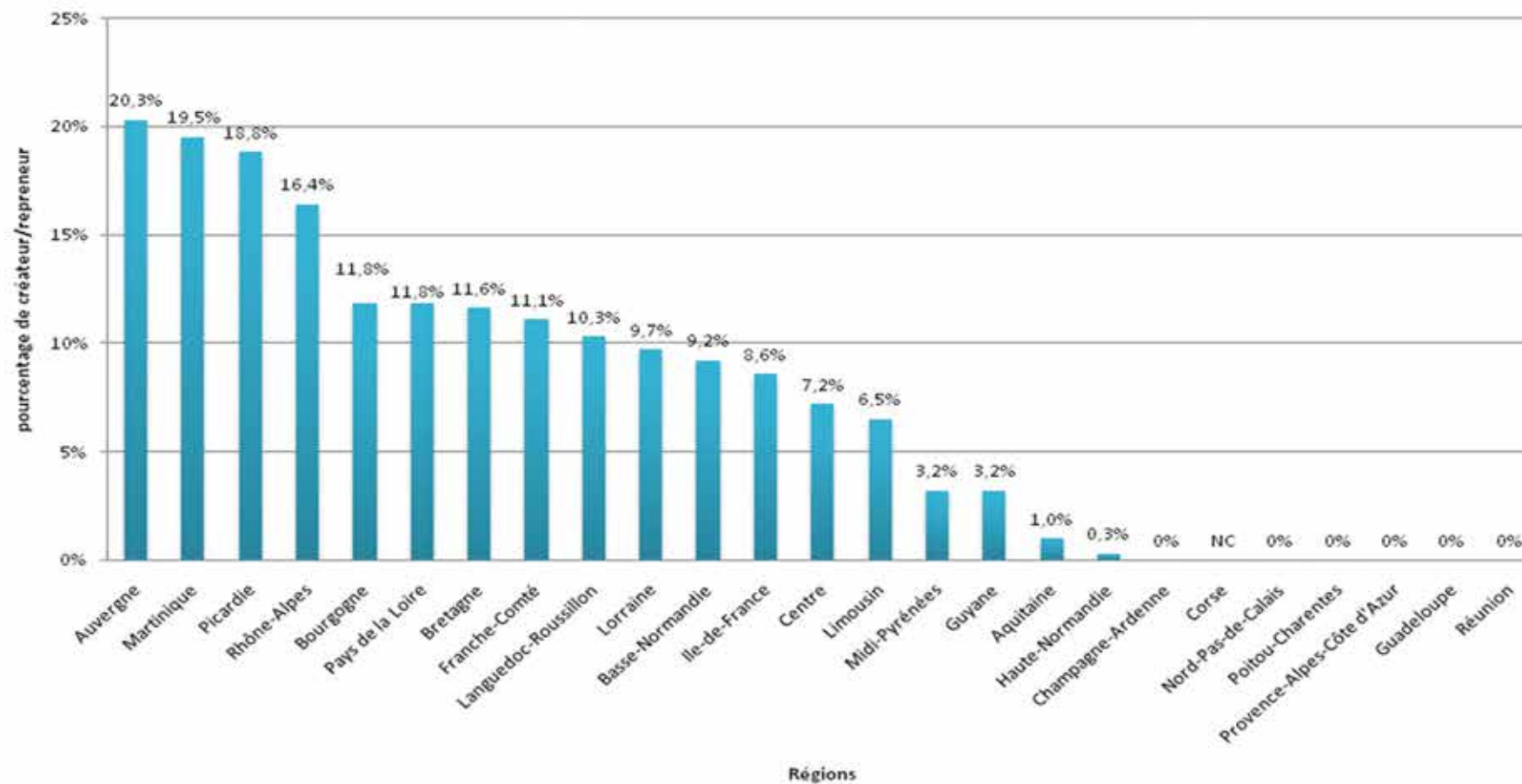
C) Montant moyen financé par le conseil de la formation pour les stagiaires ayant suivi le stage de préparation à l'installation



- 19 CF participent au financement des SPI et y consacrent en moyenne 91,4 € par stagiaire.
- Le montant moyen financé par le CF d'Auvergne pour les SPI a diminué de 369 € en 2011 à 339 € en 2012.

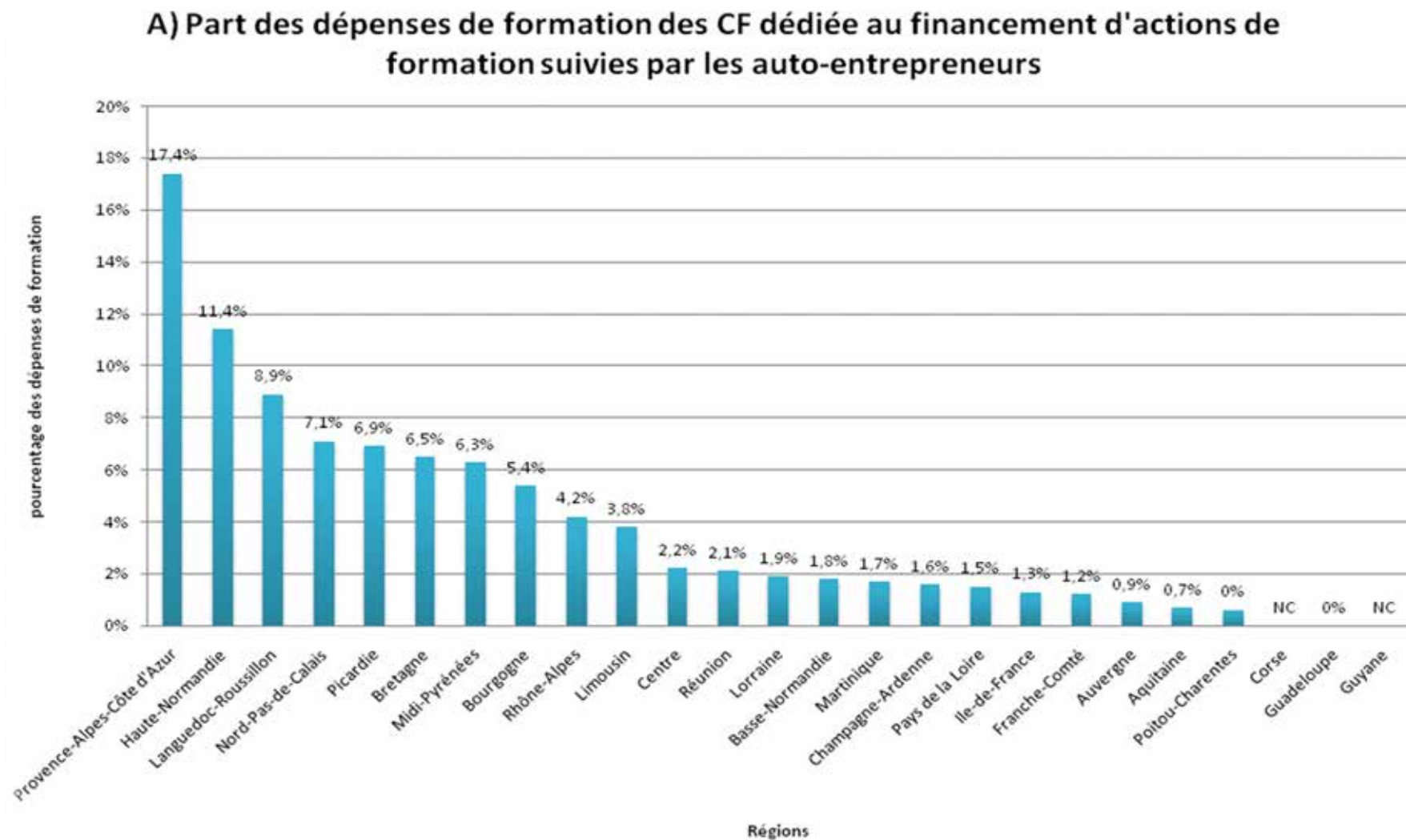
N.B : L'article 97 de la loi de finances n°86-1347 du 31 décembre 1986 prévoit que les participants au SPI acquittent un droit égal à 1,5 fois le montant du droit fixé prévu à l'article L. 1601 du code général des impôts (soit pour 2012 : 187,50€). Dans certaines CMA, le SPI est facturé à un prix supérieur dans le cadre d'une offre « package ». Les CF ne peuvent financer les SPI qu'à hauteur maximum de 187,50€.

D) Part des stagiaires créateur/repreneur bénéficiant du financement d'un stage de préparation à l'installation



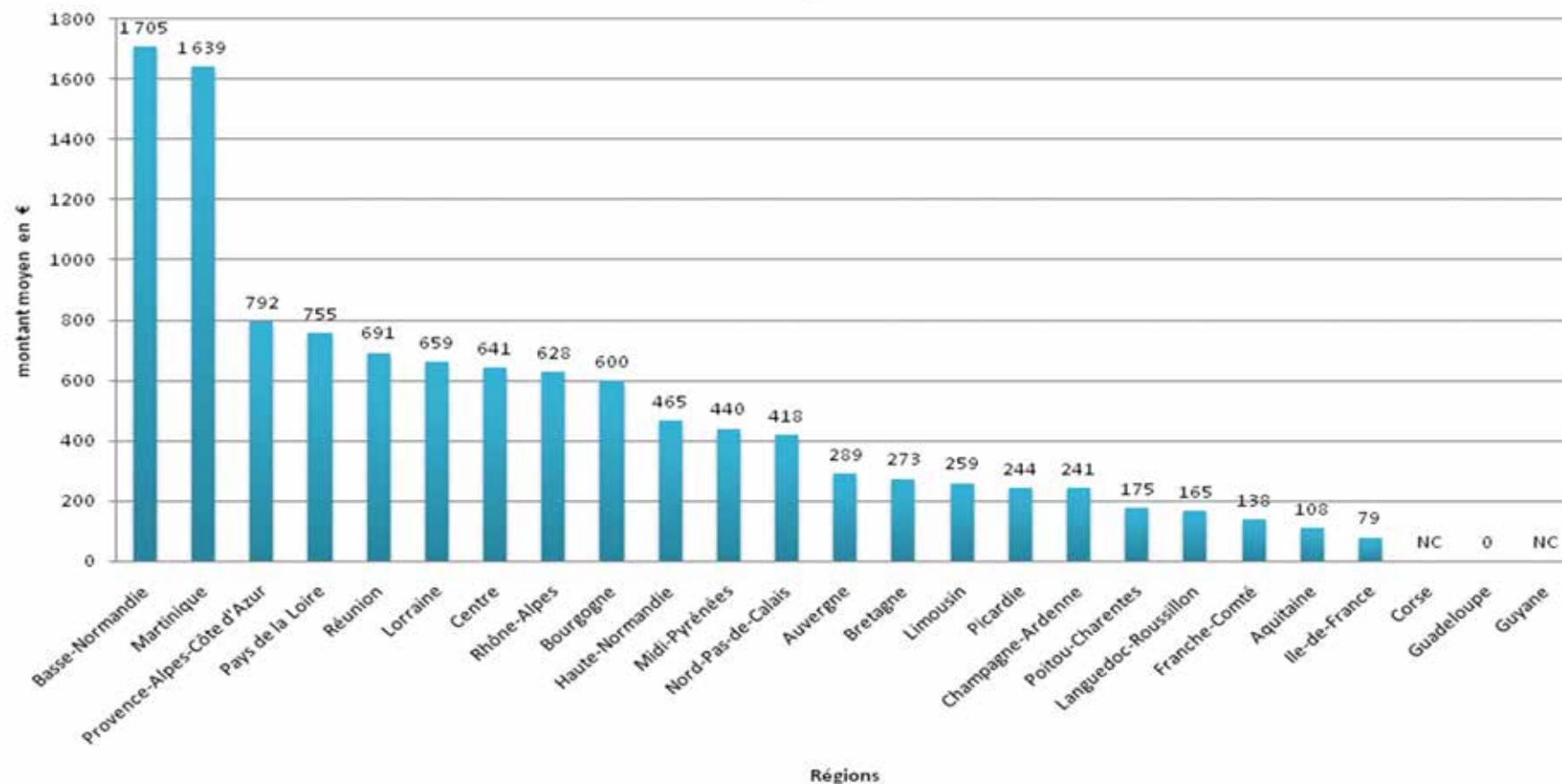
- 5 111 stagiaires ont bénéficiés en 2012 d'un financement du SPI, soit 1 331 de moins qu'en 2011.
- Dans les régions où le SPI est financé, en moyenne 8% de l'ensemble des stagiaires créateurs/repreneurs bénéficient d'un financement du CF pour le SPI.
- En Auvergne, la part de stagiaires créateurs / repreneurs, bénéficiant d'un financement du CF pour le SPI est de 20,3% en 2012 alors qu'en 2011 elle était de 45,8%.

5) Les stagiaires auto-entrepreneurs



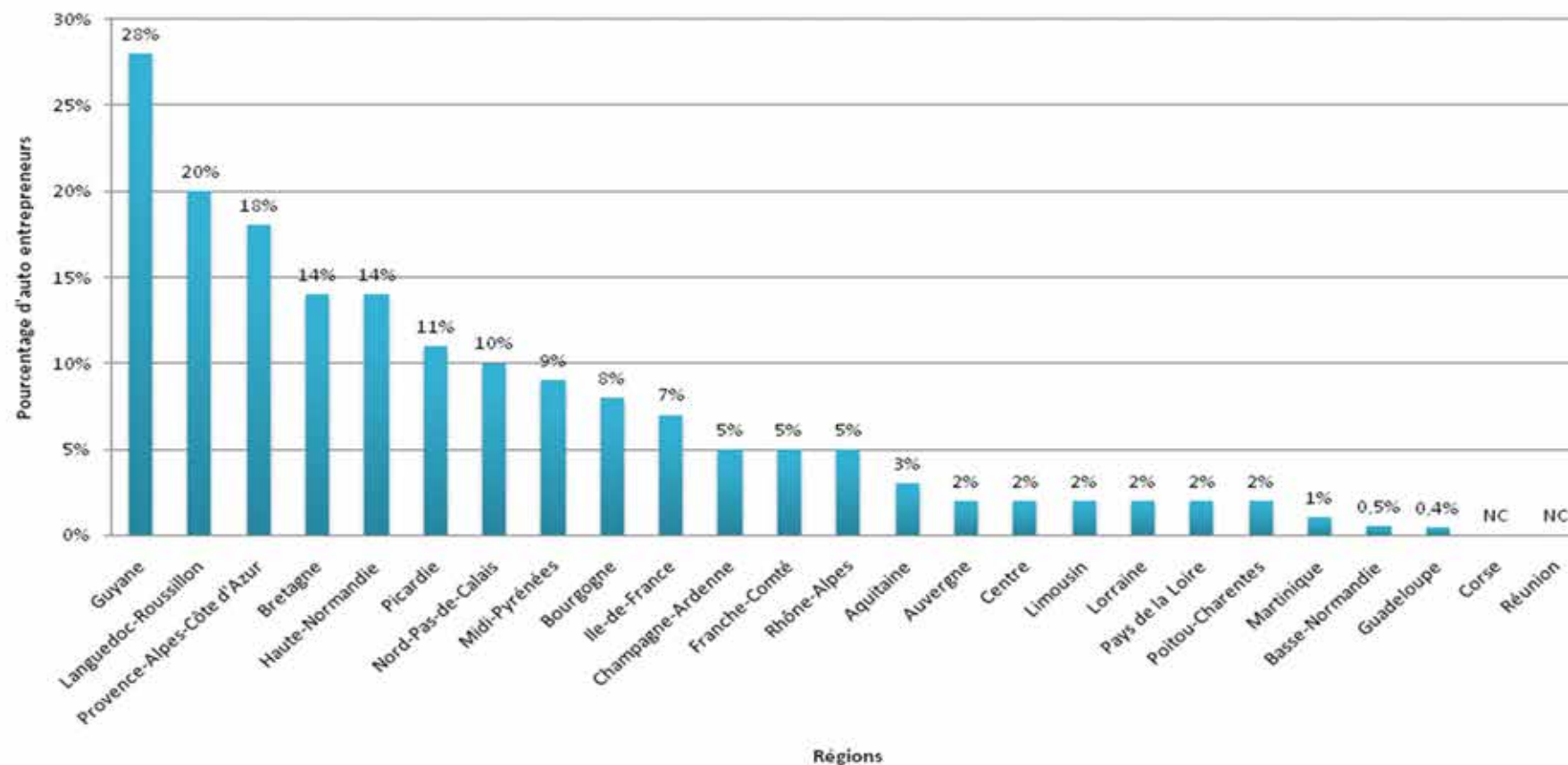
- Les CF qui ont financé les actions de formations des auto-entrepreneurs y ont consacré en moyenne 4% de leurs dépenses de formation.

B) Montant moyen financé pour les actions de formation suivies par stagiaire auto-entrepreneur



- Les CF qui financent des actions de formation suivies par des stagiaires auto-entrepreneurs consacrent à ces actions une dépense moyenne de 496 € par stagiaire (463 € en 2011). Ce montant moyen présente une forte dispersion régionale (de 79 à 1 705 €) comme en 2011.
- La Basse-Normandie a financé 10 229 € pour 6 stagiaires.
- La Martinique a financé les actions de formation pour 3 stagiaires, dont une de 450 heures (formation diplômante), d'un montant de 4 118€.

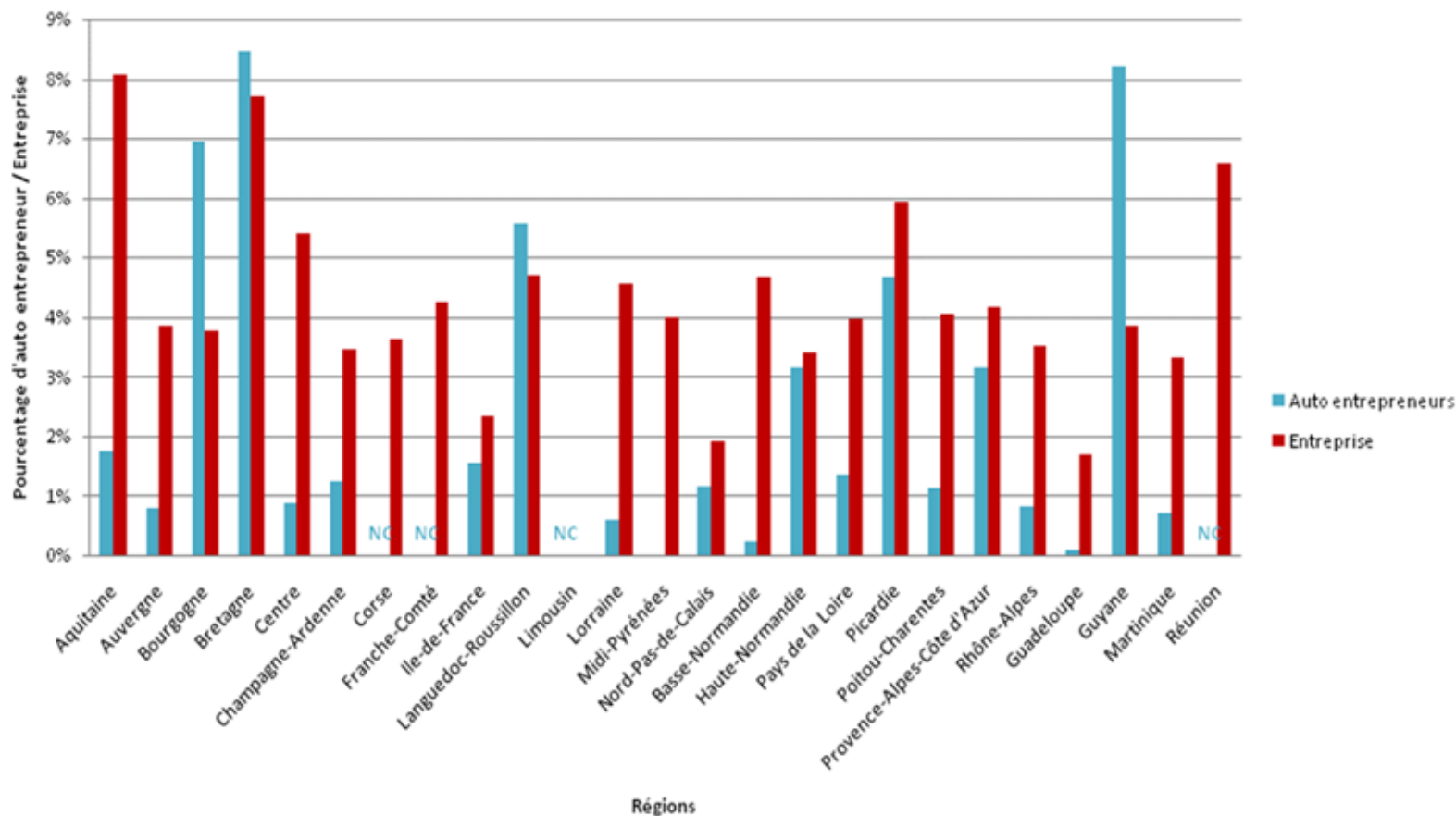
**C) Part d'auto-entrepreneurs inscrits au répertoire des métiers (RM) *
bénéficiant d'un financement par le conseil de la formation par rapport au
nombre total d'entreprises bénéficiant d'un financement par le CF**



- 3 335 formations suivies par des auto-entrepreneurs ont été financées par les CF, soit 654 formations de plus qu'en 2011.
- Parmi les régions qui financent des actions de formation pour les auto-entrepreneurs, les auto-entrepreneurs inscrits au RM bénéficiant d'un financement par le CF représentent en moyenne 7% des entreprises qui ont bénéficié d'un financement du CF en 2012 (4,8% en 2011).

Remarque : les données concernant les auto-entrepreneurs non inscrits au RM ne sont pas disponibles.

**D) Comparaison de la part d'auto-entrepreneurs (AE) inscrits au RM *
bénéficiant du financement de formations par le conseil de la formation avec
la part d'entreprises bénéficiant du financement de formations par le conseil
de la formation**

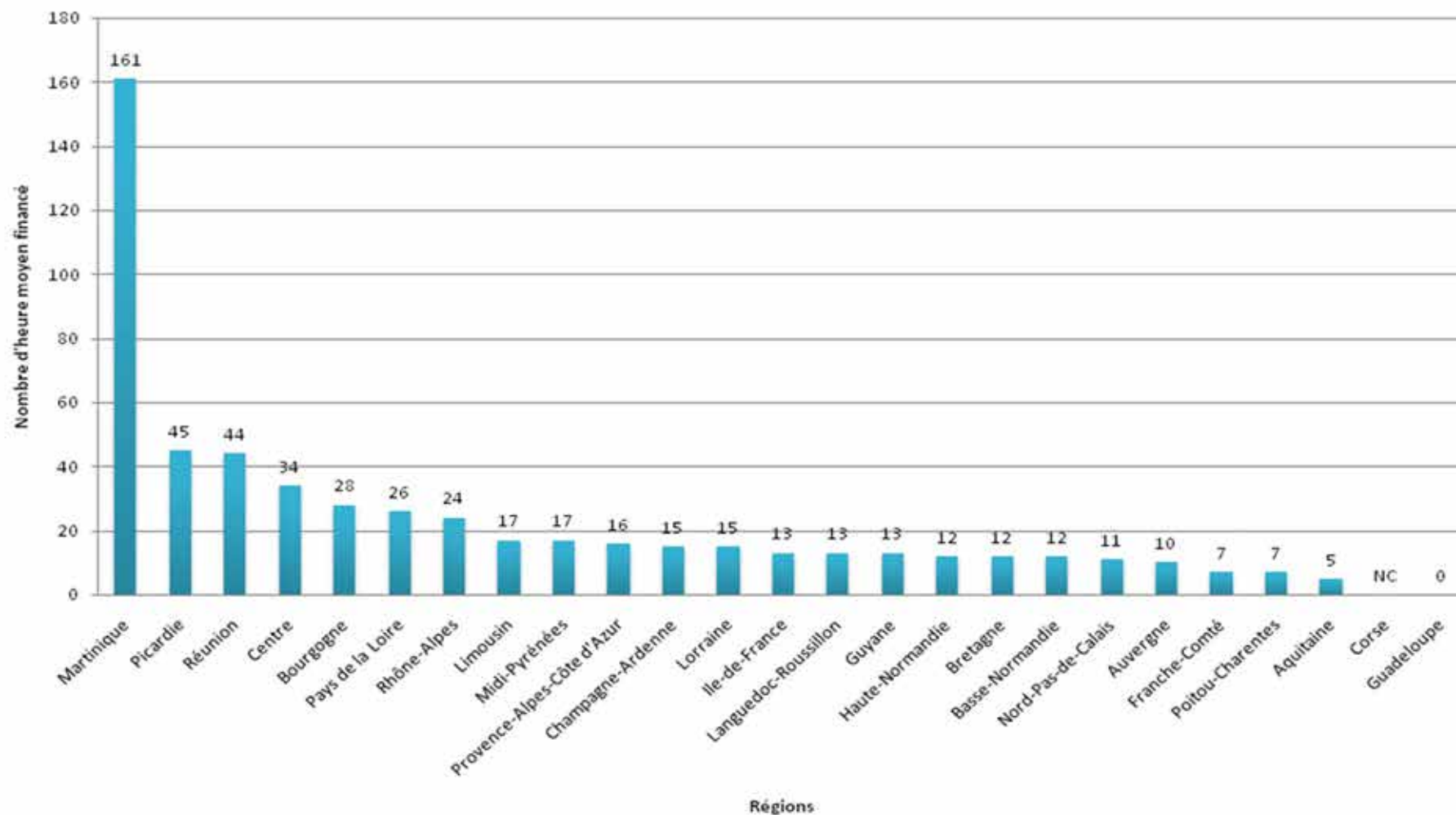


En moyenne, 4,3% des entreprises bénéficient du financement du CF pour des actions de formations. Ce chiffre est en légère baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2011.

En moyenne, 2,5% des auto-entrepreneurs inscrits au RM bénéficient d'un financement par le CF pour des actions de formations. Ce chiffre est en baisse de 0,9 points de pourcentage par rapport à 2011.

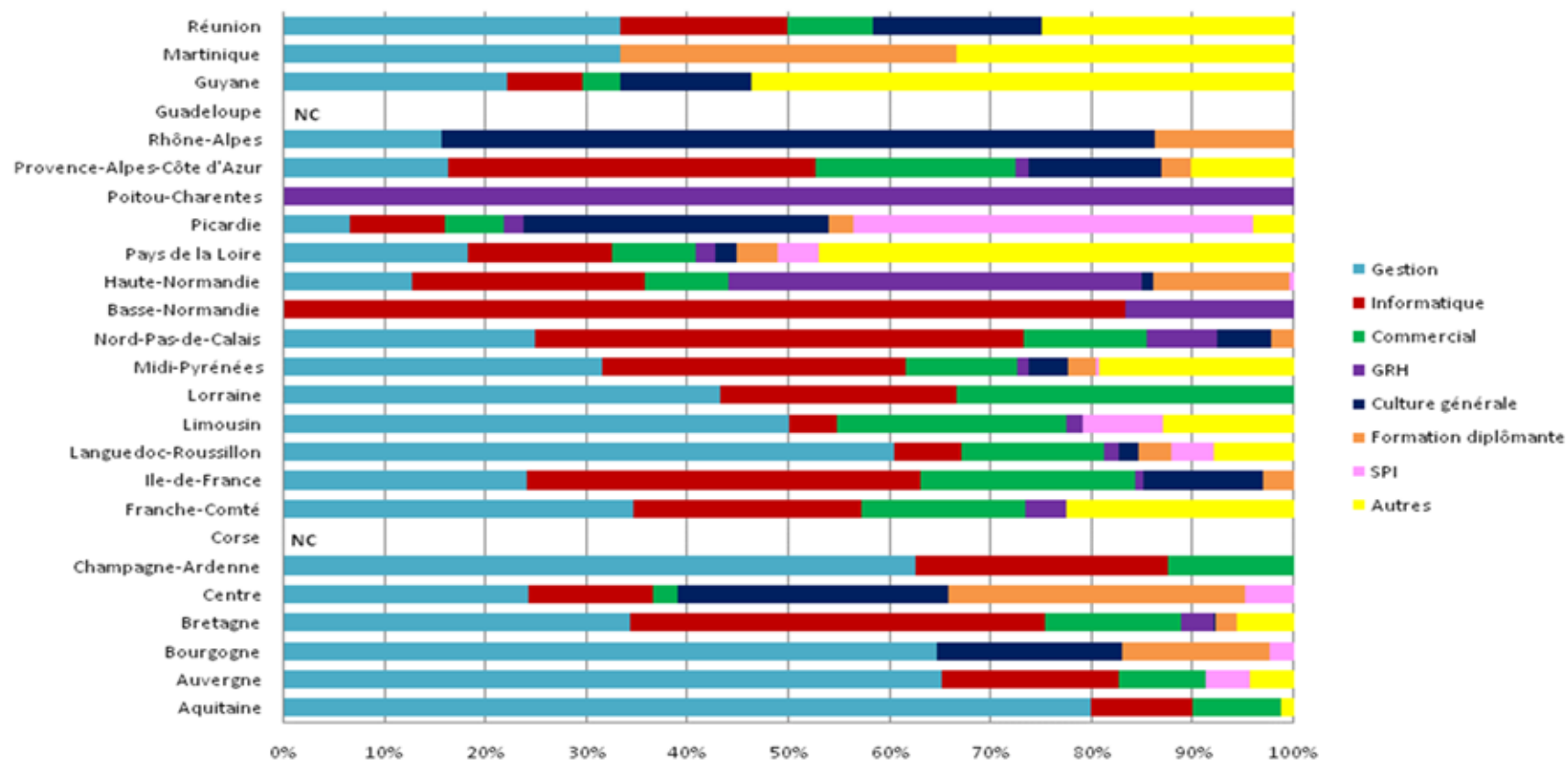
- Dans 5 régions (Bourgogne, Bretagne, Languedoc-Roussillon, Basse Normandie et Guyane), la part d'AE inscrits au RM ayant bénéficié d'un financement du CF est plus importante que celle de l'ensemble des entreprises ayant bénéficié d'un financement du CF. Remarque : les données concernant les auto-entrepreneurs non inscrits au RM ne sont pas disponibles.

E) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire auto-entrepreneur



- Dans les régions concernées, les CF financent en moyenne 23 heures par stagiaires auto-entrepreneurs. Cette moyenne est en augmentation de 4,1 heures par rapport à 2011.
- Le nombre d'heure moyen financé par stagiaire en Martinique est de 161 heures. Ce chiffre est élevé par rapport aux autres régions car un stagiaire, parmi les 3 stagiaires auto-entrepreneurs de cette région, a bénéficié de 450 heures de formation diplômante.

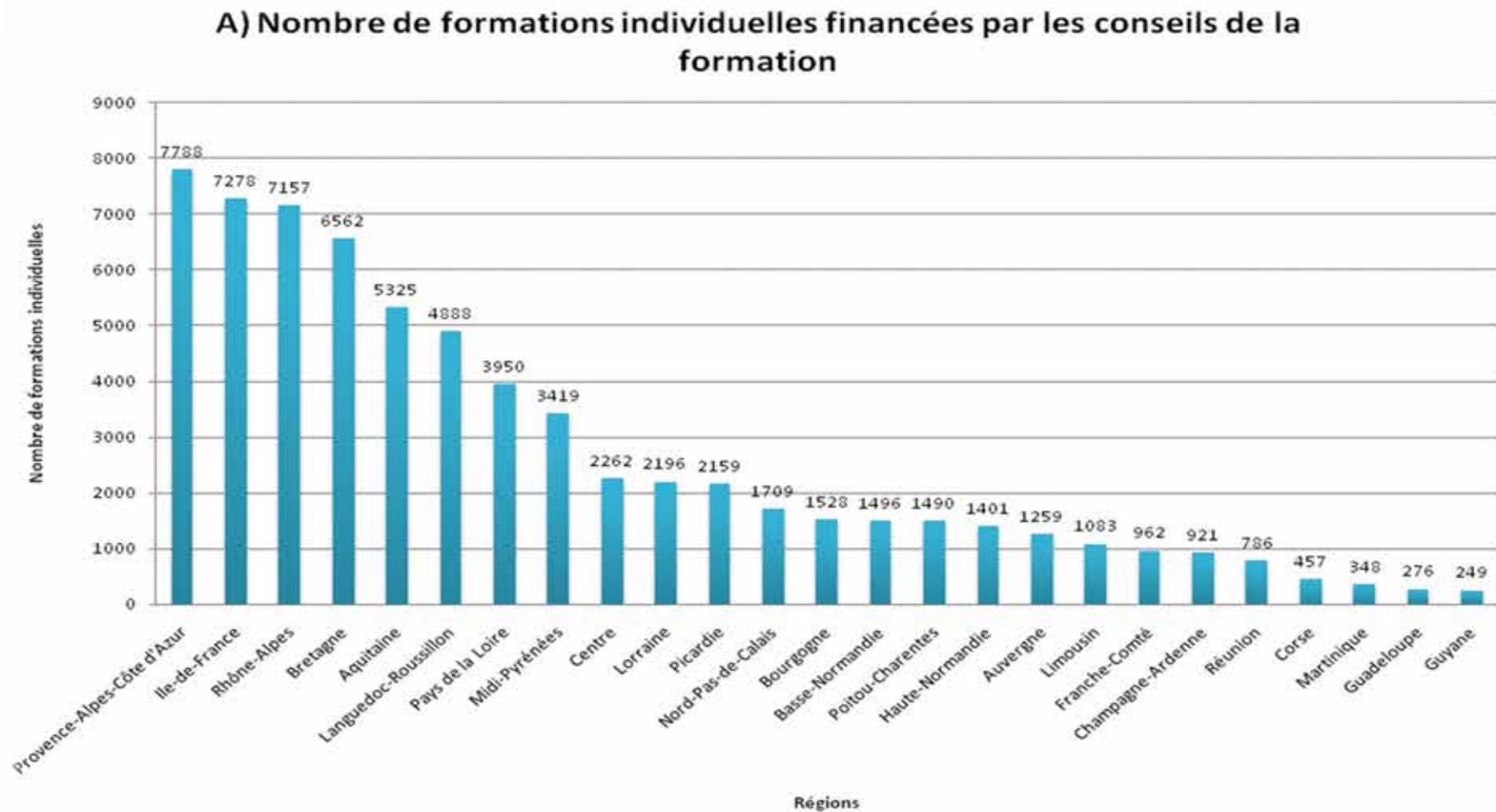
F) Répartition du nombre d'auto-entrepreneurs bénéficiant d'un financement du conseil de formation selon la nature des actions de formation suivies



- 57% des stagiaires auto-entrepreneurs ont bénéficié de financements du CF pour des formations de gestion et d'informatique.
- La nature des actions de formations suivies par les auto-entrepreneurs financées par les CF est très variable selon les régions. Le CF de Poitou-Charentes a financé exclusivement des formations de GRH.
- Dans les régions Limousin, Languedoc Roussillon, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Auvergne et Aquitaine, plus de 50% des formations financées sont des formations de gestion.
- En Basse-Normandie, 83% des formations suivies sont des formations d'informatique.
- En Rhône-Alpes, 70% des formations suivies sont des formations de culture générale.

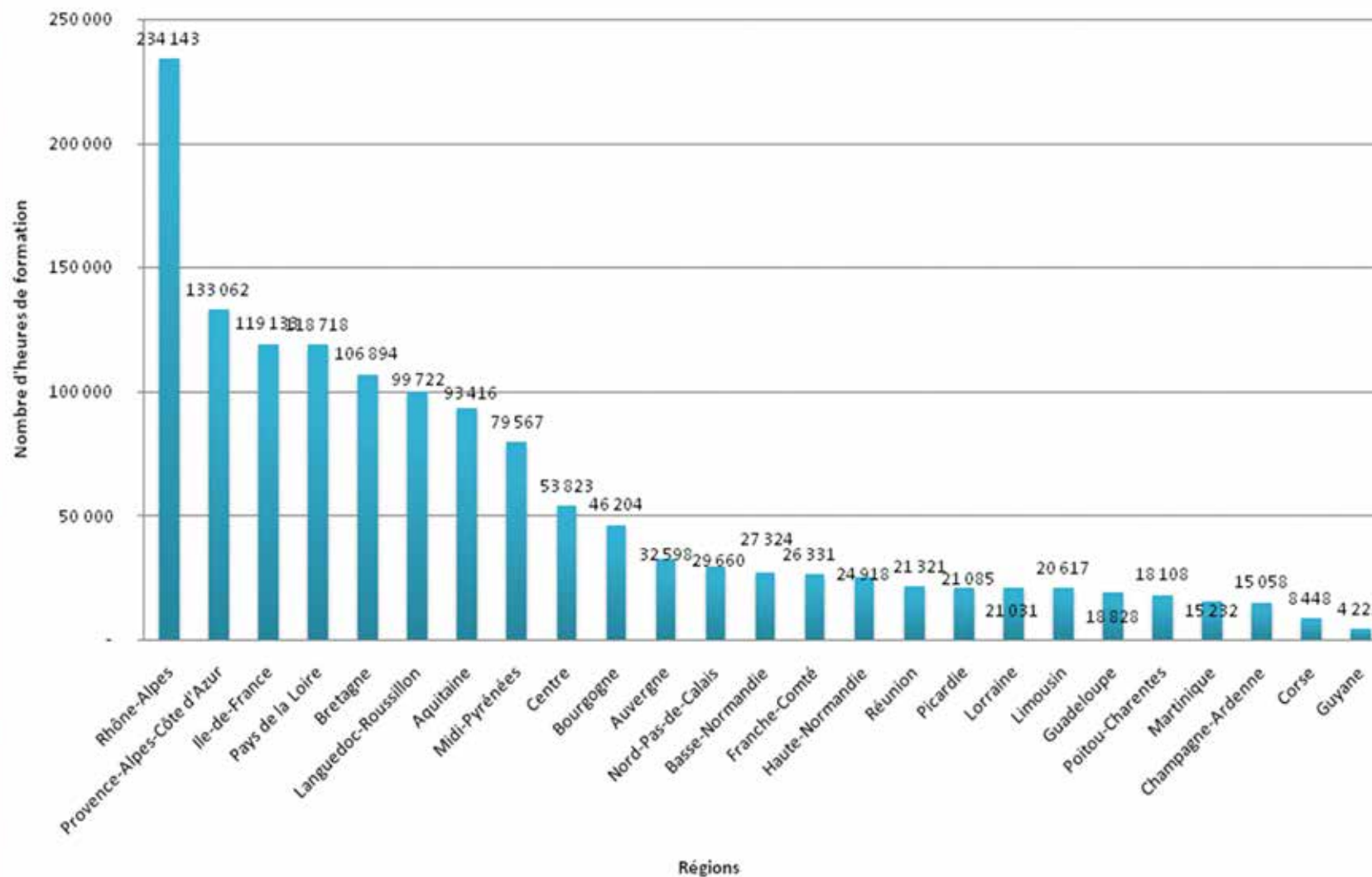
III) La typologie des actions de formation financées par les conseils de la formation

1) Nombre de formations individuelles et nombre d'heures de formations financées par les conseils de la formation



- Au total, 66 849 formations individuelles ont été financées en 2012, soit 1 274 de plus qu'en 2011.

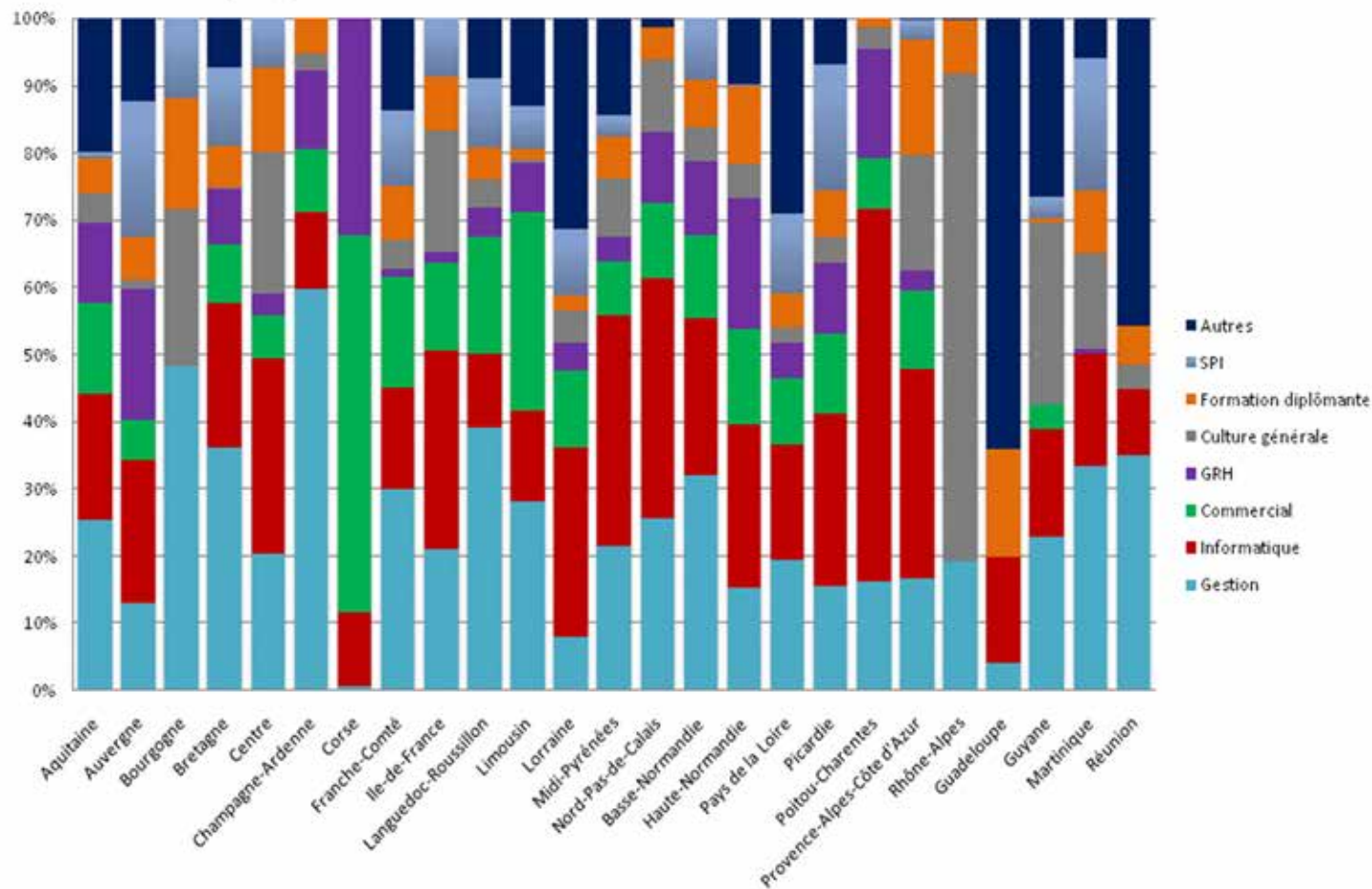
B) Nombre d'heures de formations financées par le conseil de la formation



- Au total en 2012, 1 409 462 heures de formations ont été financées par les CF, soit 7 131 heures de plus qu'en 2011.

2) Répartition des formations financées par les conseils de la formation selon la nature des actions

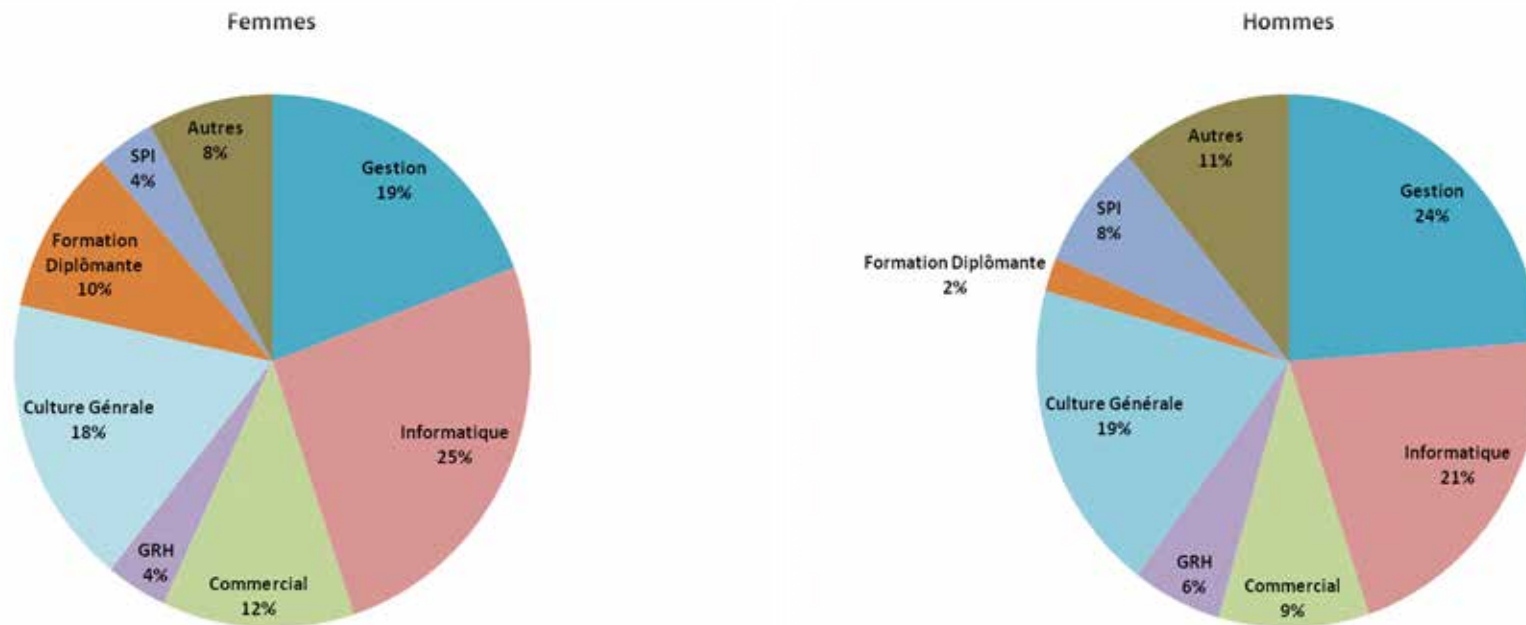
A) Répartition des formations suivies selon la nature de la formation



Sur l'ensemble des 25 régions, parmi les formations qui bénéficient d'un financement par le CF :

- 28% concernent la gestion
- 27% l'informatique
- 21% le commercial
- 17% la culture générale
- 12% la gestion des ressources humaines
- 10% autres
- 9% les formations diplômantes
- 8% le SPI

B) Répartition globale par genre des formations financées par les conseils de la formation selon la nature des actions de formation

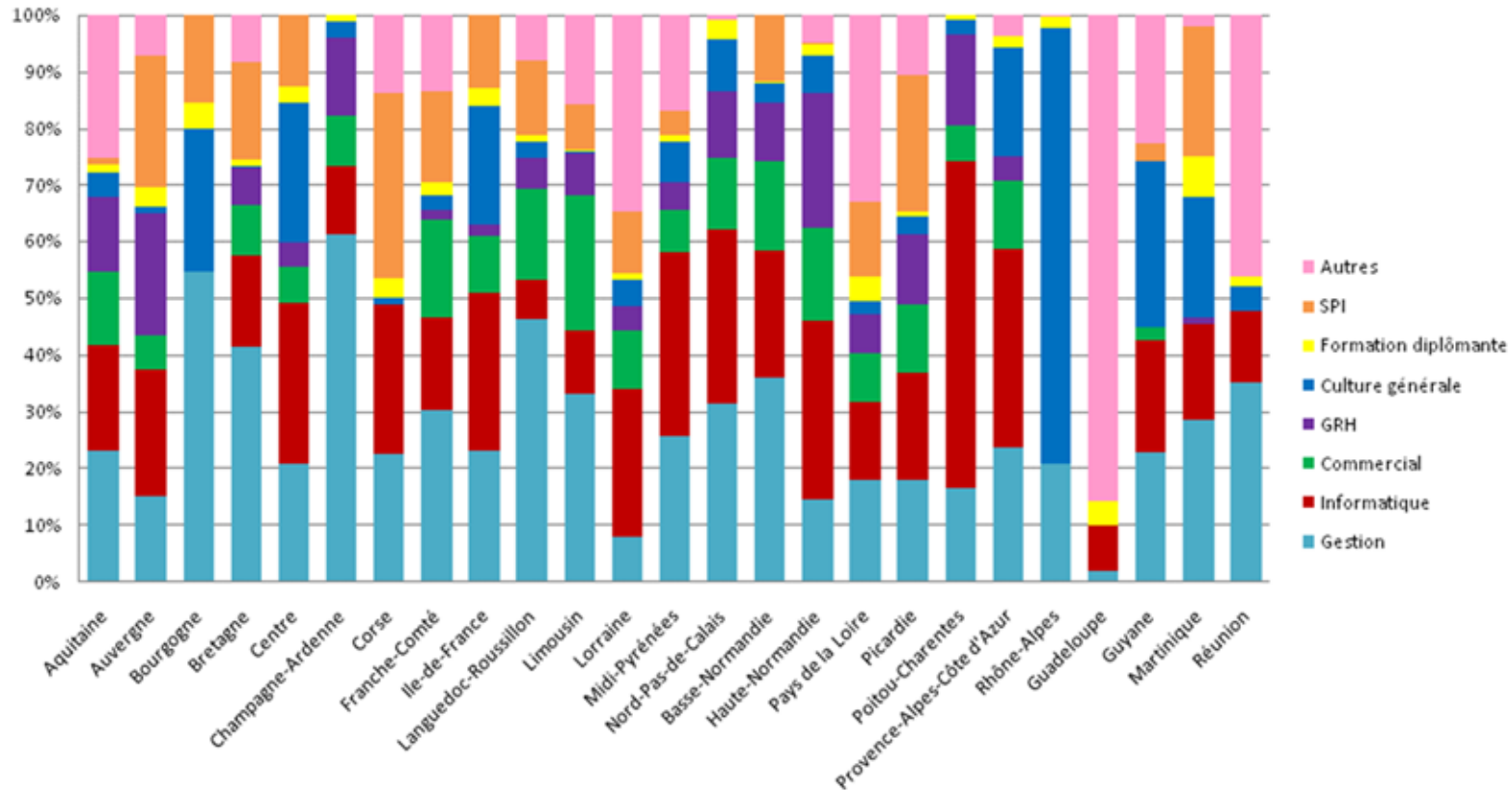


- Si la répartition selon la nature des actions de formation est relativement homogène entre femmes et hommes, il peut être noté que la proportion de femmes qui suivent des formation diplômante (10%) est plus importante que celles des hommes (2%).

Remarque : On rappelle que le pourcentage de femmes stagiaires est de 48% et que le pourcentage d'hommes stagiaires est de 52%.

C) Répartition par genre pour chaque région des formations financées par les conseils de la formation selon la nature de la formation

a) Pour les hommes

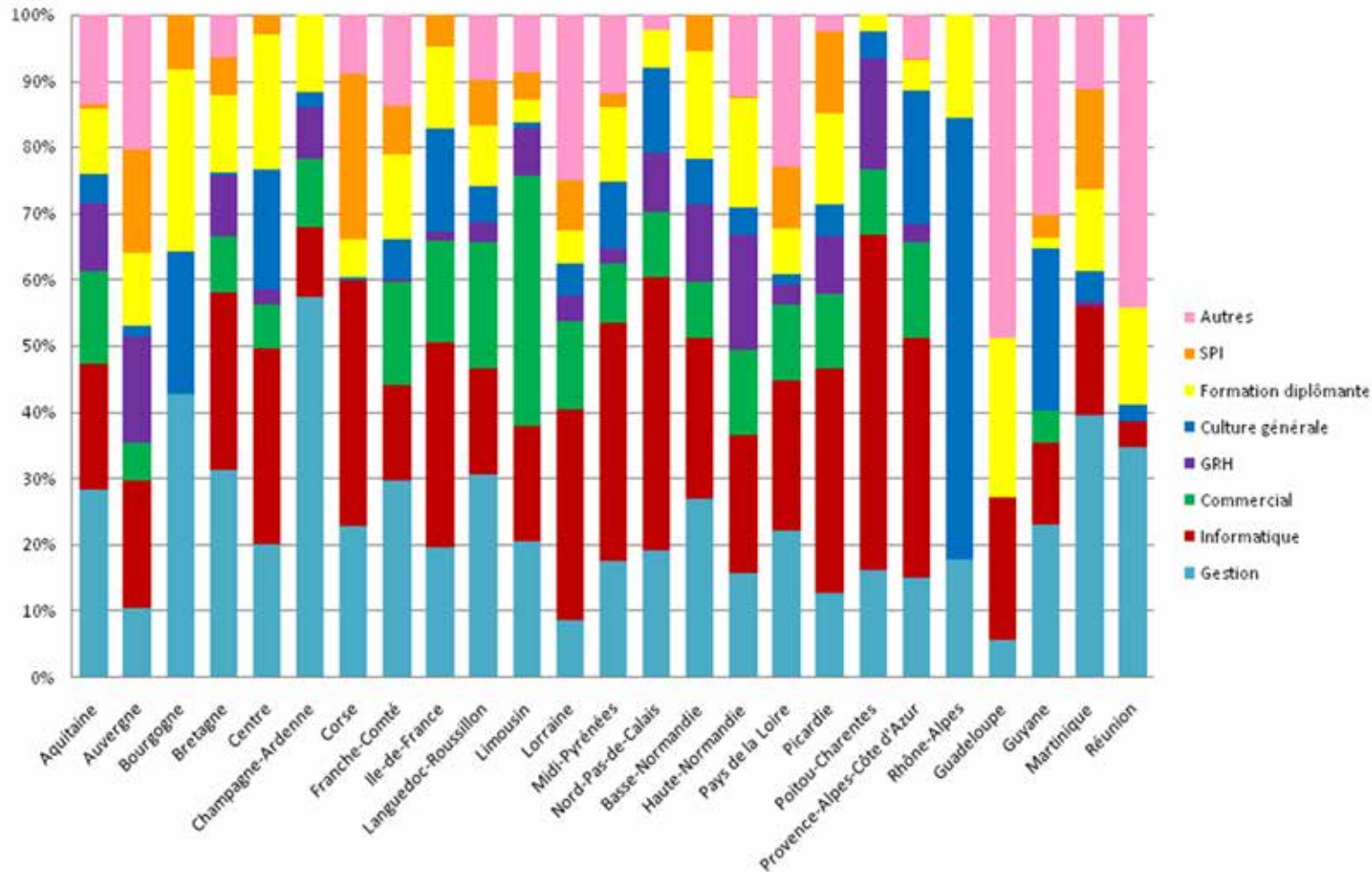


Les formations les plus suivies par les hommes dans l'ensemble des 25 régions sont la gestion (25%) et l'informatique (21%).

4 régions ont financé plus de 50% de formations dans les domaines suivant :

- Gestion : 62% en Champagne-Ardenne et 55% en Bourgogne
- Informatique : 58% en Poitou-Charentes
- Culture Générale : 77% en Rhône-Alpes
- Pour les régions qui ont utilisées la rubrique « Autres », la nature de ces stages n'est pas identifiée.

b) Pour les femmes

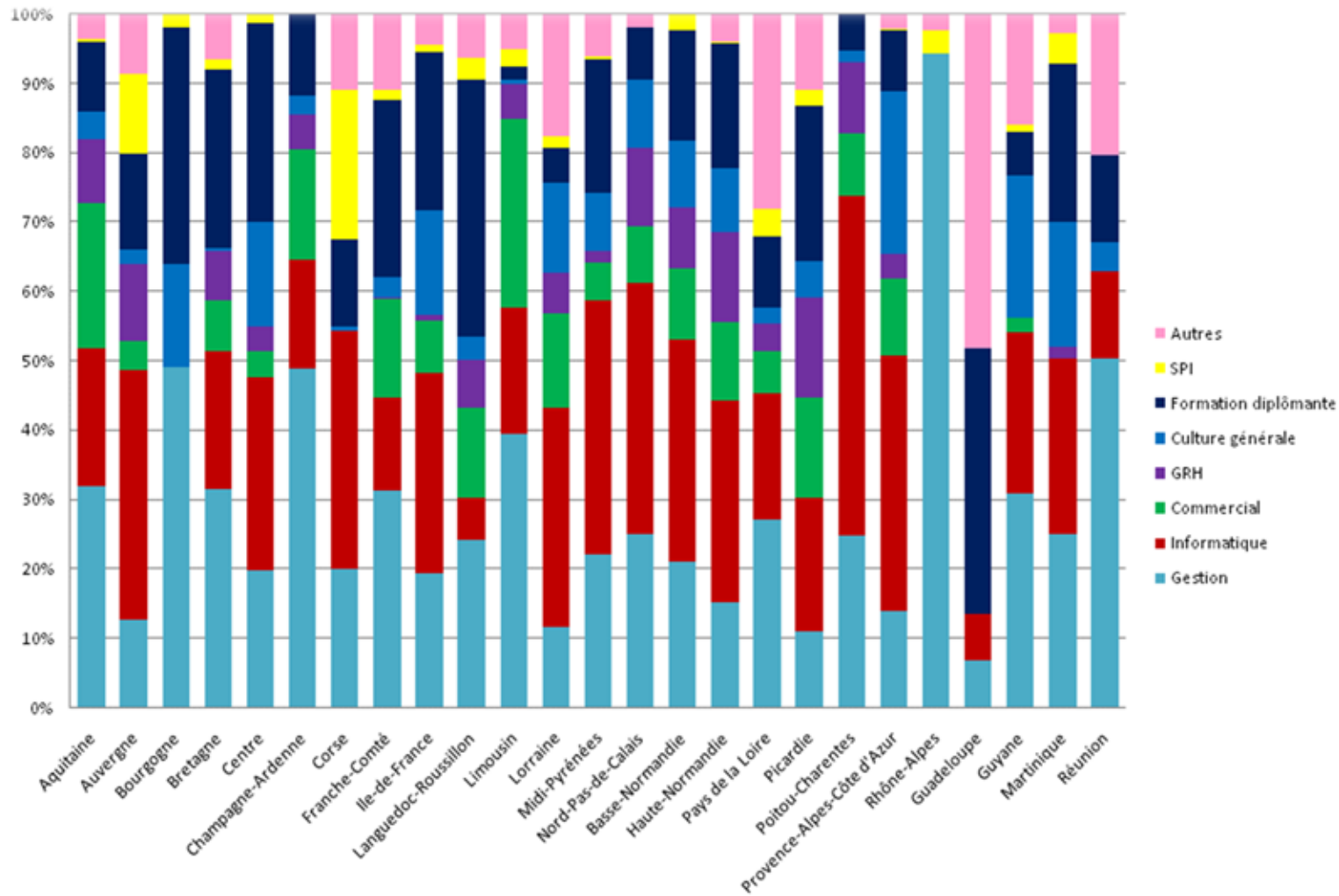


Les formations les plus suivies par les femmes dans l'ensemble des 25 régions sont l'informatique (26%) et la gestion (19%).

3 régions ont financé plus de 50% de formations dans les domaines suivant :

- Gestion : 58% en Champagne-Ardenne.
- Informatique : 51% en Poitou-Charentes.
- Culture Générale : 67% en Rhône-Alpes.

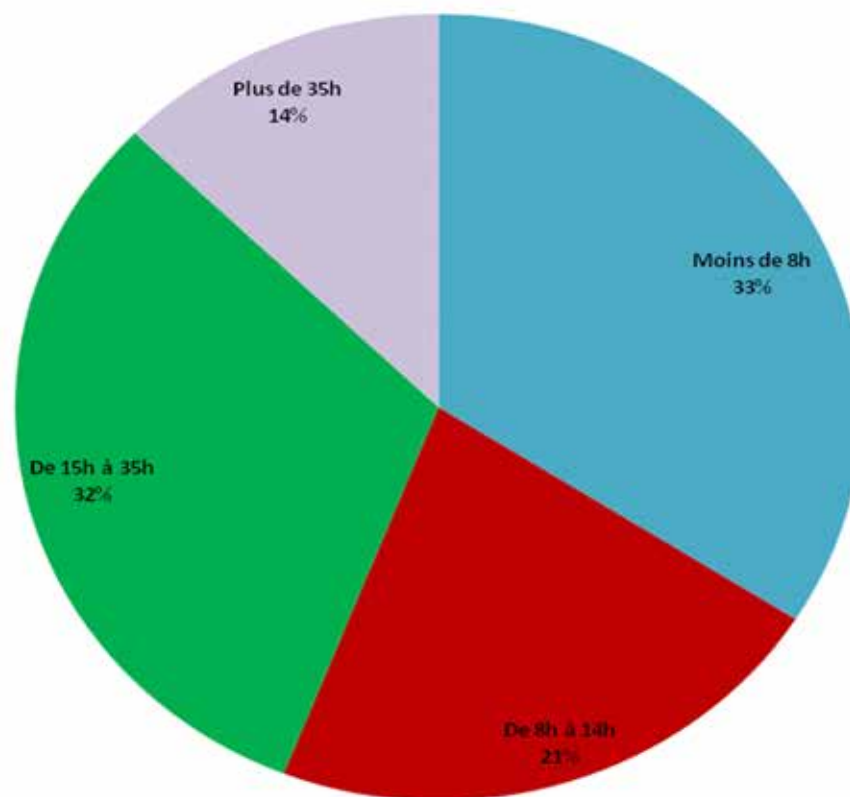
3) Répartition des dépenses des CF dédiées au financement de la formation selon la nature des actions



Sur l'ensemble des 25 régions, les dépenses de formation se répartissent ainsi :

- 30% pour des formations de gestion.
- 24% pour des formations en informatique.
- 16% pour des formations diplômantes.
- 9% pour des formations commerciales et de culture générale.
- 5% pour des formations GRH.
- 2% pour des SPI.

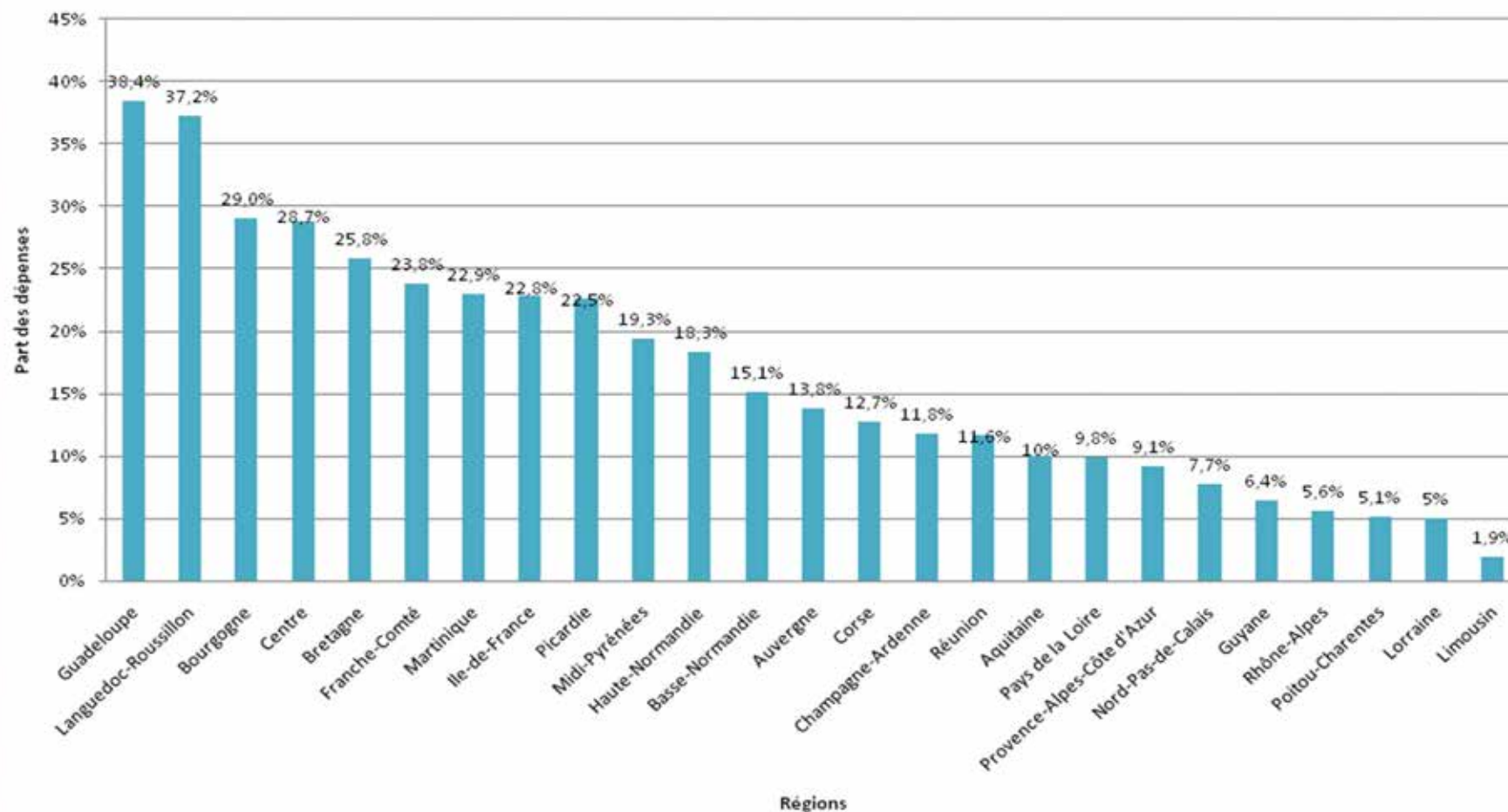
4) Répartition des actions de formation financées par le CF selon la durée du stage



86% des formations financées par les CF ont une durée inférieure ou égale à 35h.

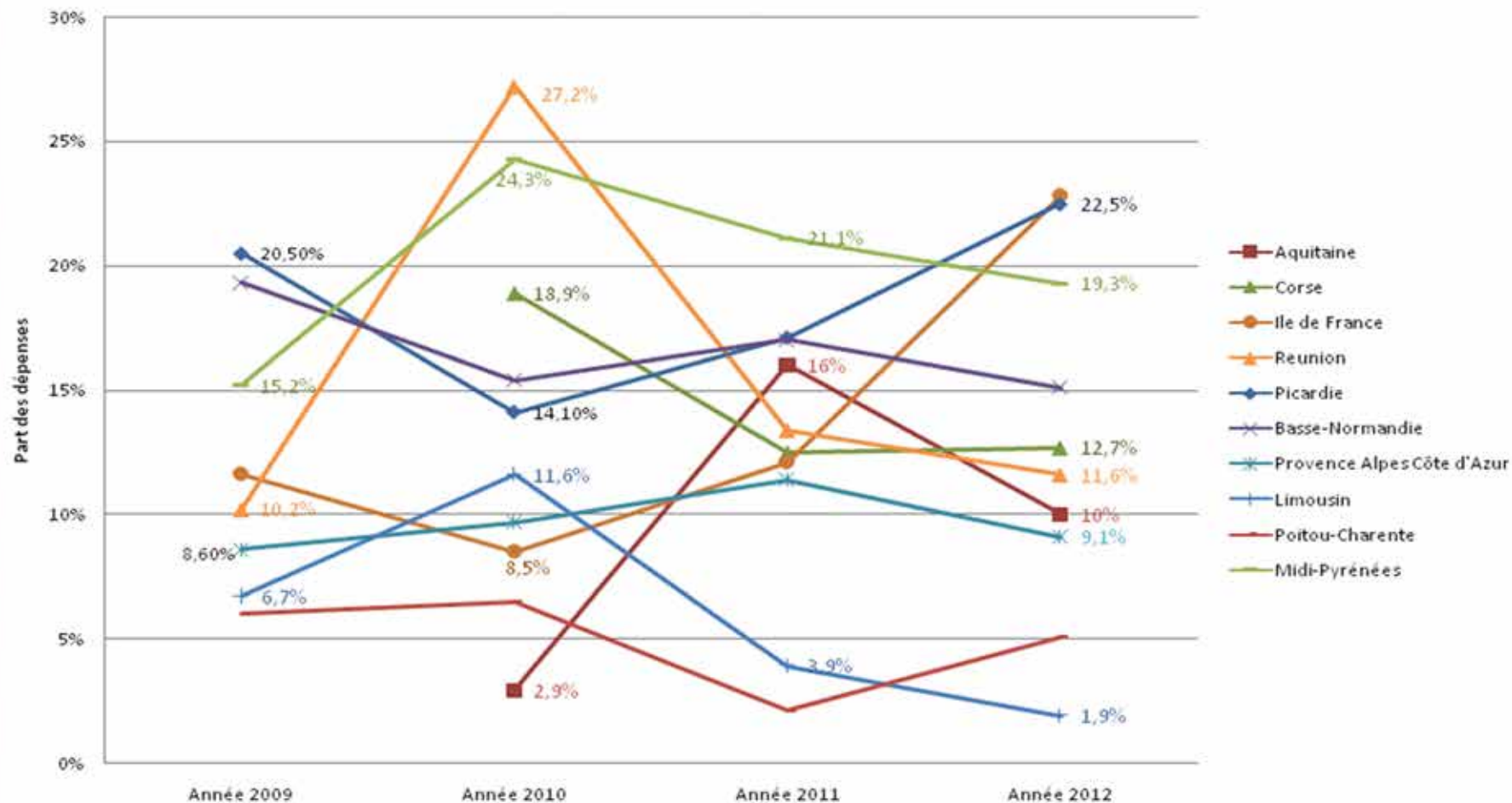
5) Les formations diplômantes

A) Part des dépenses de formation des conseils de la formation dédiées au financement d'actions de formation diplômante



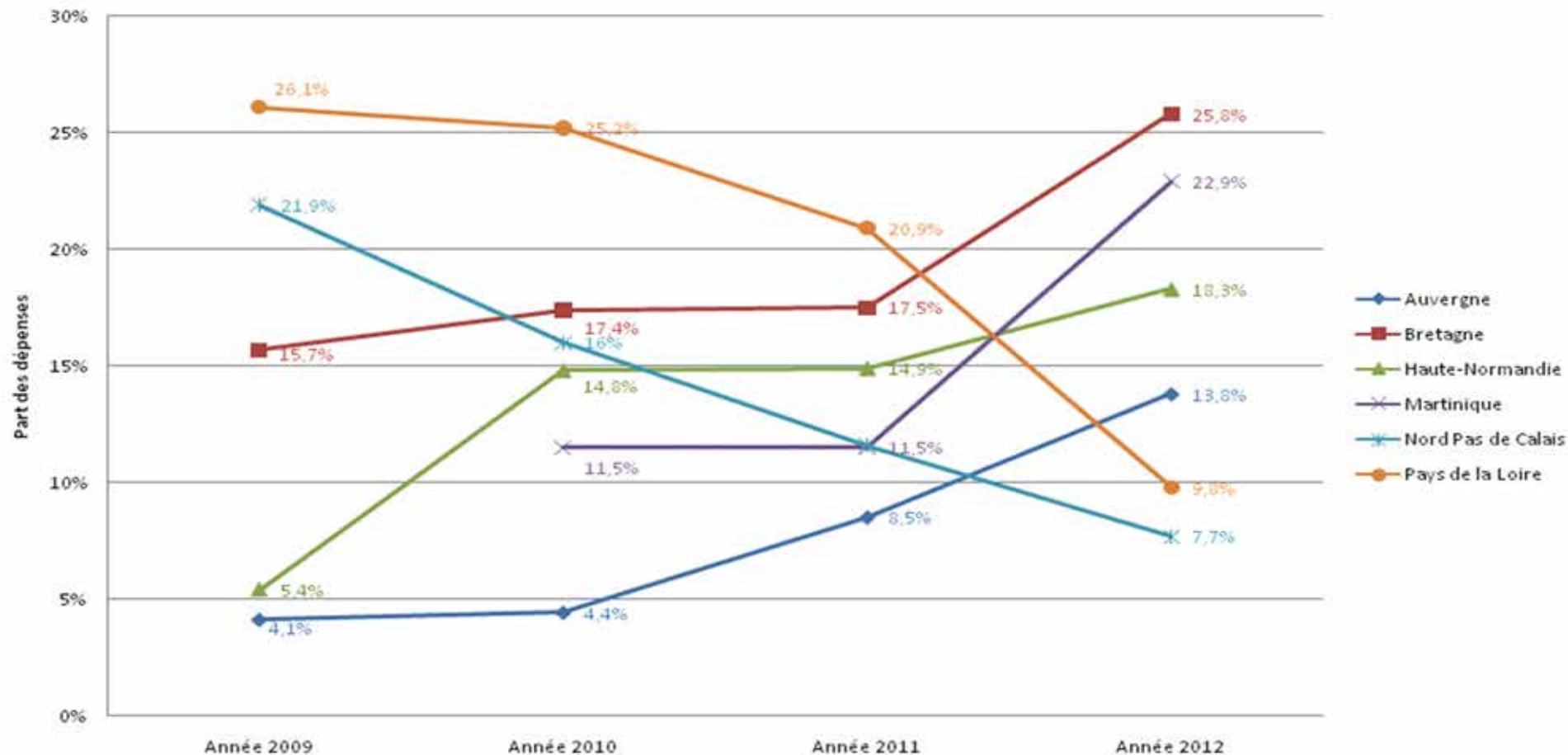
- En moyenne, la part des dépenses de formation des CF dédiée au financement des formations diplômantes est de 16,6%.

B) Les conseils de la formation où la part du financement des formations diplômantes a varié d'environ 0 à 25% entre 2009 et 2012



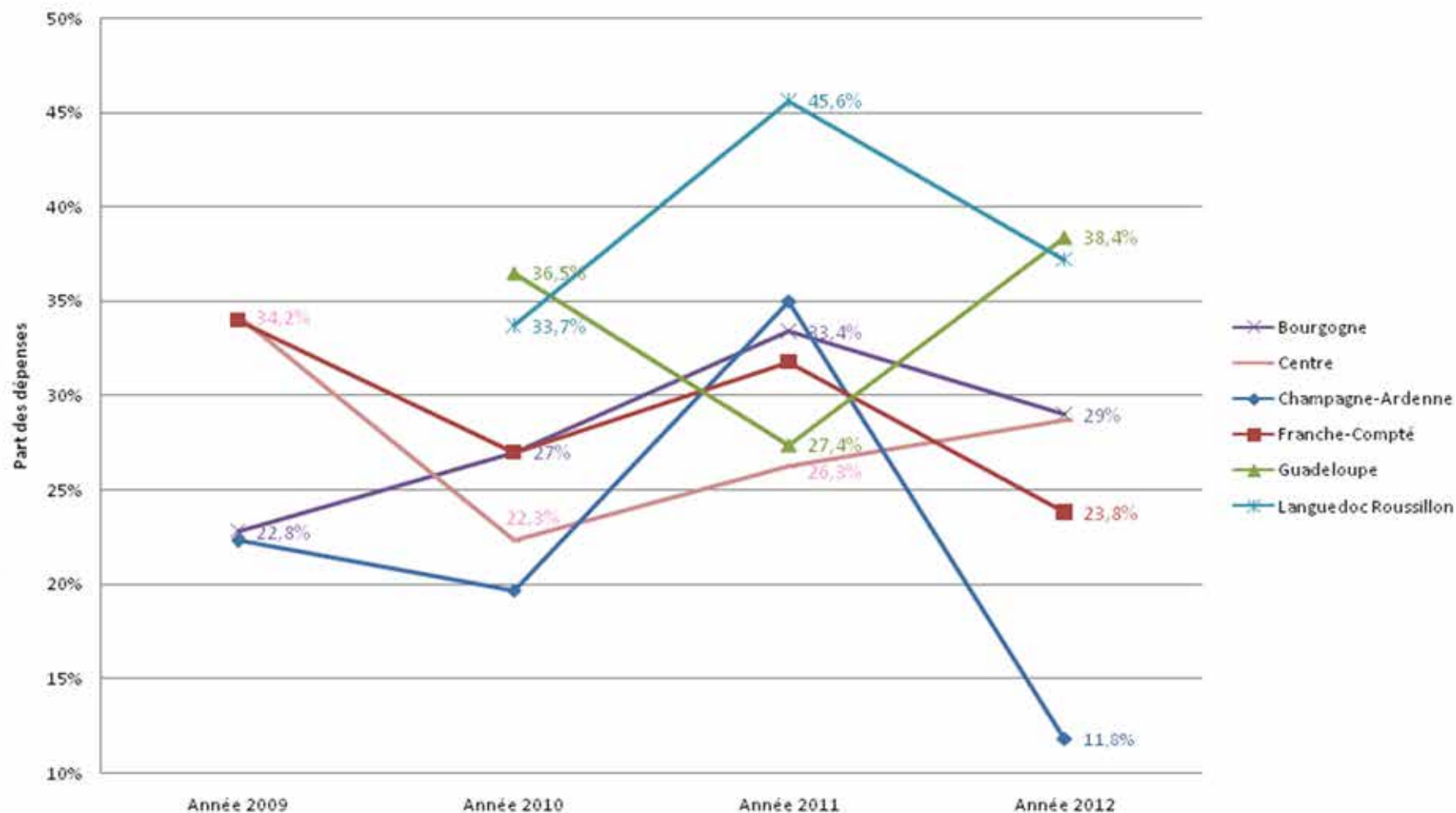
- Entre 2010 et 2012, en région Limousin, la part du financement des formations diplômantes a baissé de 11,6% à 1,9%.
- En Ile de France, de 2010 à 2012, cette part a augmenté de 8,5% à 22,8%.
- A la Réunion, la part du financement des formations diplômantes a augmenté de manière exceptionnelle en 2010 (27,2%), par rapport à 2009, 2011 et 2012 où elle tournait autour de 10%.

C) Les conseils de la formation où la part du financement des formations diplômantes a varié de 0 à 25% avec une tendance régulière (augmentation ou diminution depuis 2009)



- Les Pays de la Loire et le Nord Pas de Calais ont connus une baisse constante de leur financement pour des formations diplômantes.
- La Martinique a connue une forte hausse de sa part de financement pour les formations diplômantes de 2011 à 2012 ; elle est passée de 11,5% à 22,9%.

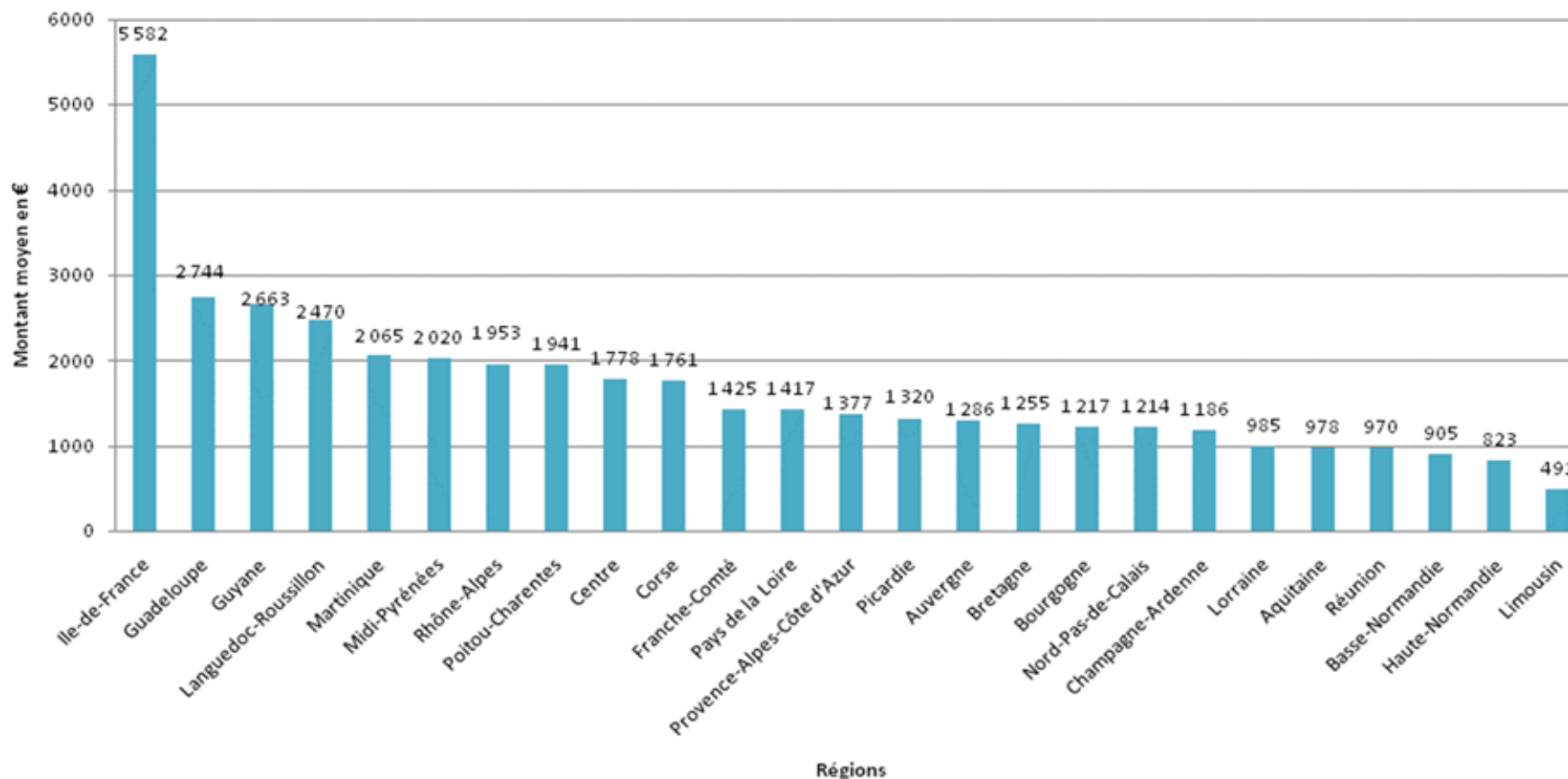
D) Les conseils de la formation où la part du financement des formations diplômantes a varié d'environ 25% à 50% entre 2009 et 2012



- Le Languedoc Roussillon a atteint 45,6% de financement de formation diplômante en 2011.
- La Champagne-Ardenne a connu une forte baisse de son financement pour les formations diplômantes de 2011 à 2012 en passant de 35% à 11,8%.

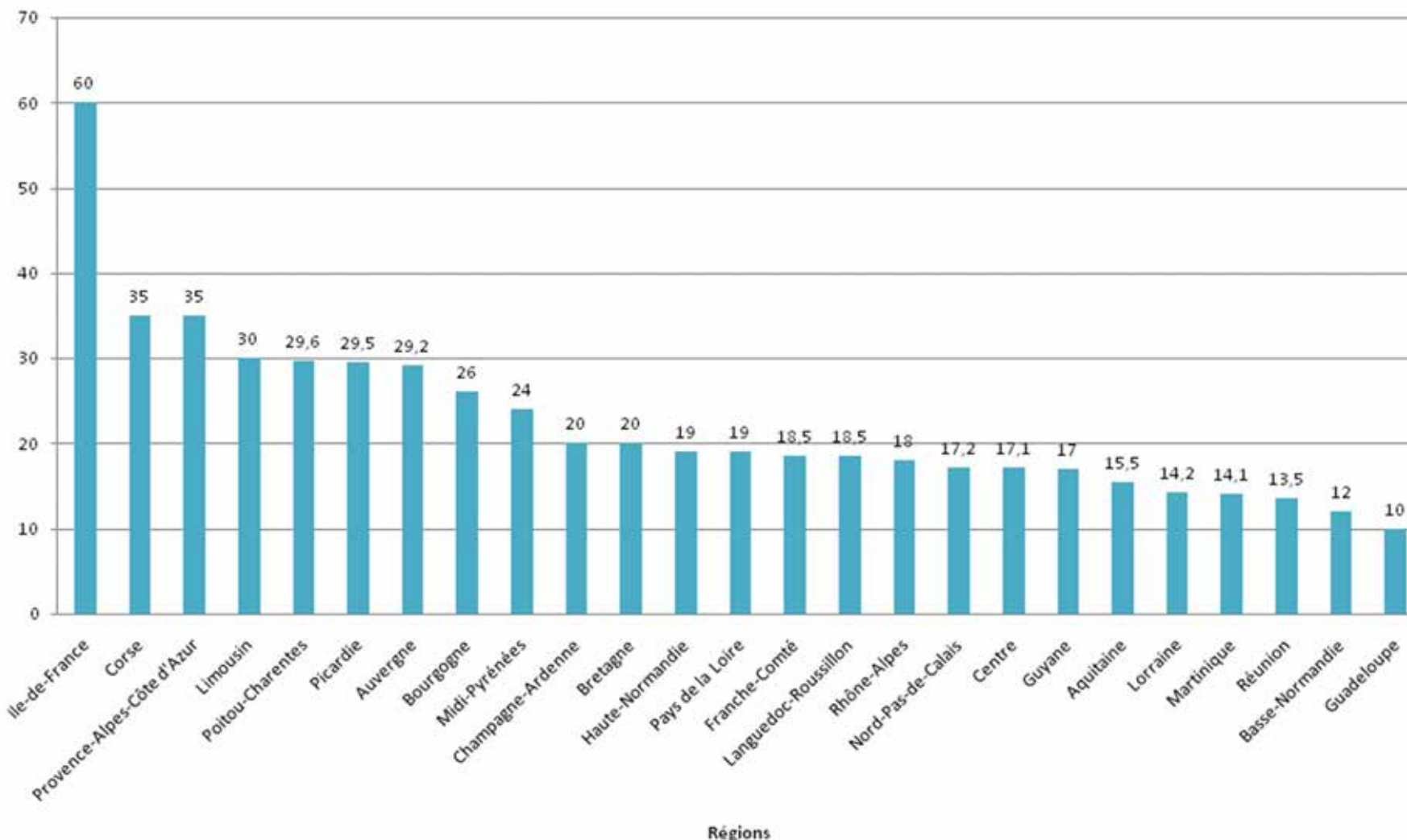
E) Montant moyen financé pour une formation diplômante et financement moyen accordé par le conseil de la formation pour une heure stagiaire

a) Montant moyen financé pour une formation diplômante



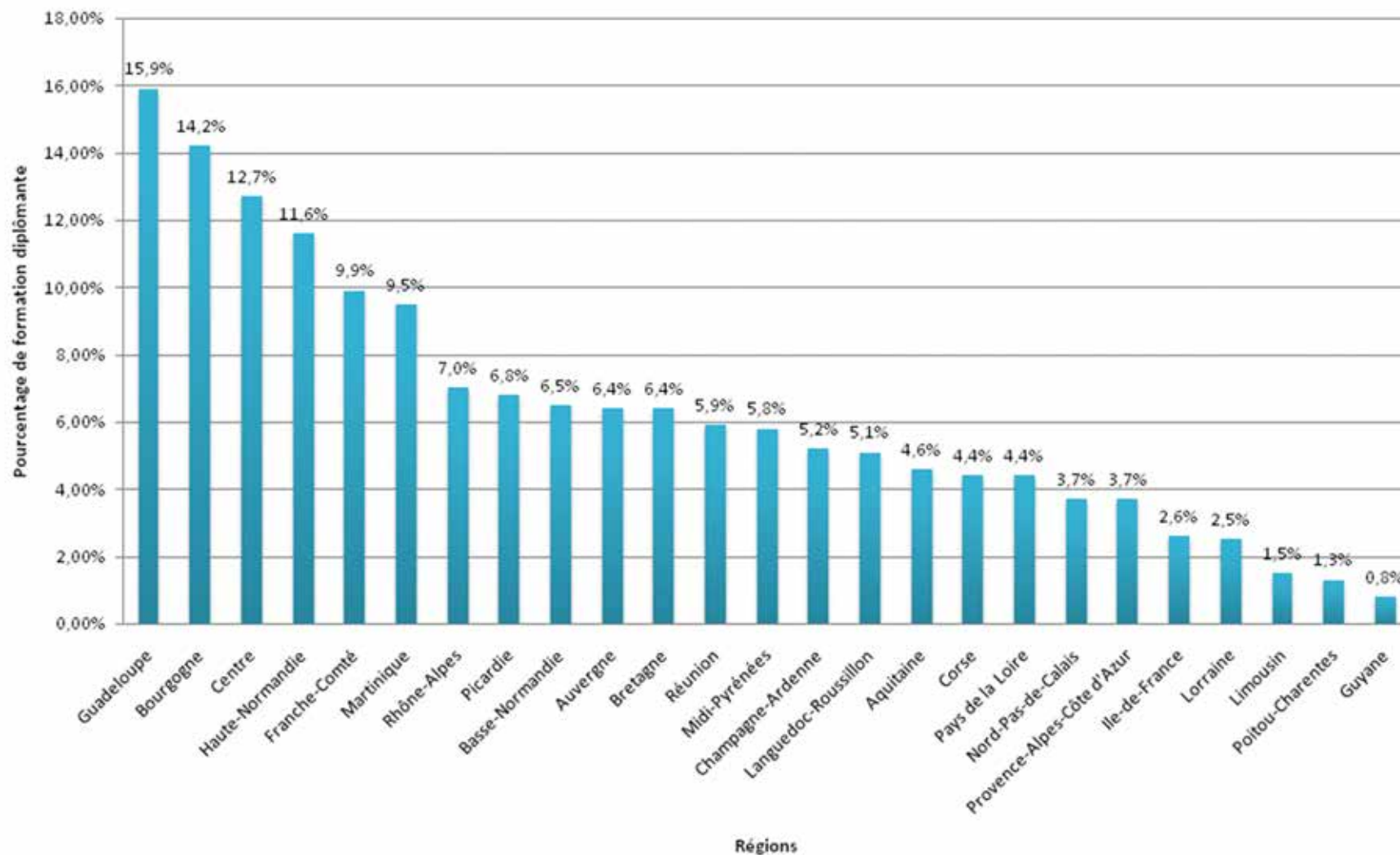
- Le financement moyen d'une formation diplômante s'élève à 1 673 €
- Le montant moyen financé en Ile de France a diminué de 6 296 € en 2011 à 5 582 € en 2012, mais demeure très au-dessus du montant moyen financé pour l'ensemble des régions.

b) Financement moyen de l'heure stagiaire pour une formation diplômante



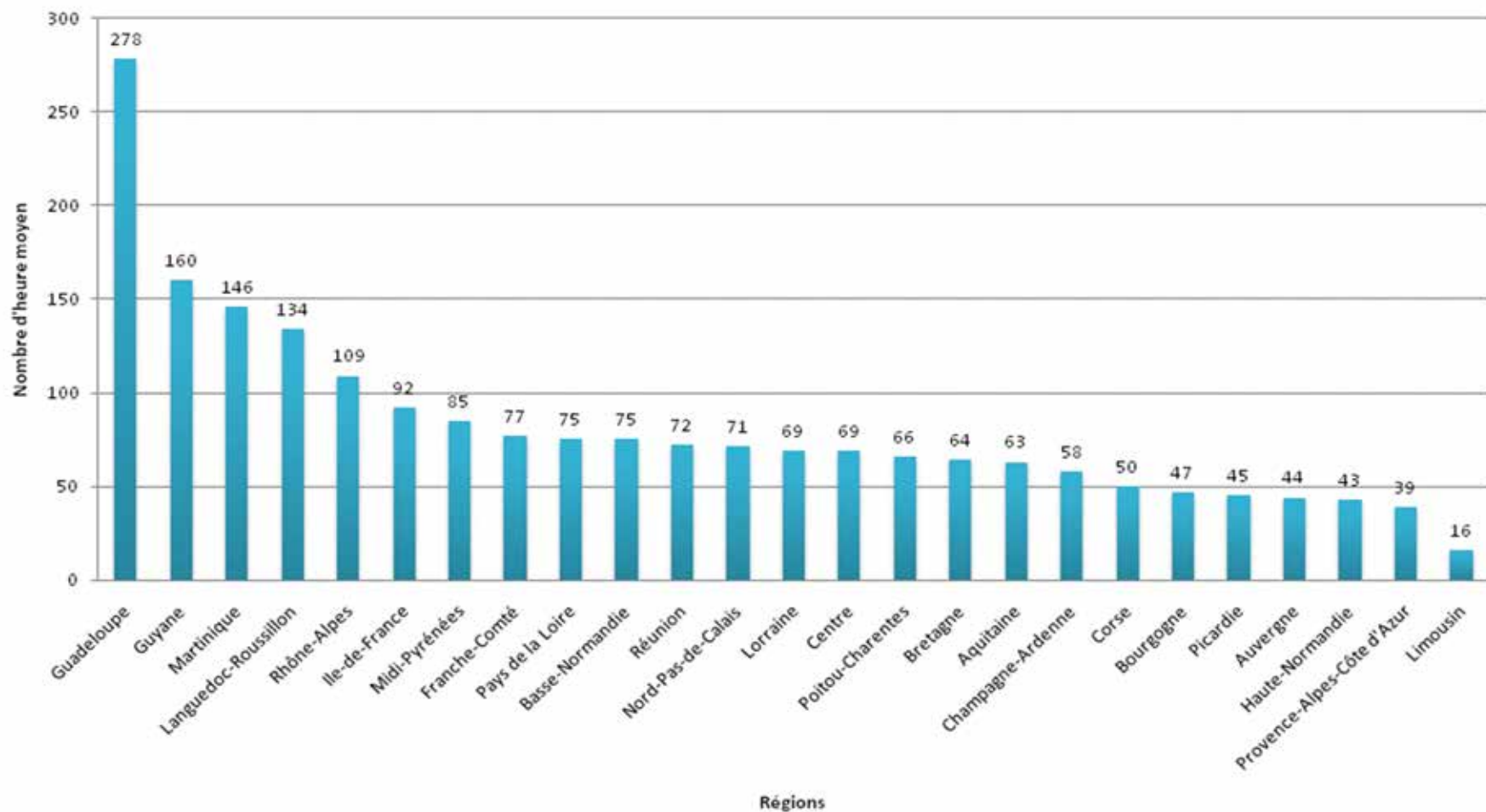
- En moyenne, le financement accordé par le CF pour une heure stagiaire est de 22,5 € soit environ 2 € de moins qu'en 2011.
- En Ile de France, le financement moyen de l'heure stagiaire a augmenté de 44 € en 2011 à 60 € en 2012 et s'écarte significativement de la moyenne régionale.

F) Part des formations diplômantes financée par les conseils de la formation



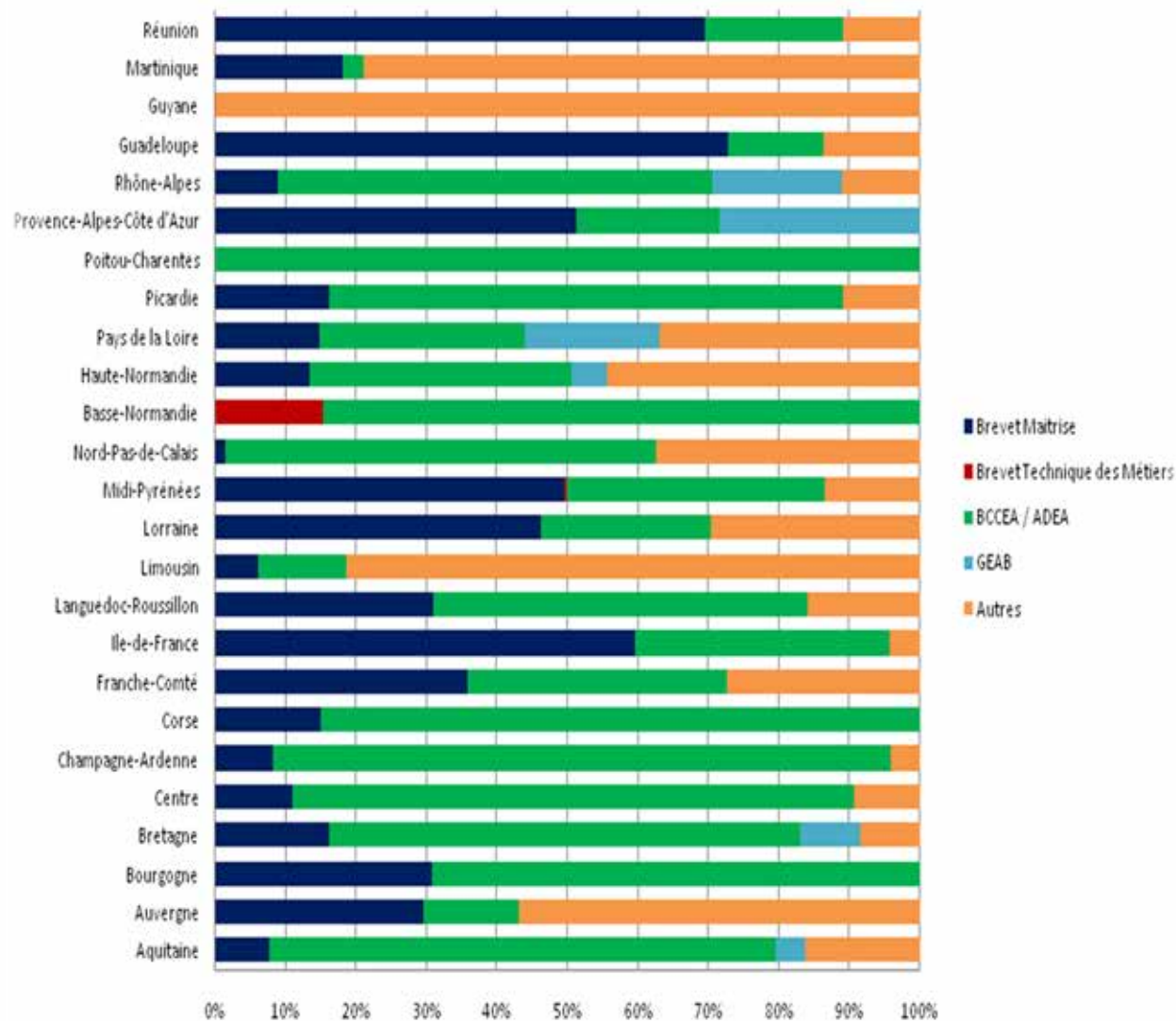
- En moyenne, 6,3% des stagiaires ont suivi une formation diplômante.

G) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire ayant suivi une formation diplômante



- En moyenne, 82 heures ont été financées par stagiaire ayant suivi une formation diplômante, soit 5 heures de moins qu'en 2011.
- La Guadeloupe a financé 12 232 heures pour 44 stagiaires.

H) Répartition des formations diplômantes financées par les conseils de la formation selon le diplôme



La formation « Brevet des Conjointes Collaborateurs des Entreprises Artisanales (BCCEA) / Assistant(e) de Dirigeant(e) d'Entreprise Artisanale (ADEA) » représente 53,5% des formations diplômantes financées par les CF en 2012.

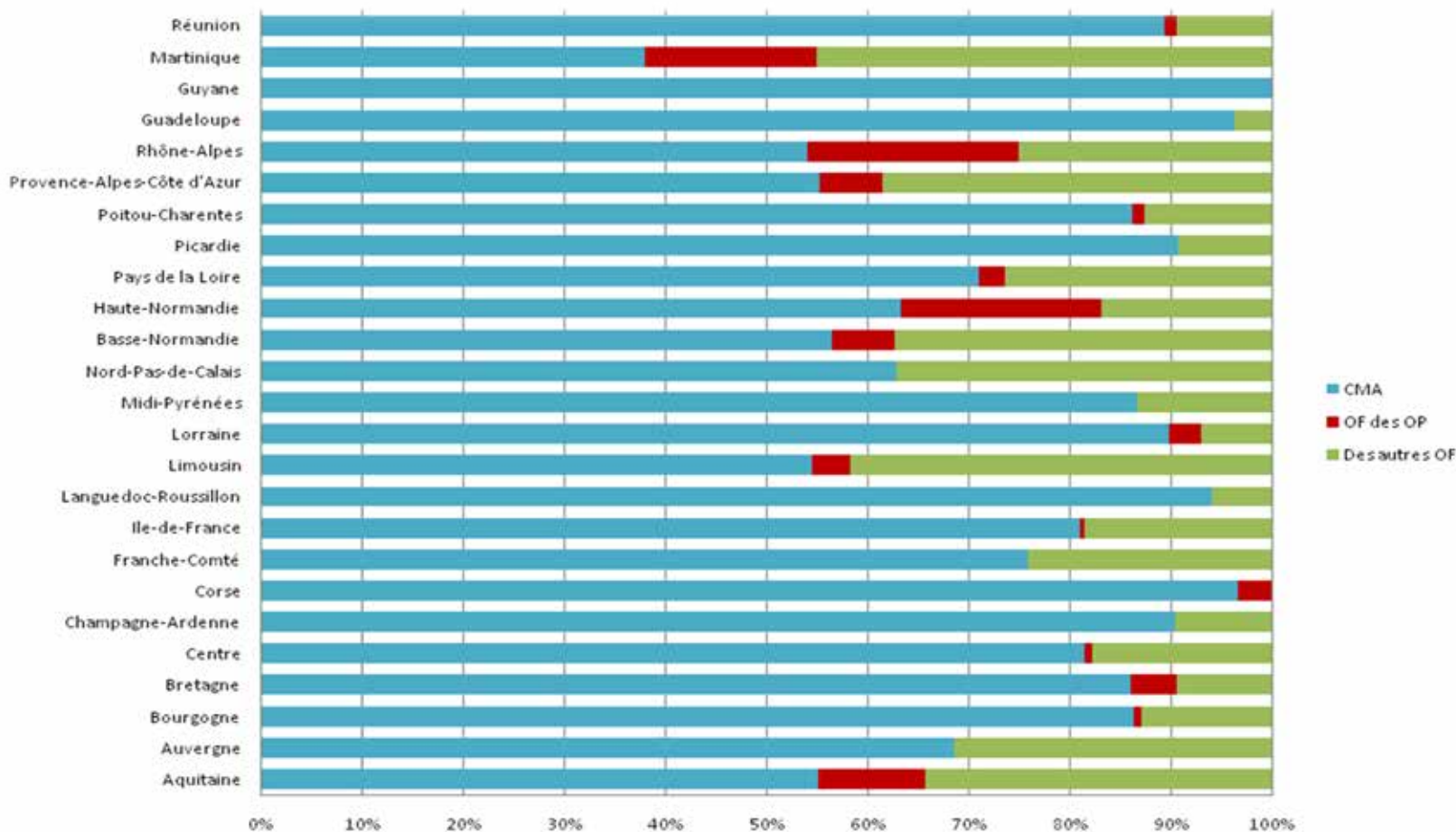
Le brevet de Maîtrise est financé dans 22 régions. En 2011 il n'était financé que dans 19 régions.

Le Brevet Technique des Métiers est représenté dans seulement 2 régions : la Basse Normandie et le Midi Pyrénées.

La formation « Gestion de l'Entreprise Artisanale du Bâtiment » (GEAB) est représentée dans 6 régions : Rhône-Alpes, PACA, Pays de la Loire, Haute Normandie, Bretagne et Aquitaine. En 2011, il n'était présent que dans 4 régions.

IV) Répartition des financements d'actions de formation par les conseils de la formation selon les organismes de formation

1) Répartition des dépenses de formation des conseils de la formation dédiées au financement d'actions de formation, dispensées par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) / Organismes Professionnels (OP) / autres Organismes de Formation (OF)



Sur l'ensemble des régions, les dépenses de formations des CF correspondent :

- pour 72,7% à des formations dispensées par les CMA.
- pour 22% à des formations dispensées par d'autres organismes de formations (OF).
- pour 5,3% à des formations dispensées par les OF des organisations professionnelles (OP).

2) Répartition du nombre de stagiaires selon que la formation est dispensée par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) / Organismes Professionnels (OP) / autres Organismes de Formation (OF)

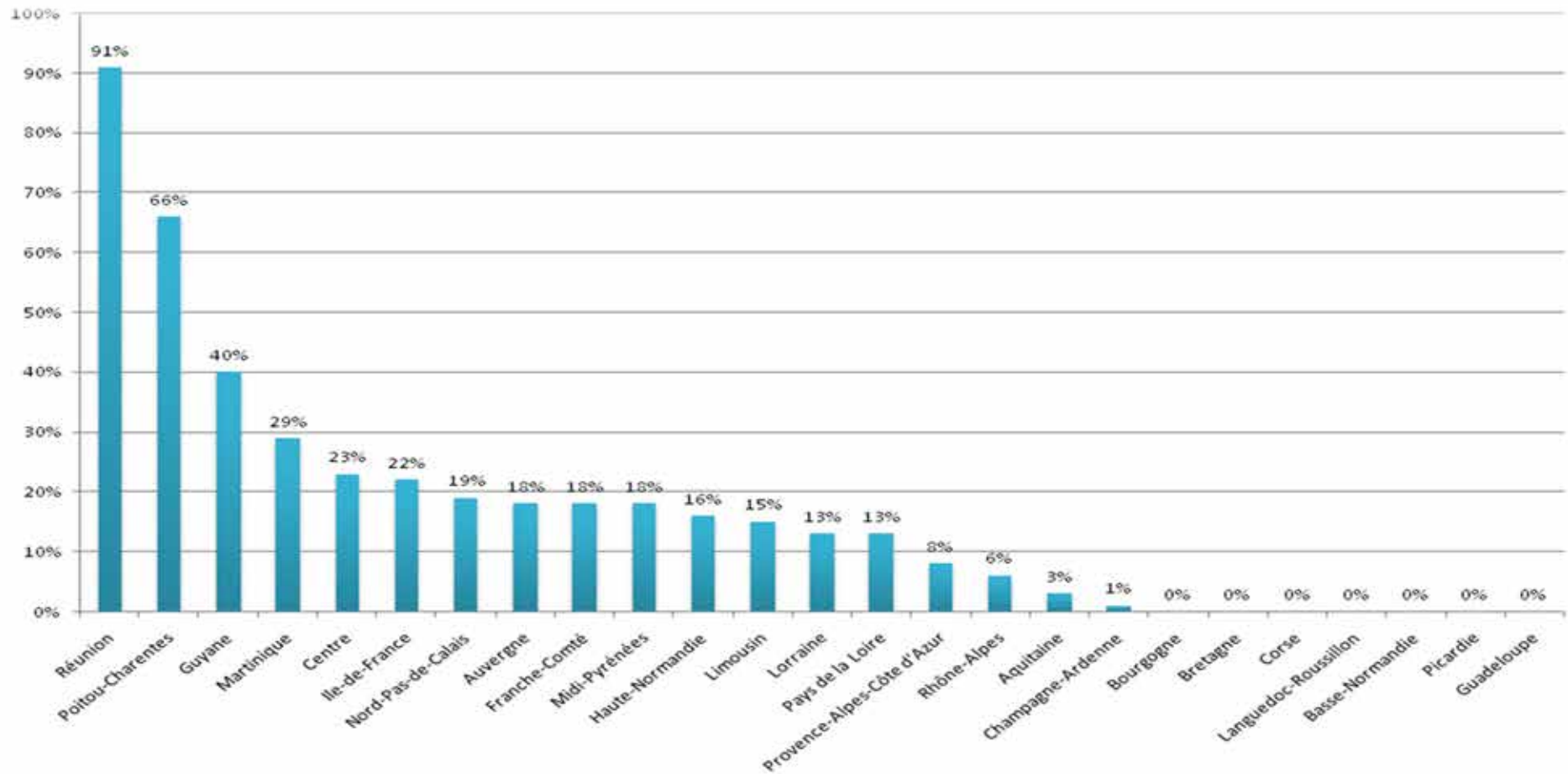


Sur l'ensemble des régions, les stagiaires ayant bénéficié de financement par le CF se répartissent ainsi :

- 80,7% ont suivi des formations dispensées par les CMA.
- 14,8% ont suivi des formations dispensées par d'autres organismes de formations.
- 4,6% ont suivi des formations dispensées par les OF d'organisations professionnelles (OP).

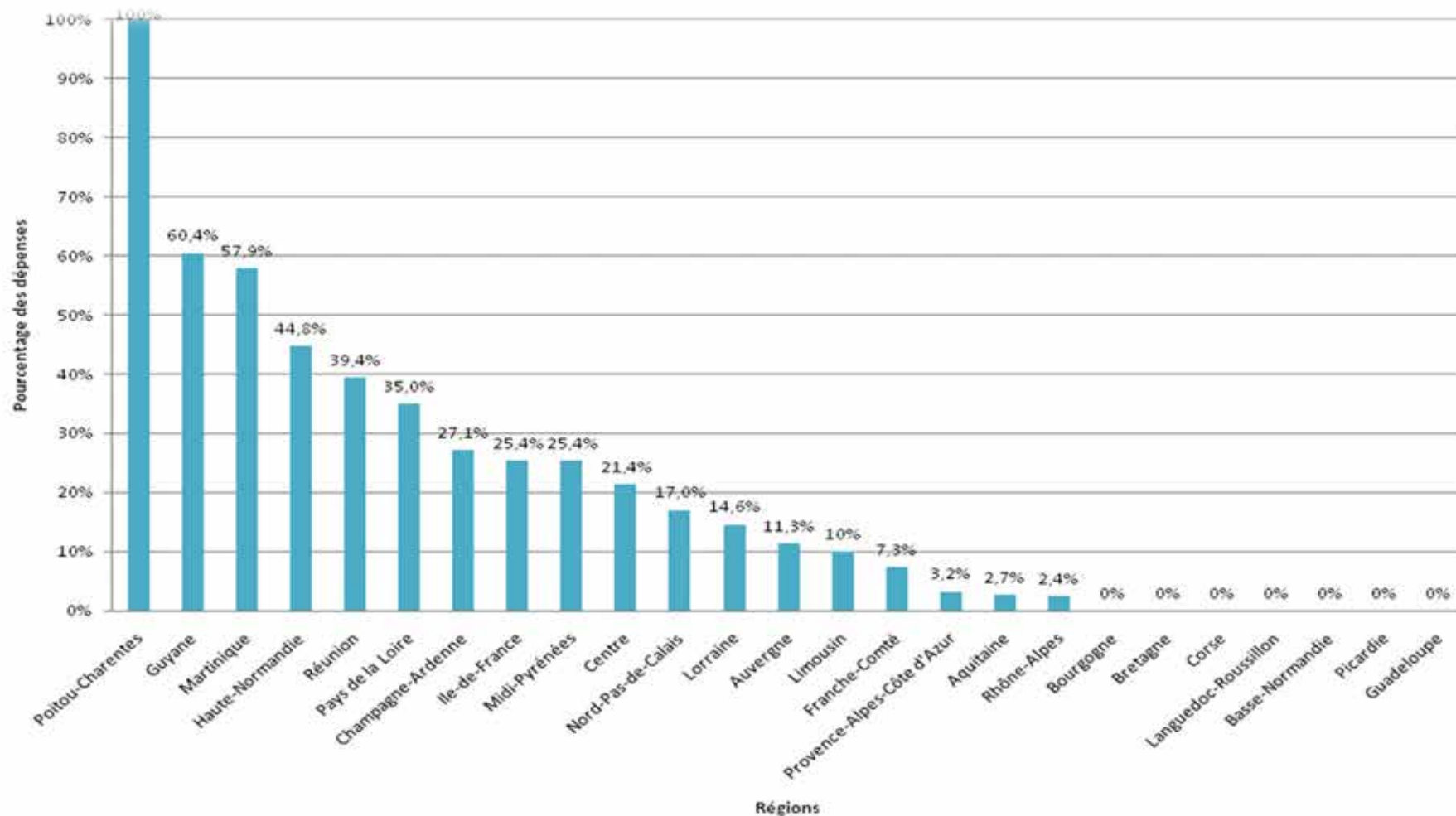
V) La formation des élus des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA)

1) Proportion d'élus formés



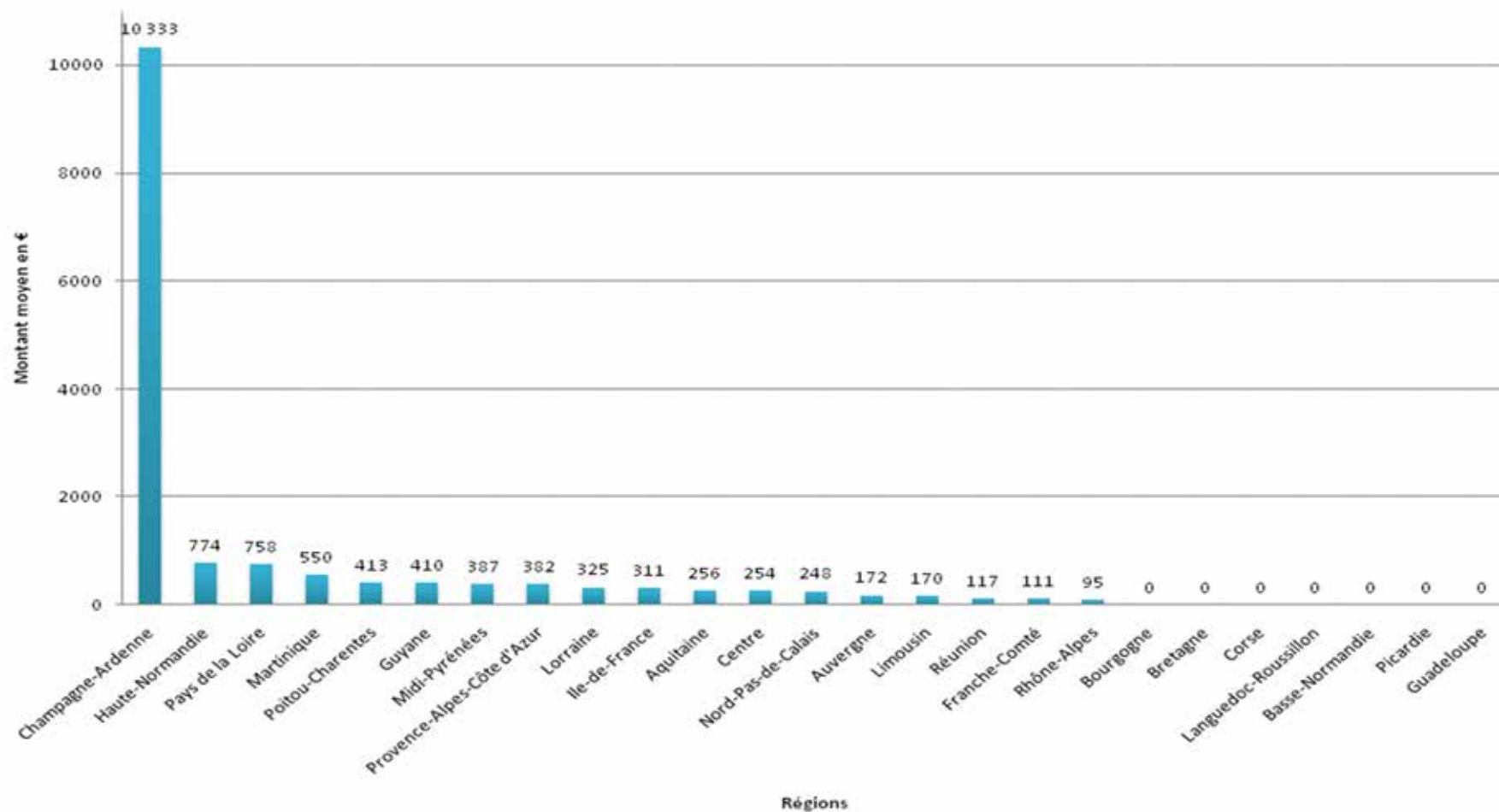
- En moyenne, 16,7% d'élus des CMA suivent une formation financée par le CF. Ce pourcentage a diminué par rapport à 2011 de 10,1 points.
- 7 régions ne forment aucun élu.
- La Réunion est la région où on constate la plus grande part d'élus formés, à hauteur de 91%, ce qui représente une hausse de 16,7 points par rapport à 2011.

2) Pourcentage du plafond des dépenses autorisées utilisées pour financer les actions de formation des élus des CMA



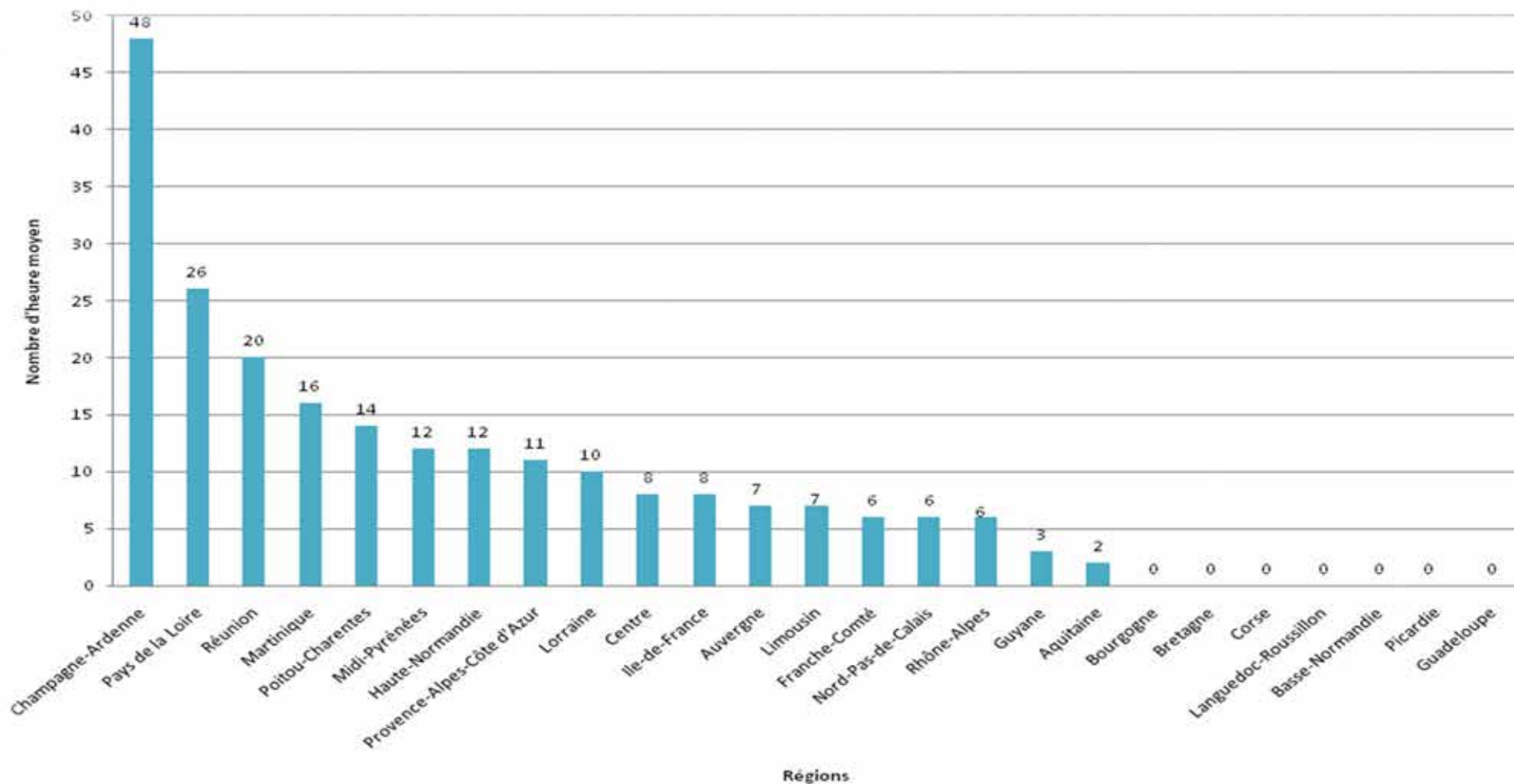
- Les 18 CF qui financent des formations d'élus utilisent en moyenne 20,2% du plafond des dépenses autorisées, soit 15,5% de moins qu'en 2011.

3) Montant moyen financé pour les actions de formation suivies par un élu des CMA



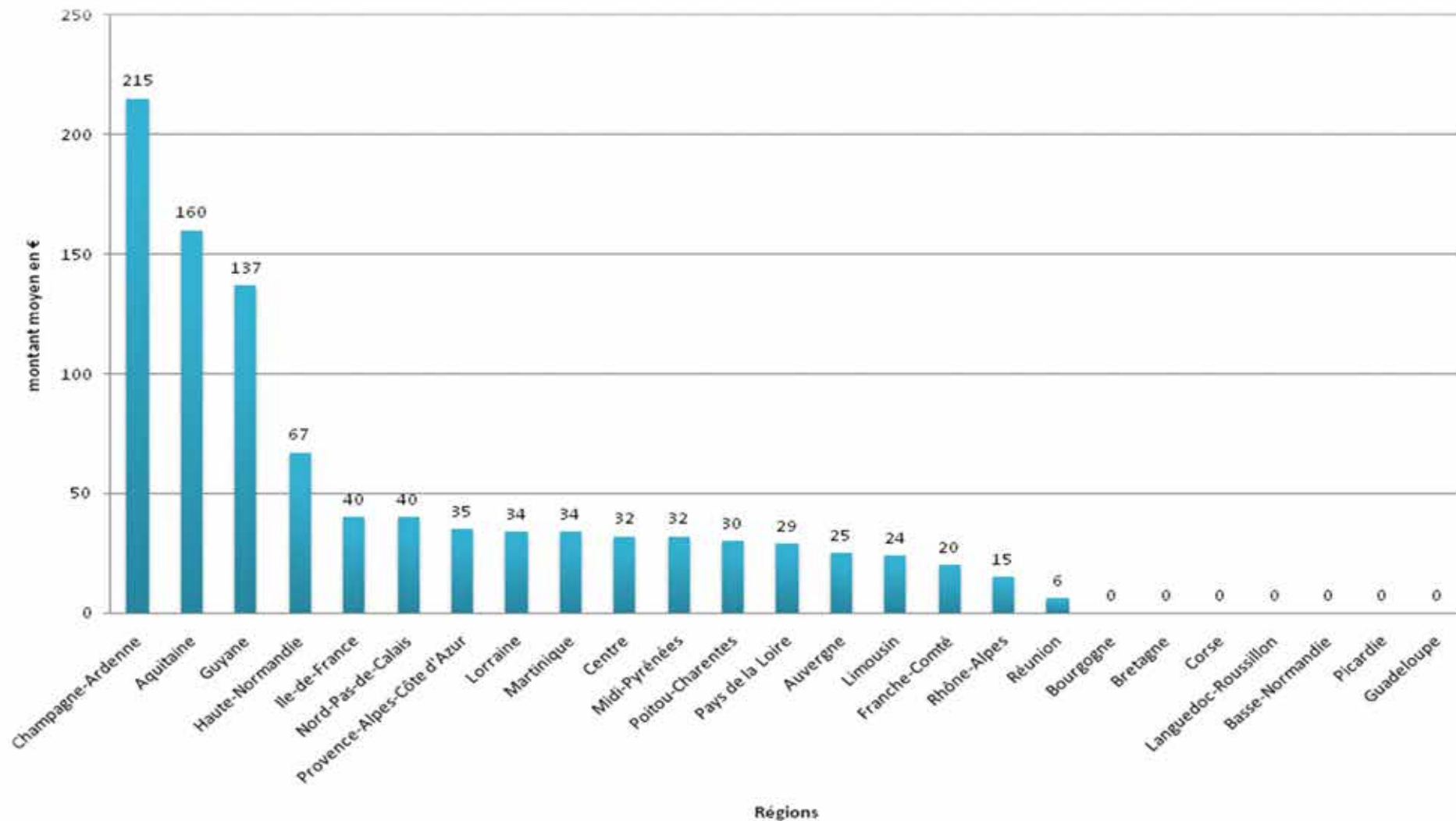
- Les CF dépensent en moyenne 892 € par élu formé. Cette moyenne est très impactée par le montant moyen constaté en Champagne-Ardenne.
- Hormis cette région, la moyenne pour un élu formé s'élève à 337 €
- Le CF de la région Champagne-Ardenne a financé 10 333 € pour un seul élu qui a suivi une formation de 48 heures.

4) Nombre d'heures moyen financé par stagiaire élu des CMA



- Le nombre d'heures moyen financé par stagiaire élu des CMA est d'environ 9 heures, soit 3,8 heures de moins qu'en 2011.
- Le CF de Champagne-Ardenne a financé une seule formation de 48 heures pour un élu des CMA.

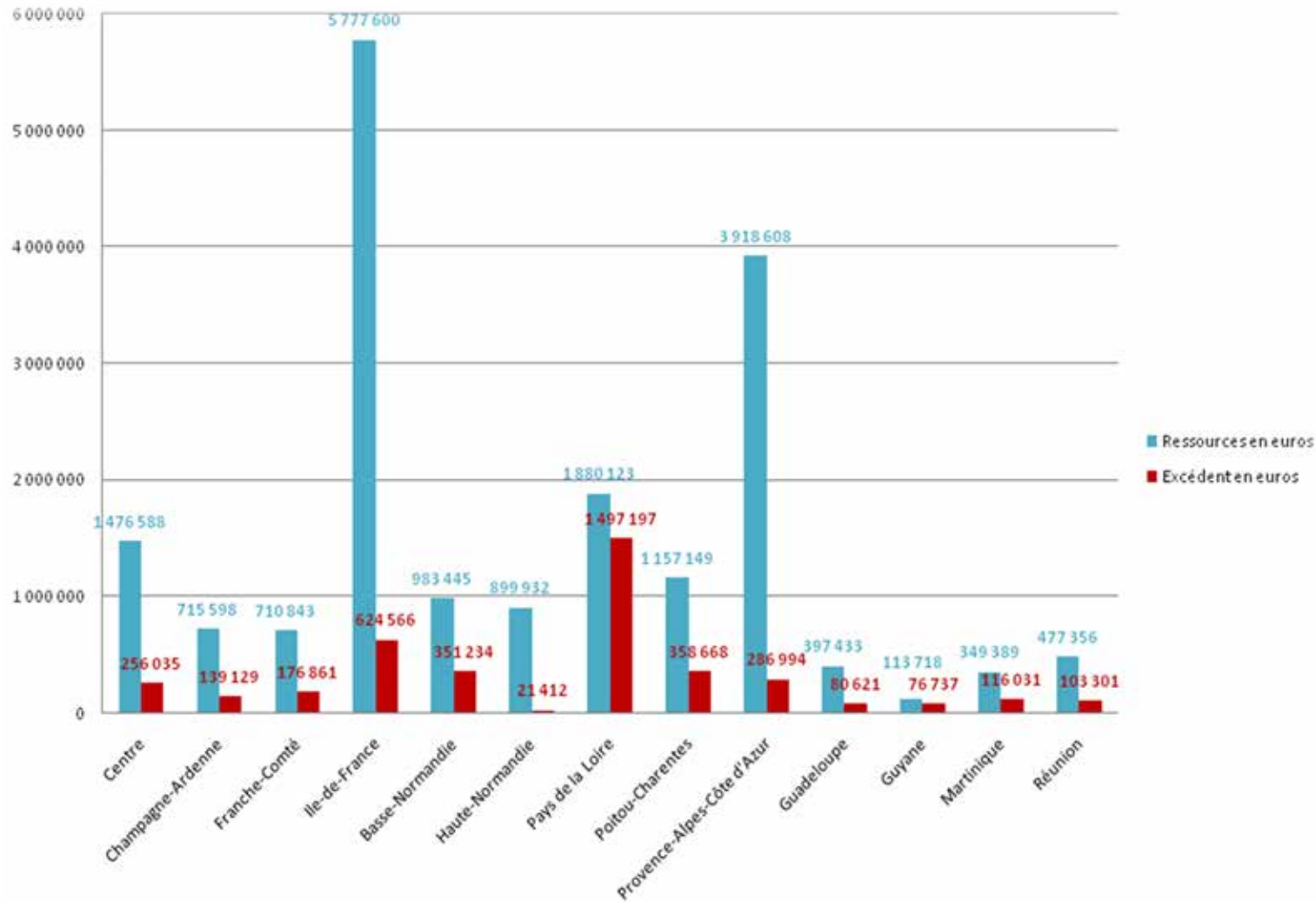
5) Montant moyen financé pour une heure de formation suivie par un élu



- Le montant moyen financé pour une heure de formation suivie par un élu des CMA est de 31 €

VI) La formation des demandeurs d'emploi financée par les excédents de trésorerie

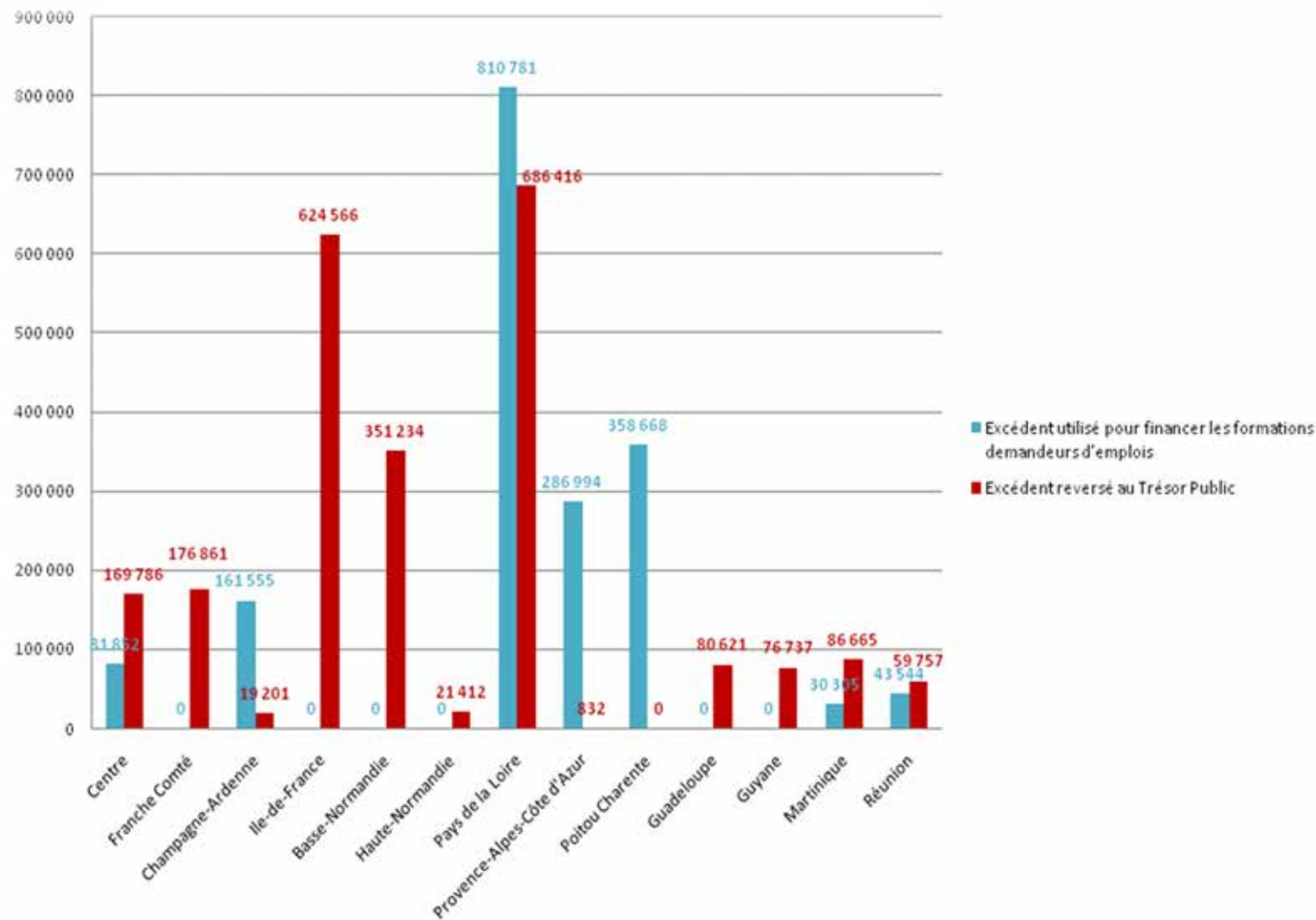
1) Comparaison entre les ressources de 2012 et les excédents de trésorerie au 31 décembre 2011



Parmi les 13 CF qui disposent d'un excédent de trésorerie constaté au 31 décembre 2011, 8 ont un excédent supérieur à 20% de leurs ressources de 2012 :

- 80% pour les Pays de la Loire
- 67% pour la Guyane
- 36% pour la Basse Normandie
- 33% pour la Martinique
- 31% pour le Poitou-Charentes
- 25% pour la Franche-Comté
- 22% pour la Réunion
- 20% pour la Guadeloupe

2) Utilisation en 2012 de l'excédent de trésorerie constaté au 31 décembre 2011 : Financement des formations de demandeurs d'emploi ou reversement au Trésor Public

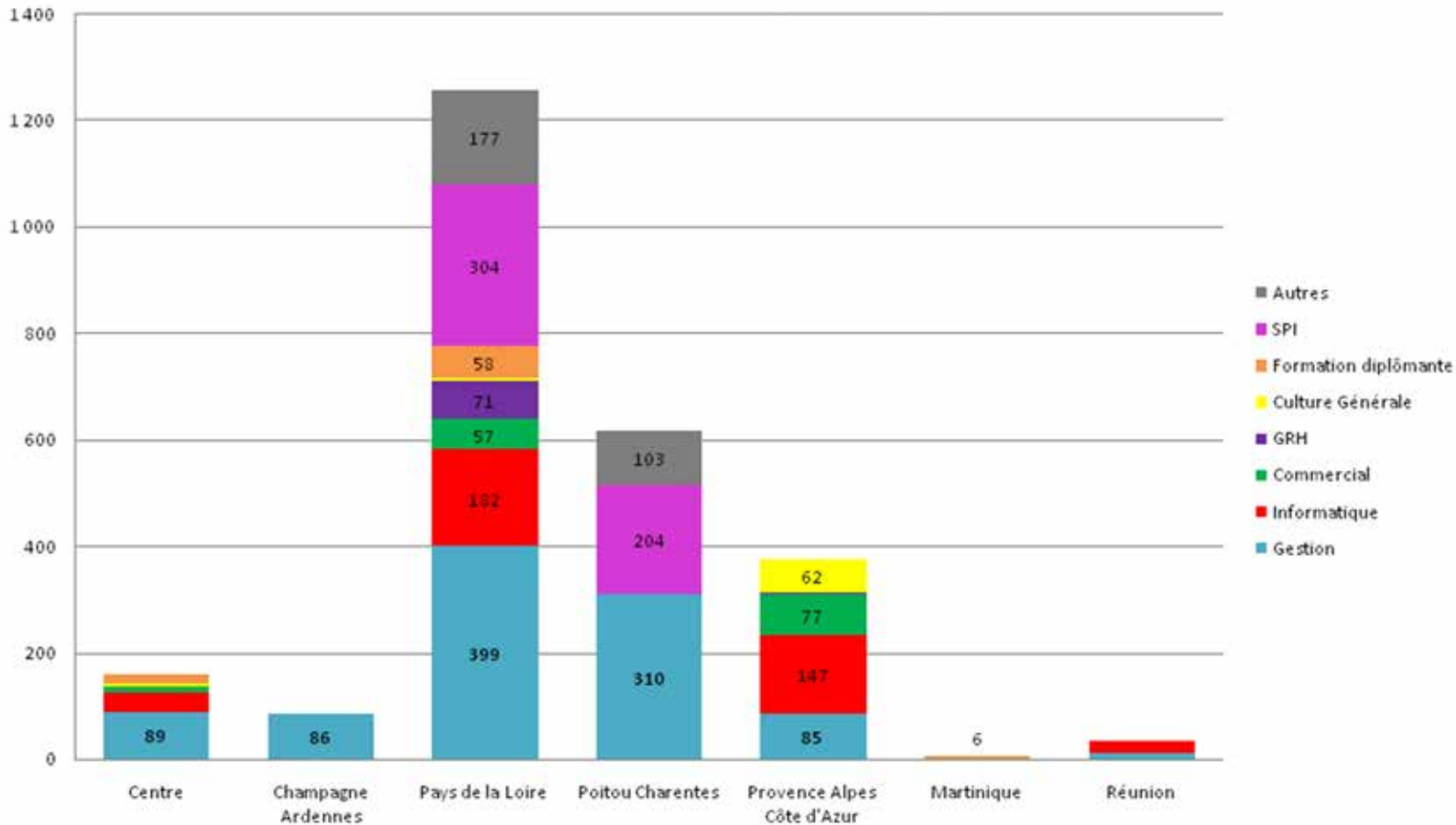


En 2012, 1 773 699 € ont été utilisés par 7 CF pour financer les formations des demandeurs d'emploi.

En 2012, 2 354 087 € ont été reversés au Trésor Public par 12 CF.

3) Typologie des actions de formation suivies par les demandeurs d'emploi

A) Répartition des formations des stagiaires demandeurs d'emploi selon la nature du stage

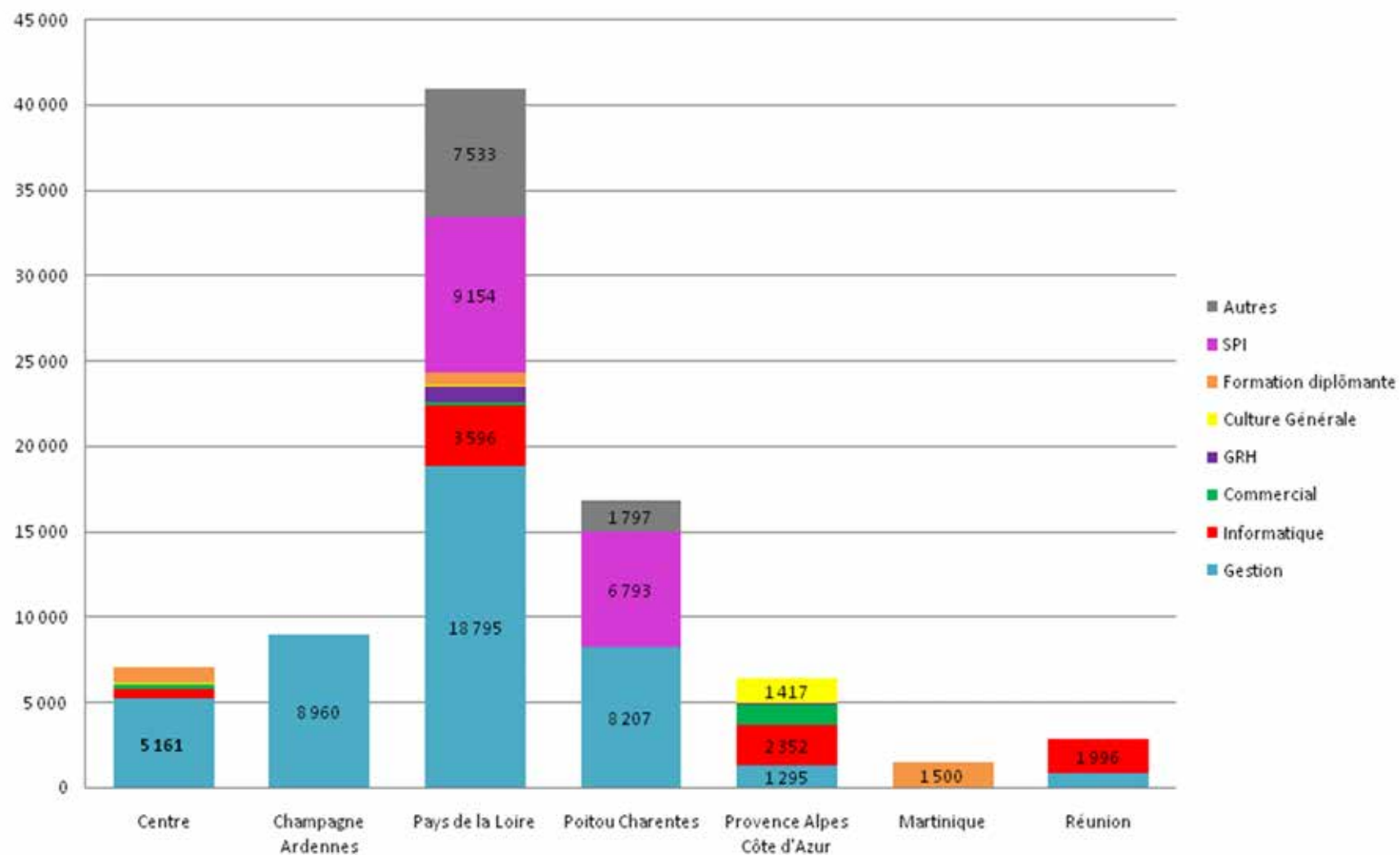


Pour les 7 CF qui ont financé la formation des demandeurs d'emploi, la répartition des formations selon la nature du stage est la suivante:

- 39% de stages de gestion
- 20% de SPI
- 15% de stages d'informatique
- 6% de stages commercial
- 3% de stages GRH, de culture générale, de formation diplômante.

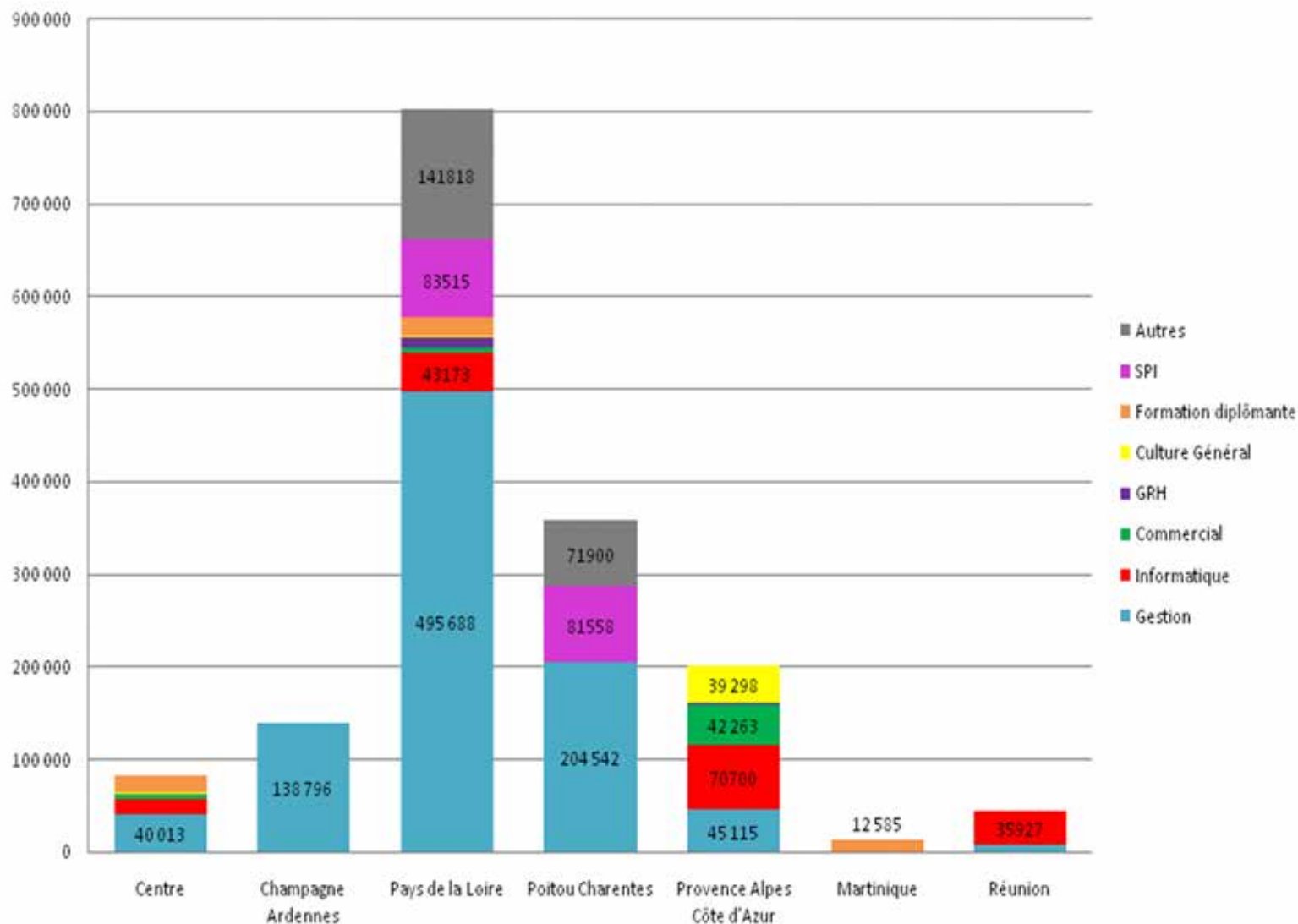
- 2 529 demandeurs d'emploi ont bénéficié d'un financement de leur formation par 7 CF.

B) Nombre d'heures stagiaires demandeurs d'emploi financées selon la nature des actions de formation



- Les CF ont financé le plus grand nombre d'heures de formation dans les domaines de la gestion, de l'informatique et pour le SPI.

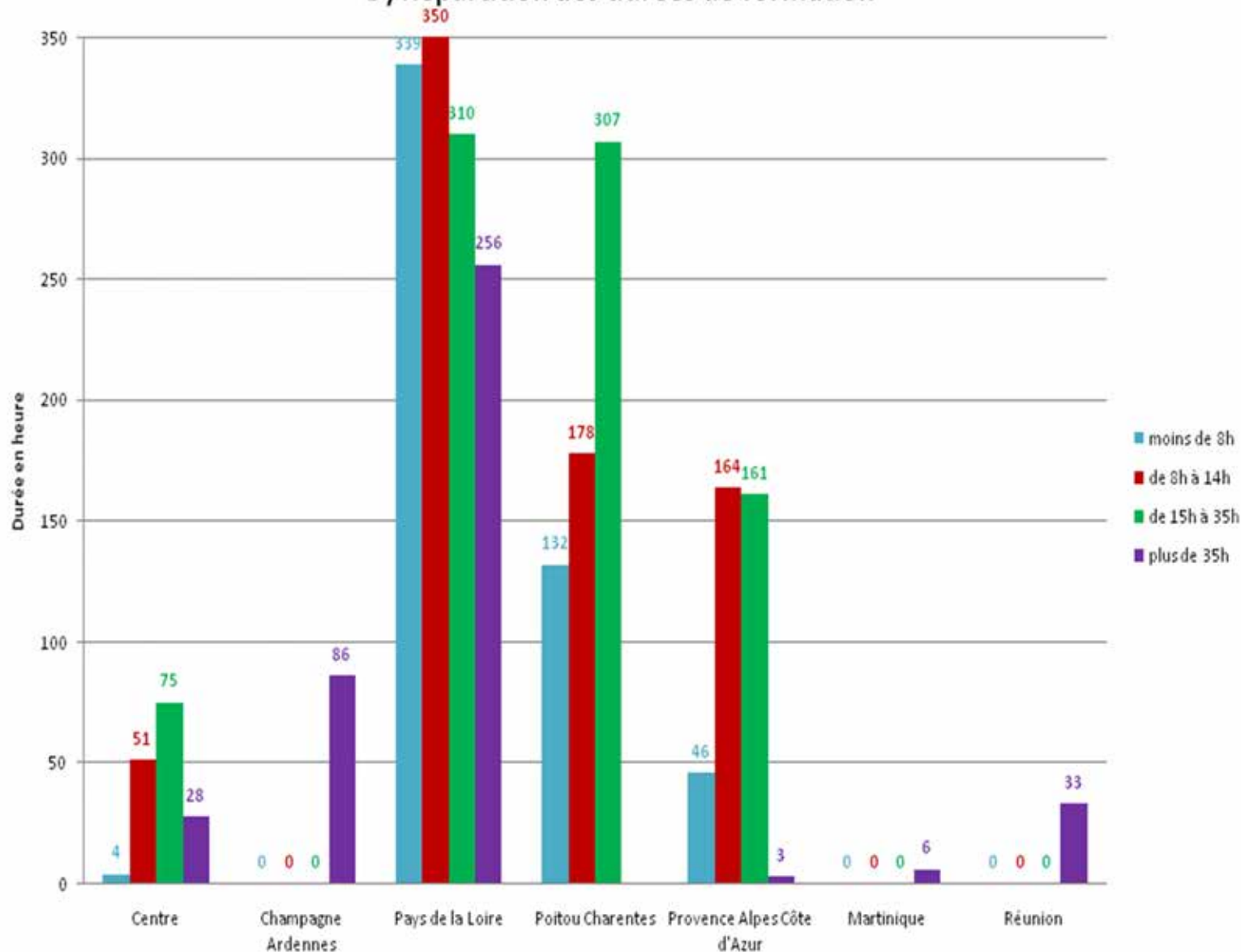
C) Répartition des montants financés par les conseils de la formation selon la nature des actions de formation



Les montants financés par les 7 CF sont de :

- 931 777 € pour les formations de gestion
- 213 718 € pour les formations « Autres »
- 166 906 € pour les formations en informatique
- 165 013 € pour le SPI
- 54 570 € pour les formations commerciales
- 49 889 € pour les stages de formation diplômante
- 40 141 € pour les formations de culture générale
- 14 563 € pour les formations de GRH

D) Répartition des durées de formation



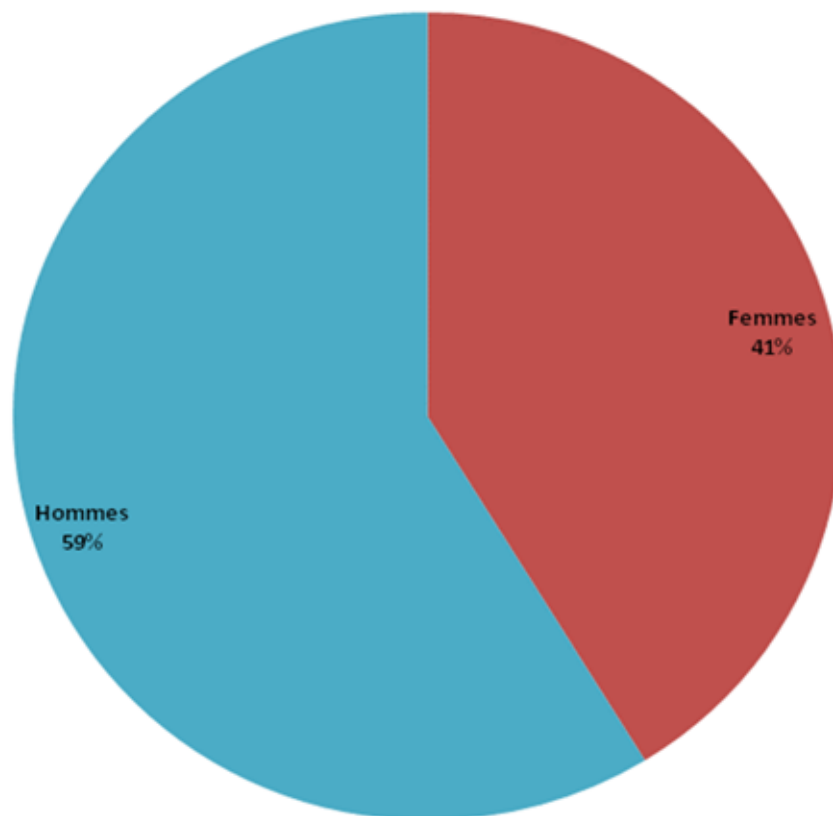
Pour les 7 CF, on comptabilise en moyenne:

- 122 formations de 15 à 35 heures
- 106 formations de 8 à 14 heures.
- 74 formations de moins de 8 heures
- 59 formations de plus de 35 heures

Les CF de Champagne-Ardenne, de la Martinique et de la Réunion n'ont financé que des actions de formation de plus de 35 heures.

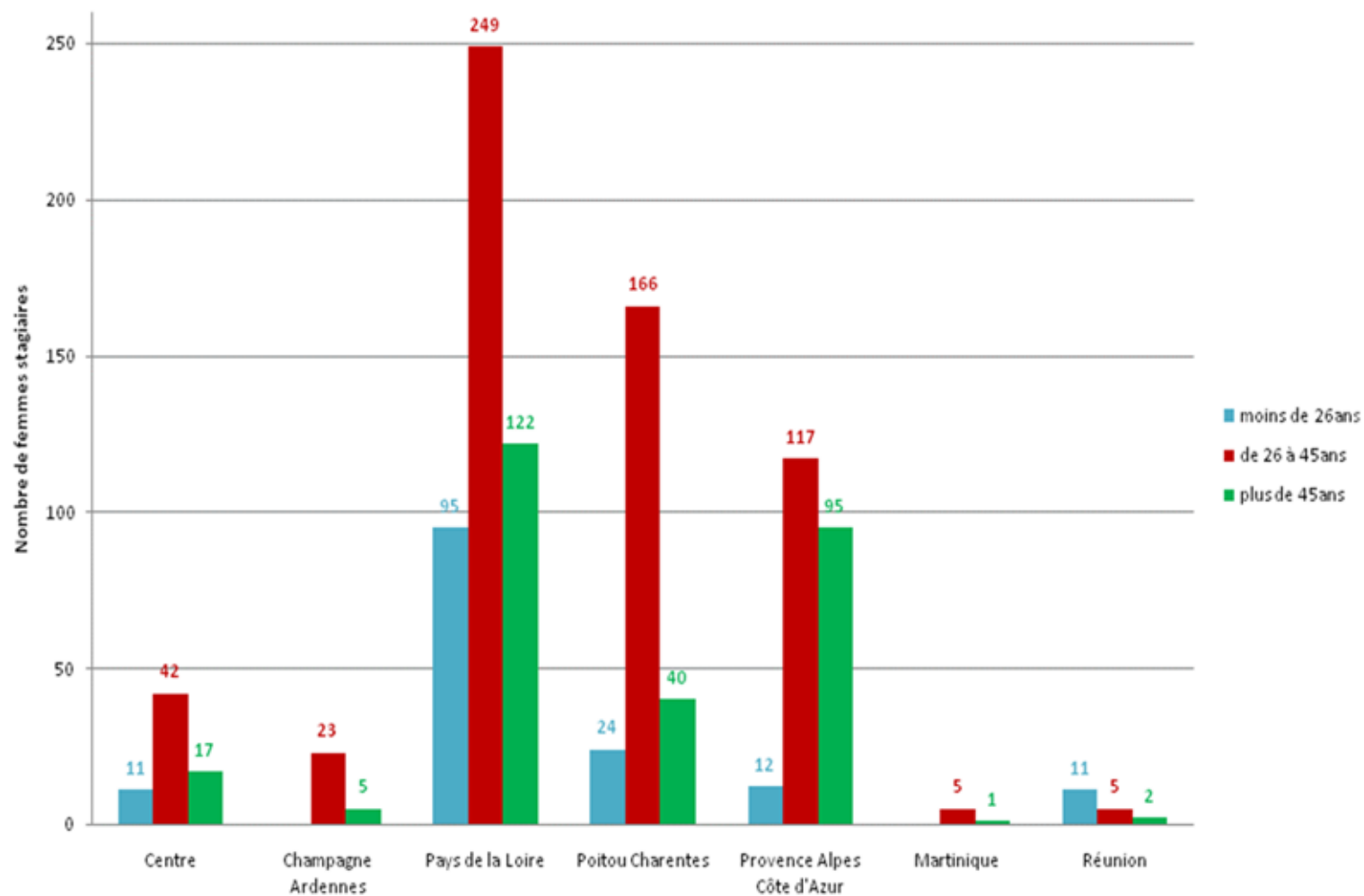
4) Typologie des stagiaires demandeurs d'emploi

A) Répartition des stagiaires demandeurs d'emploi par genre



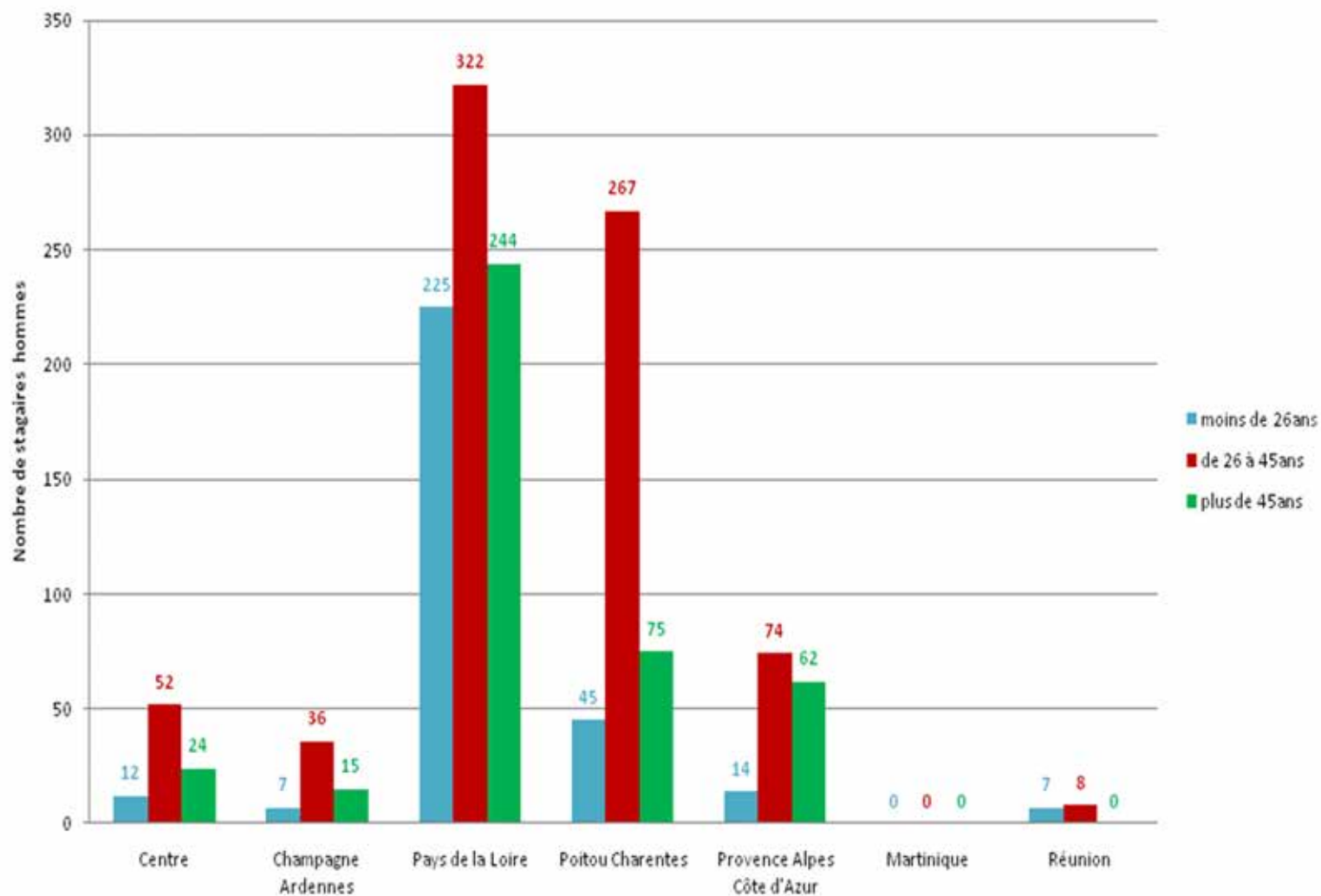
- Les hommes demandeurs d'emplois sont au nombre de 1 489 tandis que les femmes demandeurs d'emplois sont au nombre de 1 042.

B) Répartition des femmes stagiaires demandeurs d'emploi par tranches d'âges



Les femmes stagiaires demandeurs d'emploi de 26 à 45 ans ayant bénéficié du financement du CF sont les plus nombreuses, sauf à la Réunion.

C) Répartition des hommes stagiaires demandeurs d'emploi par tranches d'âges



Les hommes stagiaires demandeurs d'emplois âgés de 26 à 45 ans ayant bénéficié du financement du CF sont les plus nombreux.